



Le Sino-Mango



ne doit pas mourir



pastoralisme, vie sauvage et protection au Sahel

Michel Benoit

*Le Sino-Mango
ne doit pas mourir*

pastoralisme, vie sauvage et protection au Sahel

maquette de couverture : Michèle Saint-Léger

Abreuvement des troupeaux à la mare d'Eraf n'Aman. Au moment de la plus grosse chaleur, en fin de saison sèche, les animaux s'éloignent de 20 à 25 km du point d'eau. L'abreuvement a lieu alors tous les 2 jours. On abandonne le point d'eau lorsque l'eau est trop boueuse. Eraf n'Aman est délaissée en mars par les Djelgobé, en avril par les Bella moins exigeants pour leurs animaux et encore moins pour eux-mêmes. Certains d'entre eux et les Ihayawan peuvent se satisfaire d'une boue que les vaches et les chèvres refusent depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

« La loi du 11 Mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, fait sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal ».

© O.R.S.T.O.M. 1984
ISBN : 2-7099-0721-6

*Le Sino-Mango
ne doit pas mourir*

pastoralisme, vie sauvage et protection au Sahel

Michel Benoit

ÉDITIONS DE L'OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Collection MÉMOIRES N°103

PARIS - 1984

5	AVANT-PROPOS
9	LES HOMMES DU HAUT-BÉLI ET DE GOUNTOURÉ
25	NATURE OUDALAN
49	LA CONDITION PASTORALE : DE GANDÉFABOU À GOSSI
65	LES ÉVÉNEMENTS DE 1972 ET 1973
79	LES GENS DU PAYS ET LE FORAGE
97	DE L'EAU POUR QUI ?
107	UNE PROTECTION DES PARCOURS EST-ELLE POSSIBLE ?
121	L'AVENIR DE LA RÉGION
127	N'OUVREZ-PAS LE FORAGE CHRISTINE !
131	BIBLIOGRAPHIE
132	ANNEXES
143	NOTE AJOUTÉE À LA PRÉSENTE ÉDITION

AVANT-PROPOS

Le Séno Mango est en danger. La Grande Dune redeviendra peut-être le désert qu'elle a d'abord été. Dernier refuge pour la vie sauvage du Sahel Voltaïque, elle est aussi la « terre du salut » pour les nomades qui campent aux alentours pendant la longue saison sèche. On pourrait penser qu'ils sont les seuls éleveurs sans problèmes du pays mais ce n'est pas exactement cela. Ici, la Brousse (la Nature) est plus une fin qu'un moyen. On n'y va pas pour *en* vivre mais pour *y* vivre d'une certaine façon. Et on sait mériter le sel d'une telle existence. Si on n'y parle jamais de liberté, c'est qu'elle est l'existence même...

Dieu l'a voulu ainsi :

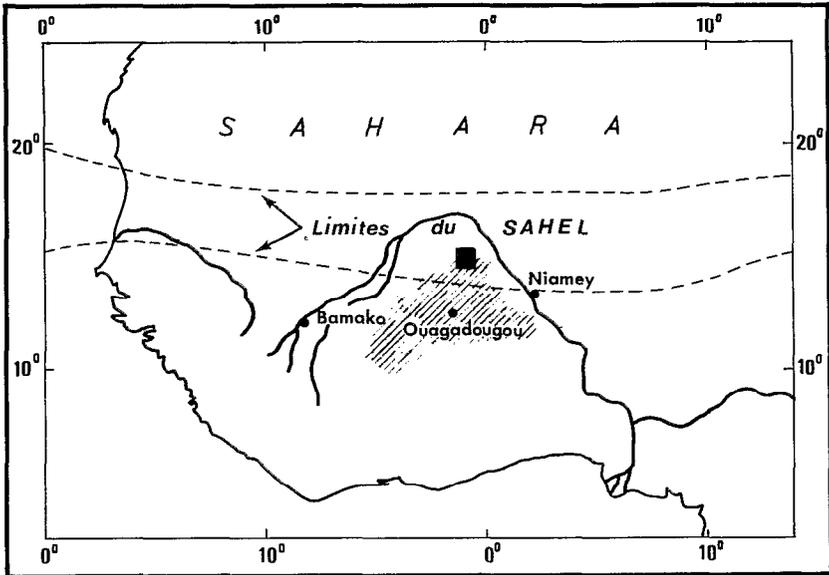
- « Le Peul est toujours dans la Brousse et dans la fatigue.*
- « C'est Dieu qui a fait ça.*
- « Dieu les a créés pour qu'ils souffrent dans leur vie de berger.*
- « Tout le monde sait que la vie des Peul est souffrance.*
- « Ils sont fait pour la Brousse.*
- « Le Peul n'a jamais eu la paix.*
- « Dieu a créé le Peul pour qu'il souffre.*
- « Non ! Le Peul n'a jamais eu la Paix...*
- « Le peul qu'il soit riche ou pauvre, il vit de peu.*
- « Il ne mange pas beaucoup.*
- « Il ne s'habille pas bien.*
- « Il est toujours en Brousse.*
- « Derrière les vaches, il souffre.*
- « C'est la bonne Paix et la mauvaise Paix en même temps. »*

On sait peu de chose de l'histoire du Séno Mango. Certains pensent que le vent du désert l'a créé il y a vingt mille ans. On sait que la brousse s'est ensuite installée et que des hommes d'une civilisation inconnue l'ont cultivée par endroit il y a peut-être deux ou trois cents ans. Ces hommes ont disparu et depuis un siècle environ, des Kel tamachek et des Peul, éleveurs de zébus et de chèvres, nomadisent aux environs, entretenant avec la « Grande Dune » des rapports qu'ils n'imaginaient pas différents.

Ce pays de sable s'étend de part et d'autre de la frontière du Mali et de la Haute-Volta. C'est en fait un immense champ de dunes (1), couvert d'une steppe verte ou blonde suivant les saisons, parsemée de baobabs, d'épineux ou d'euphorbes géantes où se cachent les derniers guépards de Haute-Volta. Une steppe sans eau mais « couronnée » de mares ou de sites à puisards au Sud, à l'Est et au Nord-Est ; une steppe utilisée par le bétail sous certaines conditions. Mieux que cela : un pays riche et attractif pour les éleveurs *à condition* que ceux-ci le méritent. Mais « les temps ont changé... » Des idées venues de loin...

Une brousse propre et des nomades discrets et les « gens de Ouagadougou » eurent vite considéré que le Séno Mango était « vide » et « inexploité ». Il devait être « amé-

(1) des centaines de kilomètres carrés du côté voltaïque et des milliers du côté malien. Il ne sera question ici que de la partie voltaïque. Quand je parlerai du « cœur du Séno Mango », il s'agira du centre de la partie voltaïque de l'erg.



ragé ». On projeta un ranch pendant que les foreurs trouvaient de l'eau dans les dolomies profondes près de Tin Arkachen. Mais la région n'était pas aussi déserte et négligée qu'on avait cru. Si le projet de ranch fut abandonné (1), on ne résista pas longtemps à l'envie de voir l'eau jaillir à Tin Arkachen. Le forage (baptisé « Christine ») fonctionna en 1972 et 1973...

Deux ans ! Un an pour chasser la grande faune et détruire le pâturage, un an pour voir 10 000 zébus mourir de faim sur le sable nu... Depuis, le Séno est retourné au silence et les hommes à leurs habitudes.

En 1980, on parle de recommencer l'opération et on me demande un avis. Le Séno Mango est l'affaire des nomades et mon opinion sera d'abord la leur mais les choses ne sont pas simples. J'ai peut-être l'air d'Alexandre s'adressant à Diogène mais la situation nous dépasse également. D'ailleurs, je ne comprend pas toujours ce qu'on me dit. Les mots qui comptent ont l'ambiguïté des mythes et ceux de l'Occident ont la facheuse habitude de se prétendre universels. Comme si tout le monde était d'accord ! Mais la vie selon les Kel tamachek n'est pas celle des Djelgobé, qui n'est pas non plus la mienne et encore moins celle du commis qui projette des forages au pays des certitudes exportables... Les raisons de rester en dehors de « l'affaire du forage Christine » ne manquaient donc pas mais trop de choses me liaient aux gens de là-bas pour me taire. J'ai essayé de répondre. Il fallait également rappeler la catastrophe de 1973 pour qu'elle ne se renouvelle pas si une réouverture du forage était décidée.

(1) suite aux conclusions contenues dans le rapport d'étude de préfactibilité. cf. H. BARRAL : « Etude socio-géographique pour un programme d'aménagement pastoral dans le Nord-Ouest de la Haute-Volta ». ORSTOM, Direction de l'Elevage et des Industries Animales de Haute-Volta. Ouagadougou, 1970.

Le problème (apparu dans une région qui n'en avait pas) dépasse, on s'en doute, les différentes questions posées (1).

Partisans et adversaires du forage Christine trouveront ici les arguments dont ils ont besoin. Ceux qui pensent que la vie nomade est aussi respectable qu'une autre également. Quant à ceux qui se soucient de protéger les derniers petits restes de la vie sauvage en Afrique Occidentale, ils devront se persuader que la faune du Séno Mango a survécu par le genre de vie pastoral. C'est lui qui a permis le maintien de la nature telle qu'elle est là aujourd'hui. Le pastoralisme n'a certes pas besoin de la grande faune mais il a besoin d'être dans la même Nature qu'elle : « Le Peul n'est plus Peul s'il n'entend plus le cri du lion » ! L'un ne sera pas sauvé sans l'autre... et nous également.

- (1) — utilisation des parcours, localisation du bétail en janvier et mai,
— types de pâturages utilisés selon les saisons,
— localisation optimale des abreuvoirs,
— historique de l'utilisation en 1972 et 1973,
— période d'ouverture souhaitable...

Le dossier du Séno Mango a été rédigé en août 1980 à l'attention du Ministère du Développement Rural de Haute-Volta et de l'Organisme Régional de Développement du Sahel.

LES HOMMES DU HAUT-BELI ET DE GOUNTOURE

Pour les gens de l'Oudalan, l'Homme n'existe pas. Ce qui existe réellement ce sont les Peul, les Blancs, les Kel tamachek ; ce sont les Peul Djelgobé, les Peul Gaobé.. ; les illelan, les iklan, etc..., et chacun a les qualités et des défauts qui lui sont propres. En Oudalan, chacun pense, à tort ou à raison, que les hommes ne se ressemblent pas. Ici, la « différence » n'est pas un hypothétique droit, elle est la réalité et chacun assume sa condition sans vouloir imposer à l'autre sa vision des choses. C'est peut être de mauvais ton vis-à-vis de nos « bons » sentiments mais c'est ainsi. Et lorsque au cours de l'histoire certains en ont dominé d'autres, ce n'était ni pire ni mieux qu'ailleurs. C'était en tout cas sans bonne conscience particulière, à armes égales et la plupart du temps à effectif moindre... C'était toujours une domination à « hauts risques ». Peu de maîtres aujourd'hui versent aussi facilement leur sang que les Touareg d'hier...

Oui, il y a *des sociétés* et *des hommes* plus ou moins décidés à rester ce qu'ils ont choisi d'être et dont les aspirations se réfèrent d'abord à cette liberté de vivre comme ils l'entendent. Dire autre chose, ici, serait bafouer la mémoire des milliers d'hommes massacrés à Yomboli en 1916 par les premiers de ceux qui apportaient dans la boucle du Niger les mythes que j'évoquais tout à l'heure. Beaucoup de soi-disant problèmes d'aujourd'hui ont là leur origine. C'est, du moins ce que pensent les survivants. Personne n'a oublié dans le Gourma : « C'est vous qui avez amené cette pagaille ! » Parole de Bella ! La remarque est d'importance et nécessiterait plus ample développement, mais il était difficile de s'étendre. On voudra bien consulter pour plus de détails l'excellent livre d'Henri BARRAL « Les nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral », paru aux éditions de l'ORSTOM en 1978.

Deux sociétés (1) cohabitent dans le Nord-Ouest de l'Oudalan, aux abords du Séno Mango : celle des Kel tamachek venus du Sahara et celle des Foulbé, venus du delta intérieur du Niger par le Djelgodji. Un troisième groupe les Gaobé, est considéré comme peul mais certaines fractions sont très liées aux Kel tamachek.

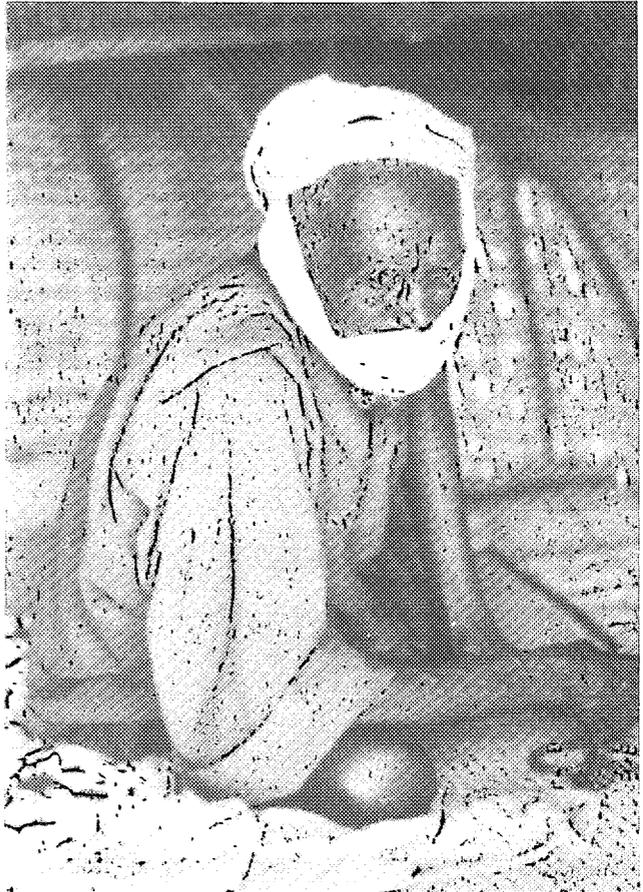
Les Kel tamachek

La société de « ceux du tamachek » (ceux qui parlent la langue *tamachek*) était, avant sa destruction par la colonisation française, composée de deux grandes catégo-

(1) soit les fractions, principalement Kel tamachek et Foulbé (Peul) utilisant en saison sèche les points d'eau de Gountoure Niénié, Kolangay, Saba Kolangal, Saba Tin Ghassan, Gandéfabou Kel Ewel, Gandéfabou Djelgobé, Féirililio, Eraf n'Aman et Fadar Fadar. Gountouré Niénié est appelé « In Guitane » par ceux du *tamachek* et Féirililio « Amaoual ». Les Peul appellent simplement le site du forage *boula*, les Kel tamachek *eraï*. Quand je parlerai de « région de Tin Arkachen » ou de « région du forage », il s'agira de l'espace limité par la dune de Gountouré-Gandéfabou, la piste Gandéfabou-Eraf n'Aman et la frontière Mali-Haute-Volta (de Soum à la longitude de Fadar Fadar par Tin Tabakat) soit 120 000 hectares environ.



*« Ce pays est pour les Oudalan,
mais aujourd'hui, c'est ce que tu dis qui compte... »*



ries d'hommes : les illelan, appelés « Touareg » en Français et les iklan, captifs (1) des premiers. Les illelan, Blancs sahariens, étaient des hommes libres : imajaren, nobles et guerriers ; imghad, éleveurs, cultivateurs ou même guerriers ; ineslemen ou alfakiten (on dit ici « Kel es Souk »), hommes de Dieu. Les imghad étaient vassaux des imajaren alors que les Kel es Souk jouaient - et jouent encore dans une certaine mesure - le rôle de conseillers religieux et politiques. Les hommes libres possédaient, peu ou prou, des esclaves de statut et de fonctions variées, tous d'origine noire. Ces iklan sont couramment désigné dans l'Oudalan par le terme Bella qui est d'origine *songhaï*.

Dans le Gourma et l'Oudalan, existe une classe vassale d'imghad : les Ihayawan, « peaux blanches », hommes libres mais vassaux d'imghad guerriers qui se comportaient comme des imajaren et n'avaient pas de suzerains.

La société des Kel tamachek comprend également une caste d'artisans, celle des inaden. Ce sont des hommes libres, forgerons, artisans du bois, ou troubadours. Leurs femmes travaillent le cuir.

Tous les Kel tamachek se situent à l'intérieur de cette organisation mais l'existence de chacun se définit d'abord vis-à-vis de l'étranger par son appartenance à une « nation » ou « tribu », fille de l'histoire et, pour tout dire, de la migration, elle-même fille de la guerre. On est des Oudalan, des Iwarag Waragen ou des Kel Ewel d'abord, puis, dans la tribu, amajar, amrid ou akli (noble, libre ou captif).

Les Gaobé

Pasteurs, bergers, venus dans l'Oudalan avec certains illelan, les Gaobé parlent fréquemment le *tamachek*. Perçus aujourd'hui comme Peul, leur spécificité ethnique semble liée essentiellement à leur genre de vie, ce qui, après tout, n'a rien de surprenant.

Le nom qui les désigne laisse supposer qu'ils viennent de la région de Gao sur le fleuve Niger, mais BARRAL (1978) propose une autre hypothèse. Le terme serait plutôt « Gawobé » qui indiquerait une origine *songhaï*. Il y a effectivement des Songhaï nomades dans la partie orientale du Gourma, peut-être anciens captifs de Songhaï, dont le

(1) « clients » (au sens antique du terme) serait plus juste sauf pour les captifs de la première génération. Le statut des iklan n'avait rien à voir en tout cas, avec l'esclavage pratiqué par les européens dans leurs plantations américaines par exemple.

1 1978 —

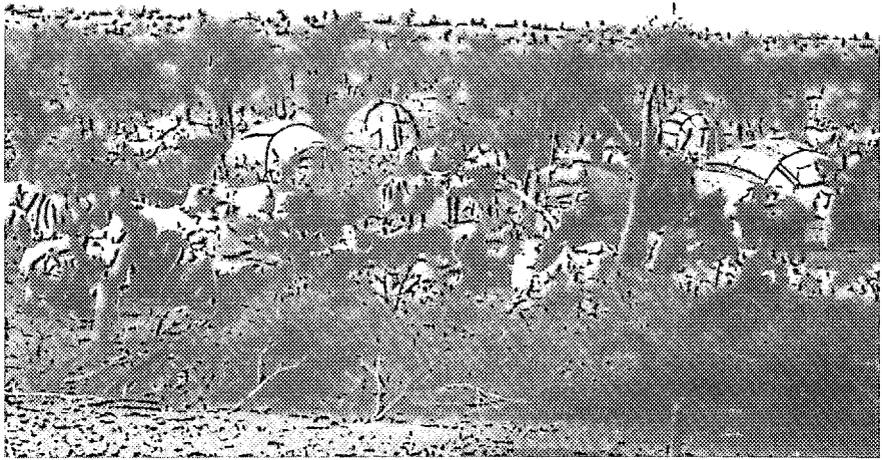
Dans un campement Oudalan. Les Oudalan contrôlaient la région au moment de l'arrivée des Français au début du siècle, à l'exception du Béli, pays des Touareg Imghad Iwarag Waragen.

Des milliers de Kel Tamachek (Illelan et Iklan) se jetèrent armés de lances et d'épées sur les mitrailleuses du Capitaine Fourcade, le 2 juin 1916, à Yomboli, près d'Oursi. Cette date marque le vrai début de la colonisation française dans le Gourma et l'Oudalan et le début de l'agonie d'un peuple.

2 1980 —

Hassan Salou à Saba Kolangal en 1980. Ce portrait a été fait lors des derniers entretiens qu'il eut avec Abidine Ould Sidi Mohamed, Sy Sékou et Michel Benoit en 1979 et 1980.

Il est le dernier témoin vivant de l'arrivée des premiers Djelgobé en Oudalan au début de ce siècle, venant de la région de Djibo.



3



4

*« Le Peul,
qu'il soit riche ou pauvre,
il vit de peu... »*

genre de vie est voisin de celui des Bella. Dans l'Oudalan (il y a un campement à Gandéfabou depuis 1973) on les appelle « Gawobé ». Dans ces conditions BARRAL (1978) propose ceci : « Gaobé ou plutôt Gawobé serait à rapprocher (...) du *songhaï gaw* qui signifie « la chasse » (...) Les Gaobé seraient donc les descendants des populations Songhaï archaïques, des « Songhaï de brousse », chasseurs, peut-être même descendants des anciens occupants du Gourma (...).

Aujourd'hui, les Gaobé, plus ou moins nomades, plus ou moins bergers d'autrui, plus ou moins liés au illelan, sont bien des pasteurs. Il y en a très peu aux abords de la zone du forage, sauf entre Gandéfabou et Tin Adjar, autour de la petite mare de Dibissi. Elle est située en dehors de la zone du forage au sens strict, mais très proche cependant.

Les Djelgobé

D'origine diverses, noble (on dit ici Foulbé Djelgobé) ou roturière et peut être même servile (Foulbé Kelli), un certain nombre de pasteurs peul du Djelgodji (commandements de Djibo, Baraboulé et Tongomayel) sont venus dans l'Oudalan au cours des années 30 perpétuer en pastoralisme nomade qui n'était plus possible chez eux. L'extension des superficies cultivées dans la région de Djibo et la dissension des liens existant alors entre les classes serviles et certaines familles nobles expliquent la migration de ces dernières en Oudalan et au-delà. Un tel comportement a également permis à des fractions roturières (Foulbé Kelli) de vivre à leur tour l'idéal de leurs anciens maîtres. Un fait est certain : tous les Djelgobé de l'Oudalan, notamment ceux de Gountouré et Gandéfabou, ont en commun un même « état de nature » (1), un même idéal pastoraliste. Celui-ci est fondé sur un élevage bovin pratiqué sur des parcours naturels dont l'abandon temporaire ou définitif est le seul moyen mis en œuvre pour permettre une reconstitution de ressources. C'est d'ailleurs peu dire : la passion des Djelgobé de l'Oudalan

(1) un état spécifique d'autant plus respectable qu'il n'est pas irrémédiablement destructeur de ressources naturelles lorsqu'il est assumé en situation proche de l'autosuffisance laitière et en « charge » raisonnable. J'appelle « état de nature » l'appréciation portée par la société sur son environnement et la sélection des diverses potentialités qu'elle fait en vue de les utiliser. La façon dont elle entend se situer dans la nature. Le comportement quotidien des hommes sera désigné par l'expression « genre de vie » qui implique une technologie et des gestes. Si l'on veut, le genre de vie est la mise en œuvre de l'état de nature, son aspect visible en quelque sorte.

- 3 1978 — *Campement Peul djelgobé, fraction roturière (Foulbé Kelli). Les huttes démontables sont en nattes de paille d'Andropogon. Le campement vient d'être installé dans une forêt de Balanites œgyptiaca, épineux dont les branches servent à fabriquer le parc à bétail qui protège les animaux des attaques nocturnes des fauves. Ces Djelgobé sont d'authentiques nomades. Cultivant très peu, ils élèvent essentiellement du zébu. Ils passent la saison sèche aux environs de la mare d'Oursi. Leur chef est Adama Seguel.*
- 4 1979 — *Tente de cuir des Kel tamachek. Elle n'est utilisée qu'en saison des pluies. Chez les Illelan comme chez les Iklan la tente est fabriquée par les femmes. Vingt ou trente peaux de chèvres sont nécessaires. On est ici chez Zaïd ag Cinna, des Iklan Iwarag Waragen, qui passe la saison sèche à Fadar Fadar, sur le Beli.*

et du Gourma est bien la quête d'une brousse que leurs vaches seront les premières à fouler. L'état de nature des Djelgobé de l'Oudalan est très proche du pastoralisme le plus typé. Il n'est certes pas celui de tous les groupes du Haut-Béni, mais sa description permet de comprendre les rapports hommes-nature et l'organisation de l'espace dans la région. Après avoir esquissé rapidement ses caractéristiques, il sera plus aisé de situer les genres de vie des groupes illélan ou iklan, tous fondés, peu ou prou, sur l'élevage nomade (1).

Être pasteur n'est pas une simple affaire de bétail. Par le truchement des animaux - et pour eux - le pasteur perpétue dans la Nature un certain type de comportement excluant la modification volontaire de celle-ci et tout processus d'appropriation individuelle de l'espace qui pourrait compromettre son accessibilité. Cela ne veut certes pas dire qu'il n'y a pas une histoire de la nature : la stabilité d'un équilibre homme/bétail/ressources est difficilement concevable, sauf si les charges animales sont infimes et donc sans influence notable sur le pâturage. Dans le cas contraire, il y a modification des ressources mais elle intervient au corps défendant des éleveurs.

Elle est presque toujours perçue comme un appauvrissement, une dégradation. Lorsque celle-ci devient localement trop forte, la migration des hommes et du bétail est la solution normale dans le cas de parcours ouverts sur des espaces libres, vierges ou peu chargés en bétail. La transformation volontaire de la nature est exclue du projet pastoral au profit d'une relation directe avec la richesse naturelle. Ainsi, l'économie pastorale est menacée par des rendements décroissants. En effet, en un lieu donné, un groupe va réussir d'autant mieux que la capacité de charge de ses pâturages est élevée. L'augmentation des effectifs du troupeau provoque un appauvrissement des parcours par baisse saisonnière du stock d'herbe et, à long terme, par disparition des espèces végétales les plus riches, donc les plus recherchées. Ainsi, la réussite pastorale contient localement la cause de son échec. Vieille loi des économies utilisant des ressources renouvelables (et effectivement consommées sur place) où toute erreur entraîne une sanction immédiate (2).

Rester sur place c'est accepter une baisse des rendements ou bien une augmentation des coûts. Cela revient d'ailleurs au même puisque cette augmentation est assumée essentiellement par le bétail. Elle se traduit d'abord par une baisse de la production (lait, viande) et de la fécondité, puis la mortalité augmente tandis que la régénération des ressources devient de plus en plus difficile, voire impossible dans les cas extrêmes. Notons, sans insister pour l'instant, qu'un tel état implique, à toutes les échelles, l'existence d'une organisation de l'espace polarisée et centrifuge (3).

Une telle attitude vis-à-vis de la nature et un tel diagnostic sur les ressources nécessitent une grande sagesse quant aux besoins matériels. Leur modestie est surtout leur stabilité est de règle : la vraie richesse matérielle est la disponibilité de l'espace et des

(1) cette description de l'état de nature pastoral reprend des conclusions déjà publiées (voir, par exemple, M. BENOIT, 1979, « Le chemin des Peul du Boobola ». ORSTOM, PARIS).

(2) ce qui paraît plus « rationnel » et responsable que les processus propres aux économies utilisant des ressources fossiles ou exotiques. J'ai déjà eu l'occasion de signaler (BENOIT 1978) ce que cette interprétation devait à la théorie que Marshal Sahlins propose pour les sociétés de chasseurs-cueilleurs (cf. bibliographie).

(3) inutile donc d'essayer de caractériser la capacité de charge des pâturages en faisant comme si les parcours pastoraux étaient des territoires, que le projet d'élevage était le même pour tous (lait ? viande ? auto-subsistance ? spéculation ?), tout comme le seuil de dégradation tolérable (à supposer qu'on soit capable de le mesurer utilement, ce qui n'est pas le cas au Sahel pour l'instant).

ressources. C'est ce qui donne son véritable sens à la richesse en bétail, celui de la liberté, fruit de la réussite. Elle est la garantie de la survie du groupe.

Ce comportement n'a pas pour but - on s'en doute - de satisfaire ou d'indisposer les observateurs. Le taxer par exemple, de sentimentalisme ou de « boomanie » n'est pas seulement outreucidant. Si on veut dire par là qu'il n'est pas suffisamment mercantile et qu'il ne procure pas une production suffisante pour des consommateurs de viande d'un type nouveau, citadin en l'occurrence, on fera bien de réfléchir d'abord à la fragilité des ressources sollicitées par les pasteurs qui vivent du lait de leur bétail depuis des siècles sinon des millénaires, sans s'arroger le droit de porter des jugements sur les économies exotiques (1). « Boomanie » contre « mégalomanie », le débat ne manquerait pourtant pas de piquant !

De nombreuses maladies du bétail ont été jugulées depuis quelques dizaines d'années en Afrique par les soins vétérinaires. Toutes, sauf une, apparue au fur et à mesure que disparaissaient les autres : l'inanition. Inutile de considérer le bétail sahélien comme une matière première à emboucher, délester ou commercialiser. En Oudalan, le bétail est un produit très élaboré dans des conditions de plus en plus difficiles, par des gens qui, pour la plupart, connaissent leur métier. Leurs difficultés sont certes réelles mais elles ont rarement pour origine des processus spécifiques au genre de vie.

Si les gens de la région de Tin Arkachen sont tous, peu ou prou, des pasteurs, il faudra cependant nuancer les choses au fur et à mesure de la présentation des différentes fractions du Séno Mango et ses abords, car certaines sont devenues telles contraintes et forces. J'ai surtout séjourné dans les campements (2) dont le bétail pâture en saison sèche sur le Séno Yarendi, le Séno Mango, le Séno Danadio, la dune d'Eraf n'Aman,

(1) la réciproque on s'en doute, n'était pas vraie et ne l'est toujours pas. Qu'on en juge :

« Pour les tribus nomades et vraiment sauvages qui ne connaissent pas du tout l'appropriation individuelle du sol, on pourrait pratiquer un système de réserves (...) »

FOLLINET, 1930
Le droit de colonisation
Étude de morale sociale et internationale,
imp. Neveu et Cie Lyon, 350 p.

« Du point de vue économique, comme du point de vue moral et social, l'intérêt de la France, autant que son devoir, est de stabiliser l'indigène et d'en faire un paysan (...) »

M. REILLE-SOULT, député,
J.O. du 5/1/1929,
(Citée par Follinet).

De nos jours, rien de bien neuf sous le soleil sahélien :

« Certains auteurs ont estimé nécessaire le maintien du pastoralisme des steppes. Nous sommes d'avis contraire car le nomade steppien est sans lien avec le sol, avec le patrimoine national. Seuls les liens du sang assurent une cohésion tribale sans rapport avec une indispensable cohérence nationale entre la nation et la tribu. Le pastoralisme de steppe est inconciliable avec toutes actions de scolarisation, de santé publique, de médecine et d'amélioration zootechnique.

« La réalisation des structures d'ordre et de progrès est indispensable dans toute l'étendue des steppes où vivent des populations de l'exploitation d'animaux en élevage extensif. L'on parle quelque fois de civilisation pastorale. C'est un abus de langage, il n'y a pas de civilisation de l'ignorance, de la turbulence, de l'anarchie économique (...). Le nomade doit pouvoir passer au stade d'adulte responsable conscient de ses possibilités d'homme... »

R. MIETTE,
Ingénieur Général d'Agronomie
In : Missi, octobre 1977.

(2) Voir les cartes.



5



7

*« Si un imouchar arrive là, tout d'un coup, au milieu de nous, on va tous se sauver en courant !
Si les gens ne se tuent plus aujourd'hui, c'est qu'ils ont peur »*



6

le Séno Tanghabagen et la « brousse tigrée » (1) qui s'étend entre ces différentes dunes et au nord de Féririlio, de part et d'autre de la piste Féririlio-Eraf n'Aman.

Les hommes et les bêtes de ces campements boivent, de la saison froide au commencement des pluies (donc de novembre à juin), aux points d'eau suivants :

- Gountouré Niéné
- Kolangai (in Guitane en *tamachek*)
- Saba Kolangal
- Saba Tin Ghassan
- Gandéfabou Kel Ewel
- Gandéfabou Djelgobé
- Féririlio (Amaoual en *tamachek*)
- Eraf n'Aman (« la tête de l'eau » en français) amont du Béli.

Les gens qui campent à Gountouré Kiri, buvaient alors encore à Gountouré Niéné.

J'ai peu fréquenté les Djelgobé et les Bella de la mare de Gargassa proches de Gandéfabou Kel Ewel. Les habitués m'avaient confirmé à plusieurs reprises que l'éventualité d'un forage vers Tin Arkachen ne les intéressait pas. En effet, leurs troupeaux ne pâturent pas habituellement aux abords du Séno Mango, mais au Nord de Gargassa.

(1) aussi nommée parce qu'elle ressemble à une peau de tigre lorsqu'on la regarde d'avion, ou qu'on étudie les photographies aériennes. C'est, en fait, un terme de photo-interprète.

5 1978 —

Charge au galop à Déou par des chameliers bella. Les Touareg abandonnèrent le chameau en passant sur la rive droite du fleuve Niger, à la fin du 18ème siècle et au 19^e, venant du Sahara... Ils abordèrent les steppes du Gourma où le cheval était roi. Devenus cavaliers, ils le restèrent jusque dans les années 30-40 semble-t-il (ils se sont battus à cheval à Yomboli, non à chameau). La dégradation de l'environnement et - surtout - la disparition de la main d'œuvre servile les ont conduit à redevenir chameliers car le chameau se nourrit seul sur pâturage naturel, ce qui n'est pas le cas du cheval qui doit boire souvent. Ils sont imités par les Bella et parfois même par les Djelgobé !

Déou est un marché et un village sédentaire fondé en zone nomade par des paysans-commerçants venus du Nord du pays Mossi. Il y a une quarantaine d'années.

6 1979 —

Bella au marché d'Oursi. L'émancipation des Bella se traduit - entre autre - par un désir de copier la tenue des anciens Illelan (Touareg). Oursi est un village Songhai « égaré » en Oudalan. En venant du Sud, ce village est le dernier établissement humain sédentaire qu'on rencontre. L'« amitié » entre Touareg et Djelgobé nécessite certainement beaucoup de diplomatie de la part de ces derniers. La dispersion Djelgobé dans le Gourma est liée à la « pax gallica ». La « mort » touarègue favorisera la mobilité de l'élevage peul. La bataille de Yomboli marque la fin de l'hégémonie touarègue. L'impôt fut désormais levé au profit de l'administration coloniale et non plus au leur. Quant à l'esclavage, il disparut progressivement au cours des années 20 à 50. Aujourd'hui de nombreux Bella vont travailler sur les chantiers de Côte d'Ivoire.

7 1979 —

Forgeron. Le morceau de métal en forme de croissant de lune qu'on voit en haut du cliché est une lame d'iler. C'est l'instrument aratoire du Sahel. Fixé sur un manche de métal de 2 m, il permet de sarcler sans retourner la terre. On l'utilise en le poussant devant soi animé d'un rapide mouvement de va-et-vient.

La plupart des Bella Iwarag Waragen de Fadar Fadar ne conduisent jamais leurs animaux à l'Ouest d'Eraf n'Aman vers Tin Arkachen. Cependant, nous nous sommes entretenus à plusieurs reprises de la question du forage, en raison de liens personnels déjà anciens et à cause du rôle joué par un des notables de l'endroit au forage en 1972 et 1973. Son expérience était précieuse.

Les hommes qui vivent en totalité ou en partie dans la zone délimitée par ces points d'eau (1) et la frontière du Mali sont tous des nomades éleveurs de zébus, de chèvres, de moutons et - dans une moindre mesure - de chamelles.

L'ancienneté de la vocation pastorale varie d'une ethnie à l'autre ainsi que les types de bétail élevé. Les plus gros éleveurs de zébus ont un comportement dans la Nature et un genre de vie très proche du « modèle » que j'ai présenté sous le nom de pastoralisme. Ce ne sont pas cependant les plus anciens dans la région.

Les tribus ou fractions de tribus utilisant ces points d'eau en fin de saison sèche sont, par ordre d'installation dans la région.

Les Kel Ewel

Forts de trois cents personnes environ, les Kel Ewel sont des imghad très métissés. Ce sont les premiers Touareg venus dans l'Oudalan, il y a un siècle et demi, fuyant les Iguadaren. Ne sachant ou ne pouvant se battre, pourchassés, les Kel Ewel n'ont jamais été très riches, malgré un genre de vie qui sollicite un grand nombre de ressources. Ce sont des éleveurs de bovins et de petits ruminants mais surtout des cultivateurs de mil et des cueilleurs, etc...

Ils ont découvert le site à puisard de l'*adjora* (2) de Gandéfabou il y a 70 ans environ (lieu-dit aujourd'hui Gandéfabou Kel Ewel). Ils campent à proximité pratiquement toute l'année, à l'exception de quelques ménages plus mobiles. Les Kel Ewel n'ont guère plus de cinq bœufs par ménage, ce qui est faible pour l'Oudalan de nos jours. Ils ont cependant de grands troupeaux de chèvres et cultivent d'importantes superficies de mil sur la dune de Gandéfabou et autour de la mare temporaire de Sirengou. Aujourd'hui, ils vont souvent travailler à l'extérieur de la région. Certains se louent même comme puisatiers en pays *mossi* durant la saison sèche.

Les Foulbé Djelgobé

(fractions nobles : 400 personnes)

Les premiers Djelgobé (de la fraction Sadaabé) sont venus en Oudalan il y a une soixantaine d'années, lorsque le danger que représente pour eux les imajaren Oudalan fut éliminé par l'armée française, notamment après la bataille de Yomboli. Ce sont les Djelgobé qui ont découvert le site de Gandéfabou (qu'on appelle aujourd'hui Gandéfabou Djelgobé) et de Gargassa.

Ce sont les pasteurs éleveurs de bœufs les plus exclusifs de la région. Toute leur énergie et leur savoir-faire est mis au service du bétail. Ce sont, de loin, les plus gros

(1) 3000 personnes. 3500 en comptant Gargassa et Fadar Fadar.

(2) Terme *tamachek* signifiant à la fois « cours d'eau temporaire » et « dépression » creusée par le cours d'eau en question. On dirait *oued* en arabe.

éleveurs de l'Oudalan occidental. Un seul type de bétail les intéresse vraiment : le zébu. Une seule ressource motive leur quête : la meilleure herbe, celle qui n'a jamais été pâturée. Chez eux, l'effectif moyen des troupeaux de zébus est de cinquante têtes par ménage environ. C'est un record pour cette partie du Sahel.

Les Foulbé Kelli

(fractions roturières : 800 personnes)

Anciennement soumis aux fractions nobles, plus ou moins liés à elles aujourd'hui par le mariage, les Foulbé Kelli ont un genre de vie identique à celui de leurs anciens maîtres. Ils se « situent » dans l'environnement de la même façon qu'eux. Partis de peu il n'y a pas si longtemps, ils sont moins riches en bétail que les Djelgobé, mais leur désir de réussir est d'autant plus fort. Ils pratiquent volontiers la culture et l'élevage du petit bétail pour mieux agrandir leurs troupeaux de zébus (25 têtes par ménage). Leur compétence est ancienne puisqu'ils furent souvent bergers d'autrui⁽¹⁾. Ils passent la saison sèche dans la région de Kolangaï, Gountouré Niénié et Gountouré Kiri depuis une cinquantaine d'années environ.

Les Ihayawan Iwarag Waragen et les Ihayawan Imedédran

(400 personnes)

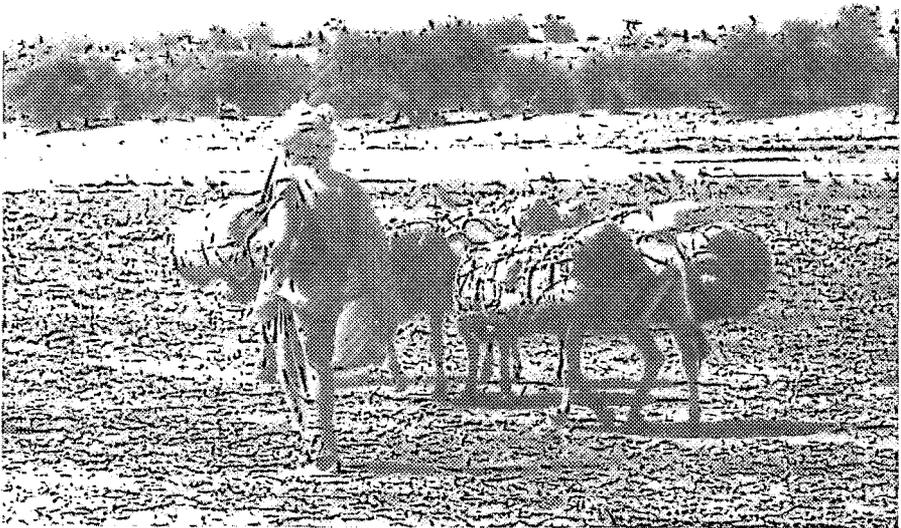
Bien qu'ils soient vassaux d'imghad, la richesse en bétail des Ihayawan est supérieure à celle des Kel Ewel car ils ont, dans une certaine mesure, profité du passé guerrier de leurs suzerains, les Imghad Iwarag Waragen de Tin Akof (chef actuel Férébi ag Baye) dont la force était crainte des Oudalan imajaren eux-mêmes.

Bergers courageux et modestes, ils délaissent volontiers le confort des campements proches de l'eau au profit de celui de leurs grands troupeaux de chèvres attirés par le pâturage arbustif de la « brousse tigrée » si ingrate à vivre de Zamarkoye, au nord d'Amaoual.

Ce sont les Ihayawan Iwarag Waragen qui ont utilisé les premiers la mare d'Amaoual. Les Ihayawan Imédédran boivent au puisard d'In Guitane.

La plupart des iklan de ces fractions sont restés au Mali et les Ihayawan cultivèrent eux-mêmes le mil en s'installant en Oudalan voici quelques trente-cinq années. Cela était nouveau pour eux. Les troupeaux sont de 10 à 15 bovins par ménage, dans une fraction comme dans l'autre. On doit les considérer autant comme des chevriers que comme des bouviers mais beaucoup d'entre eux n'ont que du petit bétail.

(1) certains étaient probablement pasteurs au Djelgodji avant l'arrivée des conquérants « Djelgobé », eux-mêmes plus guerriers que pasteurs à l'époque.



« Vous emportiez nos enfants pour aller les vendre »

8 1979 —

Caravane. Thé, sucre ou sel de Taoudénit en provenance de Gao à travers le Gourma et à destination des trois marchés de l'Oudalan : Markoye, Gorom Gorom et Déou. Au retour on transportera du mil dont la culture est ici à sa limite septentrionale (300 mm de pluie par an).

Les Iklan Imghad Iwarag Waragen

(800 à 1100 personnes) (1)

Depuis un quart de siècle environ, les liens qui les attachent aux Imghad Iwarag Waragen du Béli - leur chef d'alors était Baye - se sont relâchés. Certains ont rompu tout contact avec leurs imghad. Nombreux et prolifiques, les iklan des Iwarag Waragen ont essaimé partout en Oudalan, forts de la protection de l'autorité coloniale. Leurs installations à proximité des différents points d'eau de la région de Tin Arkachen correspondent autant à désir de fuir une tutelle ancienne (particulièrement dure dit-on) qu'à celui de trouver des pâturages nouveaux (2) et des terrains de culture.

Actuellement, ils ont à peu près reconstitué les effectifs de bétail perdus en 1973. Ils possèdent aujourd'hui une dizaine de bovins par ménage et l'épargne procurée par la migration temporaire en Côte d'Ivoire n'est certainement pas étrangère à cela (3).

Les visées sur l'environnement de ce groupe (on peut dire à peu près la même chose de la plupart des fractions *iklan* de l'Oudalan) sont très éclectiques. Leur ardeur au travail s'exerce sur un grand nombre de ressources disponibles au Sahel (de l'herbe au gibier, en passant par le fonio sauvage, le sol, les graines stockées par les fourmis, le bois ou les racines de nénuphar), et cela dans une optique résolument prédatrice et dans un environnement où leur passé ne contribue pas à les rendre « responsables » puisqu'ils y ont toujours travaillé pour autrui.

Plus que des pasteurs, on doit les considérer comme des opportunistes de l'exploitation du milieu, avec une option vers le bétail, très inspirés par le mimétisme qui les pousse à vouloir égaler les Imghad Iwarag Waragen sur ce terrain-là. Beaucoup n'ont d'ailleurs que des chèvres, ce qui n'est pas un simple palliatif au bétail chez les Kel tamachek à la différence de ce qu'on peut constater chez les Djelgobé.

Outre ces différentes fractions, le Nord-Ouest de l'Oudalan compte également quelques familles aux effectifs limités venant dans la région en saison sèche, mais cultivant ailleurs (4) comme les Itaboten qui passent la saison sèche à Loukodou, ou comme les « Gawboro » et les Arabes de Bamba réfugiés à Gandéfabou en 1973, pratiquement privés de bétail. Tous ces gens ne représentent pas plus de 200 à 300 personnes.

Quelques Iklan Ihayawan (Imédédran ou Iwarag Waragen) et Iderfan ne possèdent pratiquement que des chèvres. Tout cela représente, en 1980, environ 3000 personnes, 12 000 à 13 000 zébus et 4000 UBT équivalentes (5) en moutons, chèvres, ânes et chameaux confondus. Bien entendu, il ne s'agit là que d'une simple estimation.

Elle correspond au comptage effectué par BARRAL en 1969 (6). Mes évaluations confirment l'avis de tous, à savoir que les effectifs perdus pendant la grande sécheresse

(1) suivant qu'on inclut ou non ceux de Fadar Fadar.

(2) bergers des imghad, beaucoup ont conservé avec eux du bétail dont ils avaient la garde, d'ou, également leur désir de s'éloigner.

(3) un bella qui revient d'Abidjan « fortune » faite achète en général une *tacouba* (épée des imajaren) un *tagelmoust* (turban-voile indigo) et un chameau. Il fait en quelque sorte le touareg, puis achète des chèvres dont le coût sera investi en zébus.

(4) on « est » de l'endroit où est son champ... Plus exactement on est de l'endroit où réside le plus souvent les anciens de sa famille, près des greniers, donc des champs.

(5) Unité de Bovin Tropical (une UBT représente un animal standard de 250 kg, poids vif).

(6) bovins seulement pour BARRAL qui avait effectivement compté les têtes de bétail. J'ai procédé différemment, en effectuant des estimations d'effectifs campement par campement.



9

*« La Civilisation ?
Quelle Civilisation ?
La Civilisation... La voilà, la Civilisation ! »*



10

« Nous vivons bien au moins. Nous avons gardé notre coutume »

de 1973 ont été reconstitués ou le seront cette année - sans préjuger de certains cas particuliers bien entendu -.

Cette estimation n'inclue pas les troupeaux maliens qui séjournent autour d'Eraf n'Aman en début de saison sèche et repartent avant la chaleur des mois de mars à mai. Elle n'a qu'une valeur indicative. Ces troupeaux nomadisent sur des parcours d'une amplitude trois fois supérieure à celle de la « zone du forage » et situés - en l'occurrence - au Mali, vers In Daki et Gossi. Je reviendrai sur cette importante question.

On pourrait caractériser le genre de vie des différentes fractions de la façon suivante :

- (1) Pasteurs, éleveurs de zébus : Foulbé Djelgobé ; 5000 bovins.
- (2) Pasteurs, éleveurs de zébus et de petit bétail, surtout depuis 1973, cultivant dans la mesure du possible, très motivés par leur désir d'égaliser les précédents dont ils partagent l'idéologie après en avoir été socialement dépendants au Djelgodji : Foulbé Kelli ; 3500 bovins.
- (3) Pasteurs ou (guerriers ?) déchus, éleveurs de chèvres et de zébus, cultivateurs de mil, victimes d'une histoire ancienne agitée : Kel Ewel ; 300 bovins.
- (4) Pasteurs en difficulté, éleveurs de chèvres et de zébus s'adonnant depuis peu à la culture du mil, recherchant un nouvel équilibre à la suite du déclin de leurs imghad et de l'émancipation récente de leurs iklan : Ihayawan Imédédran et Iwarag Waragen ; 1 500 bovins.
- (5) Cultivateurs, cueilleurs et éleveurs, opportunistes au genre de vie en pleine évolution, toujours très lié à l'agriculture extensive : Bella Iwarag Waragen ; 1 500 bovins.
- (6) Divers Gaobé et iklan ; 500 bovins environ.

La description du genre de vie et de l'utilisation de l'espace montrera que le pastoralisme, pris au sens large d'élevage extensif nomade, est vécu différemment dans la région de Tin Arkachen. On constatera également que les gros effectifs en bétail bovin « ne relèvent pas » de l'accumulation irresponsable de têtes « inutiles », mais d'une compétence qui doit se manifester tous les jours car rien n'est jamais acquis dans ce mode d'existence. Un troupeau peut être perdu en quelques jours et les liens de solidarité qui existaient à l'intérieur des groupes sont moins forts aujourd'hui que jadis. Celui qui néglige son troupeau ou le gère mal, le perd.

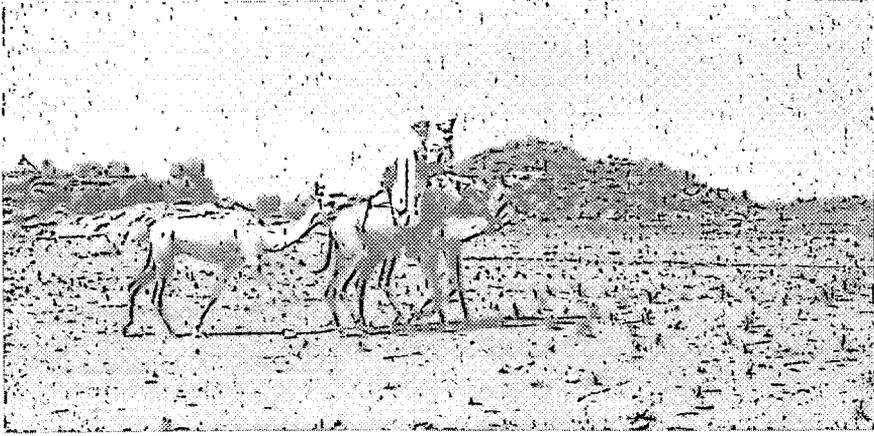
Il est remarquable - mais on le remarque peu - que les pasteurs de tradition se plaignent rarement, moins fréquemment en tout cas que beaucoup de néophytes qui veulent du bétail « comme tout le monde ». Ces derniers ont rarement la compétence et les motivations suffisantes pour assumer la condition d'éleveur responsable. Cela fausse beaucoup de choses dans le cadre de genres de vie où les ressources sont *res nullius*.

9 1972 —

Jeune fille djelgobé, fraction Sadaabé. Comme l'Indien des plaines ou de la forêt, le Peul nomade par son existence même est un « témoin gênant » et la preuve vivante de la vanité du mythe étranger : des besoins croissants justifiant une « maîtrise » de la nature qui pourrait bien n'être qu'une destruction. Pour le pasteur, l'abondance réside dans la perpétuation de la nature, non dans l'accumulation de biens périssables fabriqués à partir de ressources fossiles donc limitées. Voilà qui agace ceux qui n'ont pas une telle sagesse. J'entendis un jour à propos des nomades de l'Oudalan la réflexion suivante : « Si on ne fait rien pour ces gens-là, ils garderont toujours leur liberté !... »

10 1979 —

Femme Gaobé sur les bords du Béli.

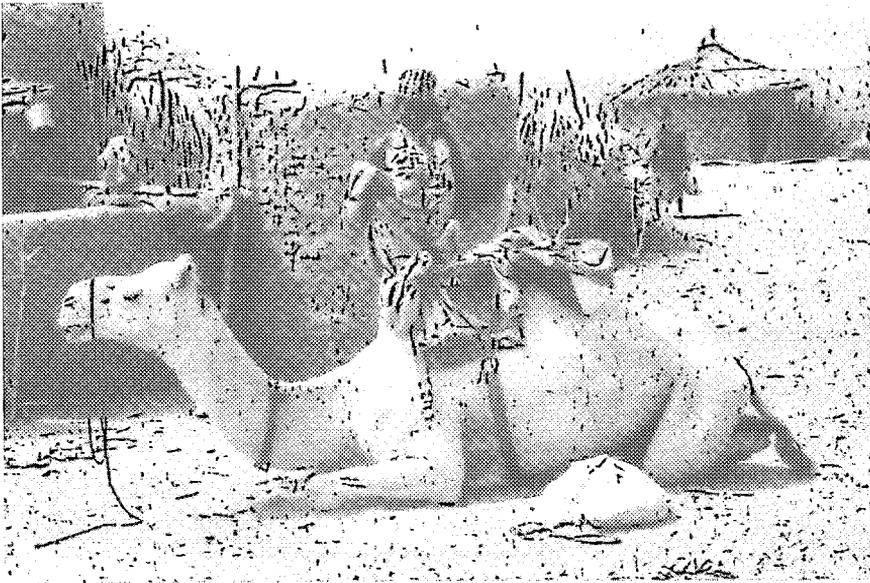


11 1979 —

Chameliers Bella près de Déou. Aujourd'hui, les Bella montent à chameau et s'habillent comme leurs anciens « patrons » illelan, parfois avec un peu d'ostentation comme le montre la coiffure des deux personnages.

Le désir de « dépasser » les maîtres est tel qu'une des premières opérations effectuées par le Bella qui revient d'un séjour de travail en Côte d'Ivoire est l'acquisition d'un chameau, d'une selle et d'une épée (tacouba)...

Le cliché a été pris dans un champ de mil semé depuis une quinzaine de jours.



12 1979 —

Femme djelgobé et son chameau à Déou. Les « anomalies » contenues dans cette photo sont nombreuses : Déou est un village fondé récemment en milieu nomade par des Mossi, étrangers à la région. Ils cultivent du mil et animent un important marché que fréquentent les Djelgobé et les Kel tamachek (Kel Ewel par exemple) de la partie occidentale de l'Oudalan.

Les Djelgobé commencent à utiliser le chameau comme moyen de transport. C'est un fait nouveau et exceptionnel... à plus forte raison s'il s'agit d'une femme. La selle est de type fouareg. Les entraves sont fixées aux pattes du chameau lorsqu'on le lâche au pâturage. Elles ont été ici passés autour du cou de l'animal. Circuler ainsi est une pratique courante chez les Bella et autres néophytes mais c'est une faute de goût chez les hommes de condition...

NATURE OUDALAN

Les hommes sont dans la nature. Ils y agissent au même titre que les autres forces qui la composent et les « ressources » n'existent qu'en fonction de leurs visées sur elle. Parler de potentialités n'a pas grand sens en soi. On doit le faire en relation avec ce qui a été dit de l'état pastoral. Pour les pasteurs, le problème n'est pas de savoir ce qu'ils peuvent obtenir d'un espace donné. Il est de savoir combien de temps un environnement (1) éventuellement accessible sera plus intéressant que celui qu'ils utilisent déjà. L'échelle de temps utilisée pour faire ce calcul peut être de quelques jours, de quelques semaines ou de plusieurs années. Quant aux éléments du calcul ils ne seront pas uniquement d'ordre « zootechnique » mais aussi, sociologique, esthétique ou politique... mais je propose là des catégories tout à fait étrangères aux gens de l'Oudalan qui ne formulent jamais les choses ainsi.

Il n'est pas très utile de s'étendre sur le problème des sols bien que la plus grande partie des éleveurs cultivent du mil. On consultera à ce propos la « carte de reconnaissance des sols de Haute-Volta », publiée par l'ORSTOM, et les travaux de René Boulet (1968). Ce sont les dunes anciennes qui sont les plus recherchées pour la culture et jamais les bas-fonds. C'est vrai pour tous les Peul, bien sûr, mais aussi les fractions imghad et les « iklan ». Fait nouveau, certains cultivent du sorgho blanc sur des sols de bas-fonds depuis 1973. Cela agace d'ailleurs les plus gros éleveurs, notamment les Djelgobé, car c'est là que se trouvent les meilleures pâturages (2).

La brousse et les parcours

Dans la région de Tin Arkachen, la brousse (au sens peul de *ladde* : l'espace non humanisé, opposé à *wouro* : le village), pâturée ou non, peut être classée en trois grands types de parcours qui présentent chacun un intérêt variable sur le plan pastoral :

- les formations végétales sur argile, cuirasse ferrugineuse et glaçis : 500 km².
Fourré arbustif dense, dit aussi « brousse-tigrée » par les spécialistes de la végétation.
- les formations sur sable (dunes ou placages sableux) : 620 km². Steppe parsemée d'arbres, d'arbustes ou d'euphorbes.
- formations sur sols hydromorphes et *adjora* : 50 km².

Les défrichements réalisés pour la culture du mil et les jachères (représentant environ 30 km²) sont presque toujours situés sur la dune. Ils sont donc effectués aux dépens de la steppe.

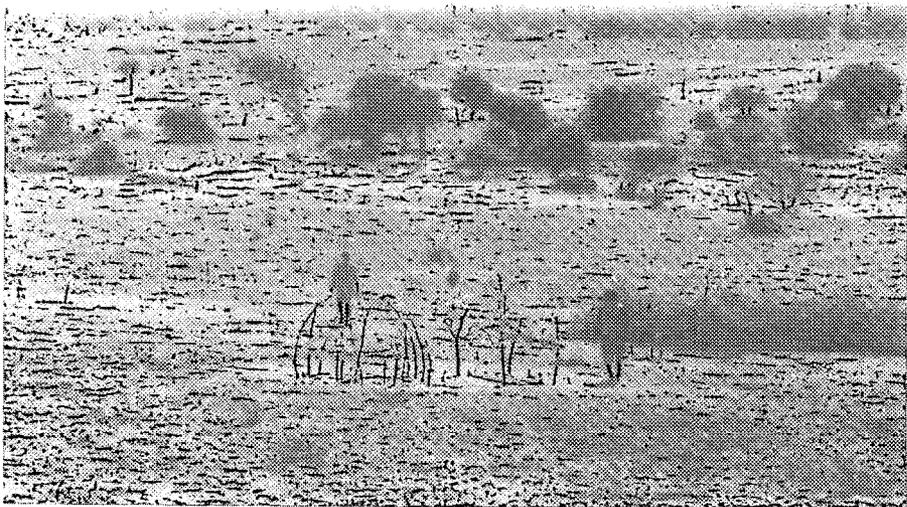
(1) nature, environnement, espace, parcours... autant de termes que recouvre celui de *ladde* en *foufouldé*, traduit en général par « la brousse ».

(2) à *Panicum* par exemple. Certains « spécialistes » ont l'habitude de classer comme sol à « vocation pastorale » des zones qui n'intéressent pas les cultivateurs. Je rappelle cette évidence : ce sont les meilleurs sols qui portent les meilleurs pâturages. Les éleveurs comprennent mal pourquoi ils doivent parfois payer des amendes lorsque leurs troupeaux entrent dans un champs, alors que nul ne les indemnise lorsque leurs parcours sont défrichés et mis en culture par autrui.



13

« Je ne suis pas vieux pourtant... quand j'étais enfant, là, c'était la forêt. Deux tunnels permettaient d'arriver à la mare. Il y avait des gazelles et des autruches sur la dune que tu vois... et de l'aborum ! »



14

« Quand j'ai vu ces cailloux j'ai dit il y a sûrement de l'eau. J'ai alors programmé une tournée avec le veto. La première nuit là-bas, le lion a crié toute la nuit »

Le fourré

Si on considère que les dunes sont des « anomalies » ou plus exactement des phénomènes superficiels et (géologiquement) récents, le fourré est la végétation « normale » du pays compte tenue du climat actuel. A l'échelle de la région, il apparaît « en négatif », de façon tout à fait subjective d'ailleurs. D'abord, ce n'est pas lui qui occupe la plus grande partie de la surface. Ensuite il est dense, touffu, vert foncé ou gris en saison sèche... Bref, désagréable. On y étouffe et on s'y perd, car la vue ne porte qu'à quelques mètres et il n'est jamais situé sur les hauteurs. Le pâturage n'y est pas bon car l'herbe est rare. Les arbustes y meurent par millions... Quelques baobabs par-ci par-là rassurent et offrent un peu d'ombre (par le tronc, pas par les feuilles !) Sur le bord du Séno, contemplant le fourré à perte de vue, on a l'impression d'être sur une plage face à une mer grise et agitée, couverte de brume. Il faut traverser et on ne sait comment embarquer pour la dune suivante - l'erg en fait - qui est à 10 ou 15 km de là : un autre rivage qui apparaît comme une frange claire si l'air n'est pas chargé de poussière, ce qui est rare. Personne n'aime le fourré. On vit sur la dune... Personne sauf les chameaux qui peuvent y subsister sans boire grâce à quelques plantes succulentes et les chacals qui peuvent s'y cacher... Les chameaux, les chacals et les chèvres des Ihayawan !

13 1979 —

La mare de Bangao. Il y a à peine une trentaine d'année, les rives de cette mare étaient inaccessibles à cause de la densité de la végétation. Le lion était alors le roi des lieux. La désertification des environs de Bangao et de la plupart des autres mares de l'Oudalan n'a pas été uniquement le fait des cultivateurs-éleveurs Bella mais aussi celui de pasteurs nomades s'adonnant (la chose n'est pas incompatible car la saison des cultures ne dure que de deux à trois mois) à la culture du mil. Le surpâturage est responsable du remplacement progressif des parcours à Andropogon gayanus (graminées pérennes que les Kel tamachek appellent aborum) par des espèces annuelles (Schoenefeldia gracilis, Loudetia togoensis, Aristida mutabilis, etc.) moins riches.

Dans ce type de lieu et au-delà de 2-3 habitants au km² et 20 hectares par tête de zébu, le pastoralisme n'utilise plus seulement les ressources fourragères renouvelables d'une année sur l'autre. Avec 6 habitants au km² aujourd'hui, l'Oudalan voit son capital naturel se dégrader régulièrement. Les éleveurs les plus exigeants (Djelgobé en l'occurrence) partent avec leurs animaux dans le Gourma malien. Les moins talentueux (ou les plus malchanceux parfois) vont à la ville, Ouagadougou ou Abidjan. Il s'agit d'ailleurs souvent de Bella anciens serfs - bergers ou cultivateurs - des Touareg, n'ayant jamais vécu la condition pastorale pour leur propre compte. La Brousse reste « propre mais elle s'appauvrit... »

14 1979 —

Tin Arkachen : L'endroit des Pierres Blanches. Là affleure le calcaire. C'est Henri BARRAL qui, en bon méditerranéen, subodora la présence de l'eau à la vue de ces roches. C'était à la fin des années 60. L'endroit est utilisé par les éleveurs à la fin de la saison des pluies. La mare garde l'eau jusqu'en octobre. Deux mois d'utilisation d'un tel pâturage est idéal. Le camp vient d'être levé et il y a encore un peu d'herbe. C'est la sagesse... mais le site du forage Christine est à 2 km de là...

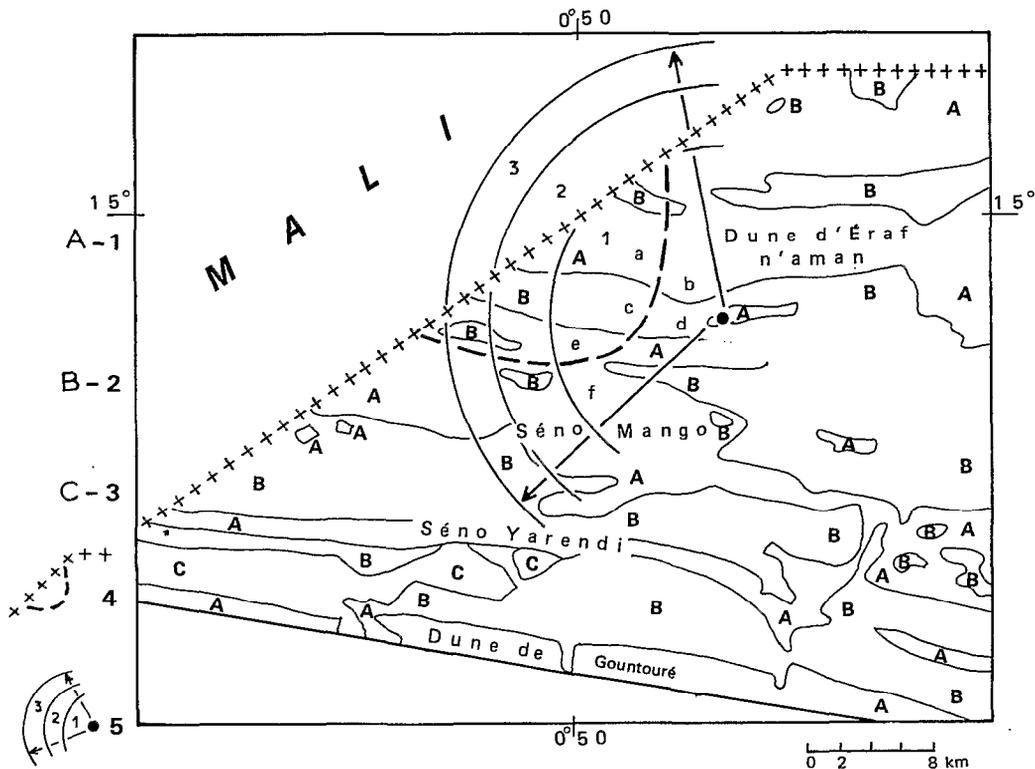


Fig. 1. Types de pâturages et zones de parcours à partir du forage en 1972.

- A. Steppe sur dune à *Schoenefeldia gracilis*, *Cenchrus biflorus*, *Aristida mutabilis*, *Guiera senegalensis*, *Commiphora africana* ou *Euphorbia balsamifera* (plus, en l'absence de pâture, *Andropogon gayanus* et *Blepharis linariifolia*).
- B. Fourré arbustif à *Pterocarpus lucens* (« brousse tigrée ») sur argile ou cuirasse ferrugineuse.
- C. Forêt de bas-fond plus ou moins inondable à *Anogeissus leiocarpus*.
- D. Pâturages actuellement vierges-
- E. Parcours utilisés en 1972 à partir du forage (zone 1, 2, 3). Voir détails dans le texte et en annexe.

Les pâturages de ce qu'il est convenu d'appeler la « brousse tigrée » (1) sont d'un intérêt limité, sauf, peut être, en début de saison des pluies (juin) grâce aux repousses de jeunes feuilles d'arbustes et en début de saison sèche (octobre), par la litière de feuilles mortes qu'affectionnent les chèvres.

La « brousse tigrée » au sens strict, son aspect en tout cas, semble être une végétation propre à un milieu évoluant vers une plus grande aridité. La concurrence accrue

(1) le terme « fourré » paraît moins saugrenu. Il convient mieux à la réalité au sol : la brousse touffue à *Pterocarpus* a bien l'aspect d'un immense fourré lorsqu'on la découvre de la dune. Il convient parfaitement. Pour désigner cette formation je l'utiliserai dans le sens *tamachek* local de *finta* (brousse noire, profonde ; fourrés impénétrables). Voir la catégorie B de la figure 1.

pour l'eau dans le sol, expliquerait la disparité des arbustes en longues bandes évoquant effectivement la peau du tigre... Il est en tout cas évident que la faible pluviosité de 1972 et 1973 (1) a précipité sa destruction indépendamment de la pâture. Le fourré est en train de disparaître en tant que tel. Une grande partie des arbustes qui le composent crèvent ou sont déjà morts. C'est notamment le cas de *Pterocarpus lucens*.

Les espèces caractéristiques sont essentiellement des arbustes ou des arbres de petites tailles. L'herbe est très rare, souvent limitée aux petites plaques de sables qui parsèment parfois ces étendues plus ou moins argileuses ou cuirassées. Il s'agit de graminées annuelles peu différentes de celles de la dune, mais on trouve parfois quelques touffes d'*Andropogon gayanus*, pérenne, sur les parcours peu ou pas fréquentés.

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, l'herbe ne progresse pas à la suite de la dégradation du couvert arbustif. Des aires dénudées s'étendent à l'intérieur de ces zones comme une lèpre et les sols s'y détériorent rapidement par ravinement ou encroûtement. C'est en ce sens qu'on peut parler de désertification de l'Oudalan, sans préjuger des défrichements intempestifs, bien entendu.

Malgré la dégradation qui l'affecte, le fourré reste le refuge d'une partie de la faune sauvage, notamment des carnassiers, mais aussi de la gazelle et de l'autruche lorsqu'il n'est pas trop dense. Il n'est pratiquement pas pâturé au cours de la saison sèche, sauf par les troupeaux de petits ruminants dont certains bergers émondent ou abattent les arbres ou les arbustes s'ils jugent la litière de feuilles mortes insuffisante.

La steppe

Sur le sable, la composition des pâturages varie (2) suivant la pression de la pâture ou l'ancienneté des défrichements.

Sur la dune de Gountouré Niénié à Gandéfabou et sur le Séno Yarendi, ce sont les graminées annuelles qui dominent, dont le célèbre *cram cram* (*Cenchrus biflorus*).

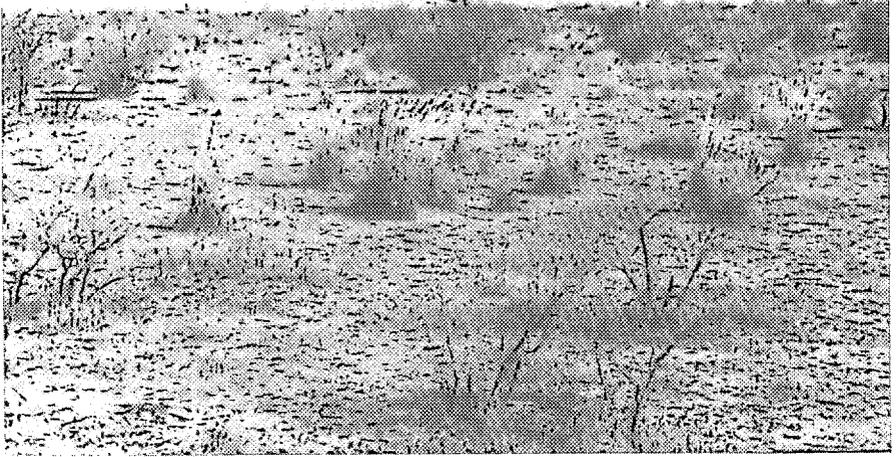
Avant 1973, la strate ligneuse était essentiellement composée de *Combretum glutinosum* au port arborescent. Il a pratiquement disparu aujourd'hui, plus ou moins bien remplacé par un épineux (*Balanites aegyptiaca*) dans les zones à très fortes densités de petit bétail (3), comme autour de Gandéfabou Kel Ewel par exemple. Ailleurs, *Guiera senegalensis* occupe les petites dépressions de la dune où il était associé à *Andropogon gayanus* avant que celui-ci ne soit détruit, depuis une vingtaine d'années, par la coupe et la pâture. Sur le Séno Yarendi et la dune de Gountouré, le pâturage à graminées (qui sèchent sur pied à la fin des pluies) est détruit dès les mois de décembre et janvier. Le fait est systématique de Gountouré Niénié à Gandéfabou. Il l'est presque entièrement en avril sur le Séno Yarendi en année favorable et dès le mois de mars en année difficile, comme 1980. Sur le Séno Mango et le Séno Danadio raisonnablement ou pas pâturés (4), les silhouettes d'arbres, d'arbustes ou de plantes grasses se font discrets, mais

(1) la fameuse « Sécheresse »... 80-100 mm de pluie environ tombées en quelques averses en juillet au lieu des 400 à 500 mm habituels probables dans les années 60. En fait les références manquent.

(2) regroupés dans la catégorie A de la figure 1. Détails en annexe.

(3) la digestion de ces graines par les animaux facilite la prolifération. C'est un très bel arbre au demeurant et bien plus utile que le *Combretum*.

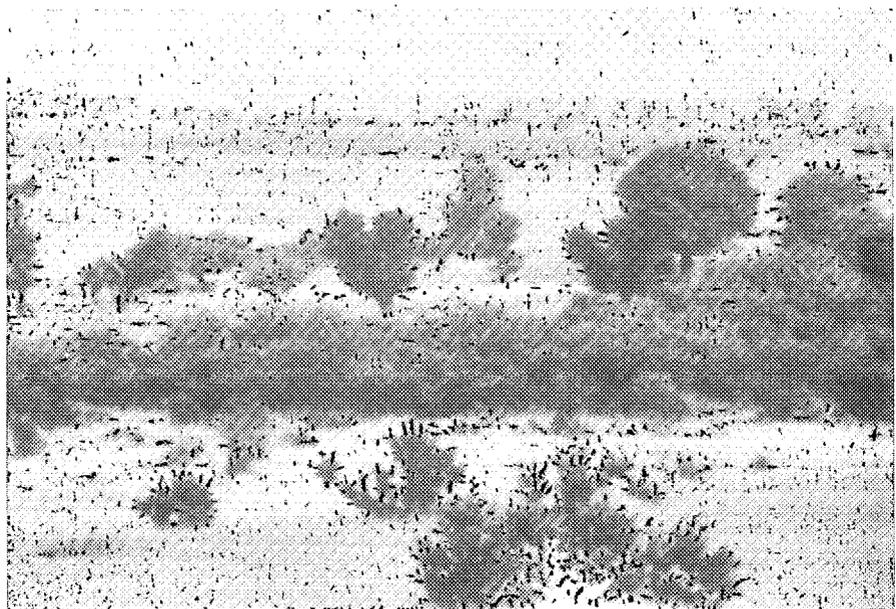
(4) sauf en 1972 et 1973 lors de l'ouverture du forage Christine.



15



16



17

le tapis herbeux est dense et riche. Le sol est pratiquement invisible, sauf à l'emplacement des anciennes termitières et cela pour une raison que j'ignore.

En zone vierge, au cœur du Séno Mango, près de la frontière du Mali, les associations sont à peu près les mêmes avec la présence remarquable de *Blepharis linariifolia* et *Andropogon gayanus*. Ces deux herbes, très recherchées, s'étendent sur plusieurs dizaines d'hectares voire plusieurs centaines d'hectares pour *Andropogon gayanus*. Parfois même, *Cymbopogon giganteus* apparaît parmi les touffes d'*Andropogon gayanus*. Il y a également du *Panicum laetum* dans les petites dépressions : c'est le fonio sauvage très recherché par le bétail - c'est le meilleur pâturage de saison de pluie - mais aussi par les Kel tamachek de basse condition, pour leur propre consommation.

Andropogon gayanus n'a pas résisté aux quelques mois de pâture de 1972 et 1973 à l'ouest du forage Christine lors de la première ouverture (pas plus que *Blepharis* d'ailleurs). On n'en trouve plus aujourd'hui que quelques touffes éparses alors qu'il était abondant comme aujourd'hui dans la moitié sud du Séno Mango à plus de 22 ou 23 km des points d'eau, c'est à dire au-delà des limites atteintes par les troupeaux venant des points d'eau. On peut parler ici de savane (1).

Sur la dune d'Eraf n'Aman et le Séno Tanghabaguen, la disparition de *Combretum glutinosum* laisse un horizon dégagé parsemé de *Guiera senegalensis*, *Balanites aegyptiaca* ou *Euphorbia balsamifera*. Les graminées y sont les mêmes que sur le Séno Mango et la steppe offre à peu près le même aspect. Cependant, la présence du *cram-cram* est plus évidente, alors que *Blepharis linariifolia* et *Andropogon gayanus* ont disparu. Les autres espèces se maintiennent assez bien car la mare d'Eraf n'Aman ne permet pas l'abreuvement des troupeaux toute l'année, sauf après une saison des pluies, exceptionnellement favorable à son remplissage.

Si les formations sur dunes (*séno*) et le fourré occupent la plus grande partie de la région de Tin Arkachen, la forêt des mares et des *adjora* constitue un milieu du plus haut intérêt écologique et pastoral, pour le petit bétail et les chameaux en tous cas. Il faut se hâter de l'écrire car sa destruction totale ne saurait tarder. Ces forêts des bas-

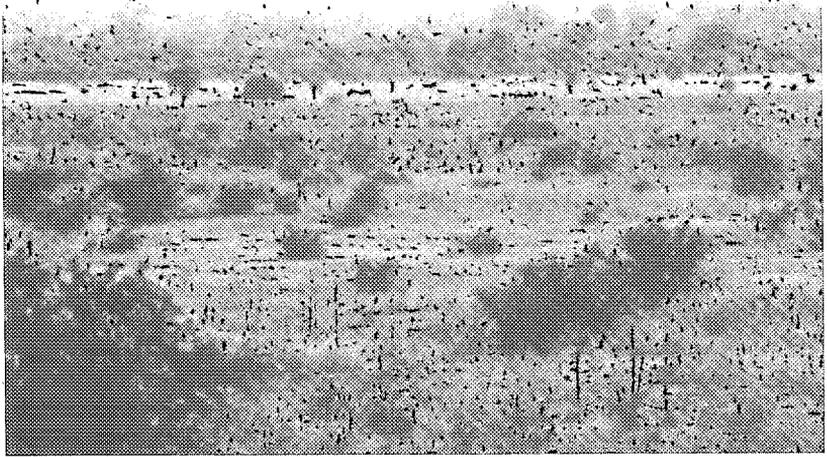
(1) la taille et la densité des touffes d'*Andropogon gayanus* y est remarquable et beaucoup de régions soudanaises ne possèdent plus de telles formations. La régression générale d'*Andropogon gayanus* au Sahel comme en Savane est un des phénomènes majeurs de l'écologie pastorale en Afrique occidentale aujourd'hui. Dans l'indifférence générale des spécialistes semble-t-il.

- 15 1979 —

 Le Séno Yarendi : raisonnablement pâturé. L'endroit est à mi-parcours (9 km du point d'eau) et la photo est prise à mi-saison (décembre). La première fois que je suis allé sur le Séno Yarendi en Land Rover, les Djelgobé sont parti se cacher.
- 16 1979 —

 La dune, le fourré et, au fond, le Zaran Kipsi, qui marque, vers le sud le début du pays Kurumba et Mossi : le pays des paysans. Le pâturage de la dune est pratiquement terminé au moment où la photo a été prise.
- 17 1979 —

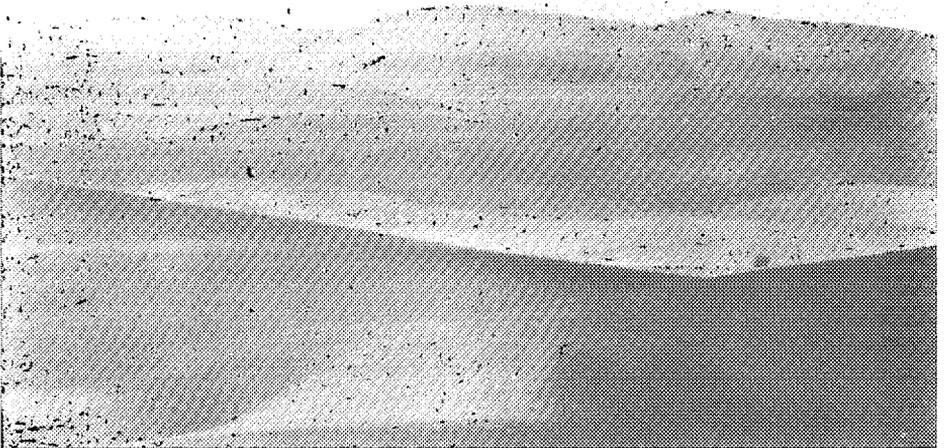
 Un des derniers lambeaux de forêt de bas-fond de l'Oudalan : celui de Gountouré Niénié. Encore, les plus grands arbres comme Anogeissus ont-ils disparus. Le cliché est pris à la fin de la saison des pluies. En fin de saison sèche, on ne verra plus que des troncs sans branches. Les arbres supportent de plus en plus mal un tel traitement.



18



19



20

« Prenons garde que ce pays ne retourne aux chucals »

fonds inondables et des mares de Soum, Sébangou et Loukodou (1) constituent un milieu très particulier. Elles sont séparées par des seuils à peines visibles dans le paysage qui portent presque toujours les espèces du fourré environnant.

Cette végétation des mares ne présente pas grand intérêt pour l'élevage du zébu, mais elle est très recherchée pour le petit bétail (émondage) et les chameaux. Surexploitée, elle est en voie de destruction très avancée : *Anogeissus leiocarpus* et *Mitragyna inermis* (toujours très mutilé), voisinent avec les espèces du fourré sur les sols moins argileux et moins humides. Les *Anogeissus*, maîtres anciens de ces lieux et dont le port évoque le bouleau, sont en train de disparaître à cause de l'élevage excessif dont ils sont victimes. Ils ne se reconstituent plus car ils sont désarmés devant la dent du bétail à la différence de certains épineux.

La steppe de la dune est perturbée par les défrichements dans les zones proches des points d'eau (fig. 3). L'effet immédiat de la mise en culture est, bien sûr, la suppression du couvert arbustif et arboré. Des arbres épineux comme *Balanites aegyptiaca* et *Acacia radiana* colonisent la jachère si la pâture le permet. Ces deux espèces sont d'ailleurs les principales « gagnantes » de la sécheresse du début des années 1970, à la différence de *Combretum glutinosum* et *Pterocarpus lucens*.

La jachère

Les anciens champs sont également reconquis par des arbustes qui parsèment une steppe dont la composition est peu différente de celle des zones n'ayant pas été cultivées.

En Oudalan, la mise en culture est continue - et sans amendement notable - pendant plusieurs dizaines d'années parfois. La brousse ne se reconstitue pas en l'état antérieur après un tel traitement (2). On peut d'ailleurs se demander si ce n'est pas la culture du mil qui façonne le paysage végétal à long terme, en le dégradant d'un point

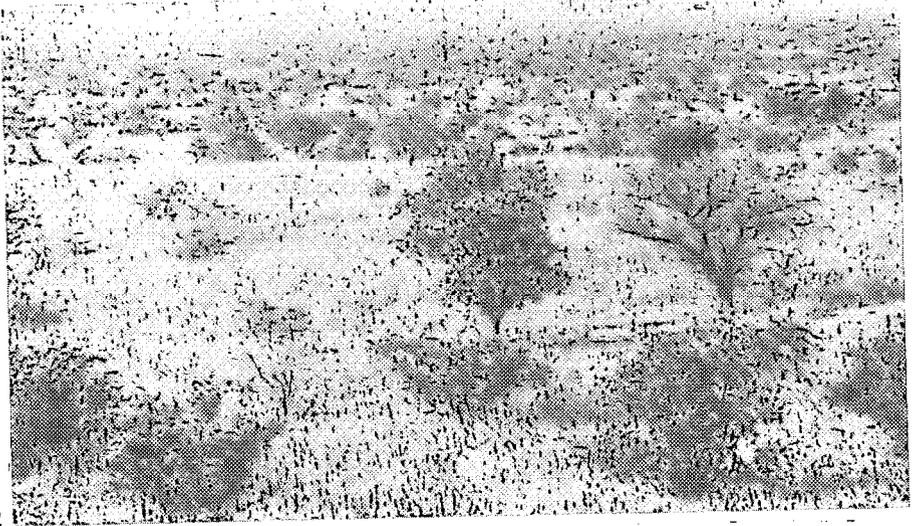
(1) je ne mentionne pas celles du Haut-Béni car leur déboisement est terminée sauf quelques petits lambeaux vers Amaoual.

(2) parler de « jachère » est en fait impropre : il y a abandon du champs après un temps de culture indéterminé.

- 18 1979 — *La mare de Loukodou vu du Séno Yarendi. La dune est cultivée à cet endroit par les djelgobé dont on aperçoit les huttes. Toutes les mares de l'Oudalan offraient cet aspect il y a quelques dizaines d'années. Loukodou est une exception aujourd'hui.*
- 19 1979 — *La mort de Pterocarpus lucens et du fourré.*
- 20 1979 — *Les dunes vives d'Oursi. Le désert est revenu sous 500 mm de pluie ! Le résultat de la mise en culture de la dune dans la sédentarité. Les ergs sableux de l'Oudalan se sont mis en place sous un climat désertique il y a des milliers d'années. Aujourd'hui ces bandes de sable de plusieurs dizaines de kilomètres de long et 2 ou 3 de large sont recouvertes par la steppe (Voir par exemple les photos du Séno Mango). Cependant le surpâturage et les défrichements intempêtifs peuvent provoquer une remobilisation de ces dunes. C'est le cas à Oursi, village Songhai situé dans l'Oudalan central, aux confins septentrionaux de l'habitat sédentaire.*



21



22



23

« Nous voulions la Brousse et nous avons la Brousse »

de vue écologique et pastoral. Une telle impression se dégage des témoignages présentés plus loin. Dans de nombreuses régions de l'Oudalan c'est une évidence.

Les champs et les jachères plus ou moins récentes occupent une superficie de 25 à 30 km², toujours située sur la périphérie de la zone du forage. Un Kel Ewel disait : « *La brousse est saccagée, mais ce n'est pas la faute du bétail* ». On peut effectivement réfléchir en ce sens car la durée de mise en culture varie ici entre 20 et 30 ans, parfois plus ! l'exemple d'Oursi montre que la dune est d'une extrême fragilité. La « beauté » de l'erg de dunes vives qui ceinturent ce village au Nord est bien celle d'une mauvaise carte postale (1)... Il faut faire une dernière remarque à propos de la végétation de l'Oudalan : sauf acte malveillant - durement sanctionné par l'opinion ou accident, les feux de brousse n'existent pas. La remarque ne va pas de soi car il est des régions dont les pâturages sont composés d'espèces annuelles et qui brûlent pourtant chaque année.

La faune

La Haute-Volta possède des espèces animales sauvages en voie de disparition à l'échelle de l'Afrique Occidentale et certaines ne se trouvent plus - dans le pays - que sur le Séno Mango et ses environs. Elles sont très menacées comme l'autruche ou sur le point d'être exterminées comme la gazelle dama, la gazelle dorcas ou le guépard. Il faut insister sur cette question. L'éluder pourrait cautionner une attitude irresponsable vis-à-vis de ce patrimoine. La région de Tin Arkachen fait d'ailleurs partie de la « réserve sylvo-pastorale et partielle de faune du Sahel » (décret du 9.12.1970). Les estimations d'effectifs que j'avance parfois concernent uniquement la zone telle que je l'ai circonscrite (frontière, dune de Gountouré Niénié, piste Gandéfabou Kel Ewel-Eraf n°Anam), sauf indication contraire.

Animaux vus dans la zone en 1979 et 1980 et effectifs probables, sous réserve de contrôle par des spécialistes :

— gazelle ruffrongs :	100
— gazelle dama (biche Robert)	10
— phacochère	50 ?
— oryctérope : courant	
— hyène tachetée : courante	
— hyène rayée : courante	
— chacal : courant	
— renard pâle : courant	
— chat doré (2) : quelques individus ?	
— chat de Lybie : assez fréquent	
— guépard : 5 à 10	
— autruche : 50	

(1) Oursi est situé en Oudalan mais en dehors de la région de Tin Arkachen.

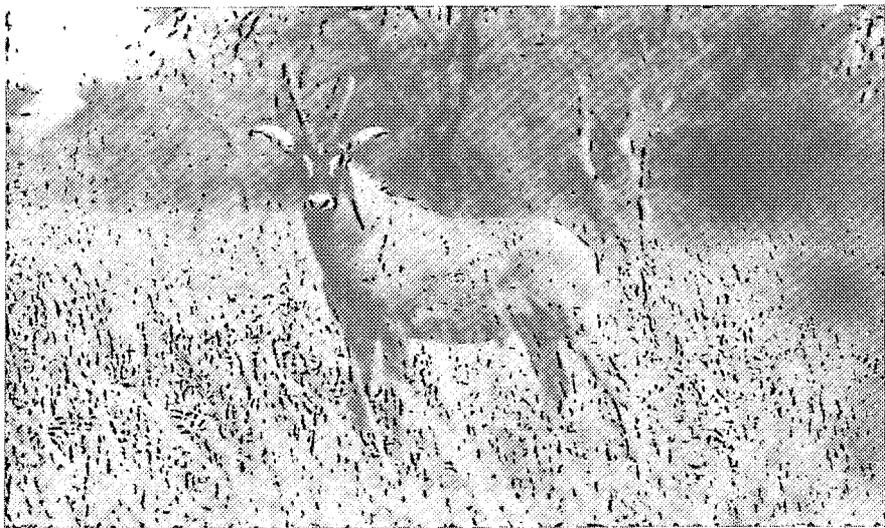
(2) la littérature ne le signale pas au Sahel. Je crois l'avoir vu à deux reprises et il ne s'agissait probablement pas du caracal ou encore moins du chat de Lybie. Je connais bien le « lynx » et le chat de Lybie (*Felis libyca*) et la confusion avec le serval (tâcheté) n'est pas possible. S'il est exclu qu'il s'agisse d'un « chat doré », alors que nous avons affaire au caracal mais à la queue bien longue et à la silhouette plus massive que de coutume.



24



25



26

« Nous, on ne prononce pas le nom des animaux sauvages... »

- éléphant : 200 (saisonnier)
- grande tortue (*Testudo sulcata*) : quelques individus

Je signale également pour mémoire, les oiseaux les plus spectaculaires comme l'outarde, le grand calao, le serpentaire et diverses autres espèces essentiellement sur la mare d'Eraf n'Aman : cigogne tantale, pélican, spatule, grue etc... sans oublier rapaces et vautours. On trouvera en fin d'ouvrage les noms latins des différentes espèces rencontrées, à l'exclusion des animaux les plus petits.

On peut recueillir quelques témoignages à propos d'animaux rares : panthère (un témoignage), gazelle dorcas (deux témoignages)(1). Le porc-épic existe probablement : j'ai trouvé un cadavre sur le Séno Danadio en avril 1979.

La présence d'autres espèces est probable, mais je les signale (sans témoignages précis) à la suite de H. BARRAL (1978) : le serval, le varan du Nil, le varan terrestre et le lycaon dans l'extrême nord de la zone et peut-être au Mali mais j'ai de sérieux doutes à son sujet.

D'autres animaux ont disparu récemment ou apparaissent exceptionnellement dans la région à partir des environs de Soum : le lion et peut-être le caracal.

Signalons deux survivants (en 1979) sur le Béli : un lion et un hippotrague. Ils boivent tous les deux en saison sèche à Tin Ghassan. Il restait cinq lions à Tin Ghassan il y a peine quatre ans. Les hippotragues étaient encore assez nombreux, il y a une trentaine d'années. Les Kel tamachek utilisaient leurs peaux pour en faire des boucliers et cela, jusque dans les années 20 (2).

La faune de l'Oudalan a été détruite en quelques dizaines d'années. Seuls, les oiseaux migrateurs du Béli et d'Oursi voient leurs effectifs se maintenir bien qu'ils commencent

(1) dont un à propos d'un abattage par un chasseur « sportif ».

(2) Henri BARRAL pense qu'il s'agissait peut-être de damalisques (communication orale).

24 1979 —

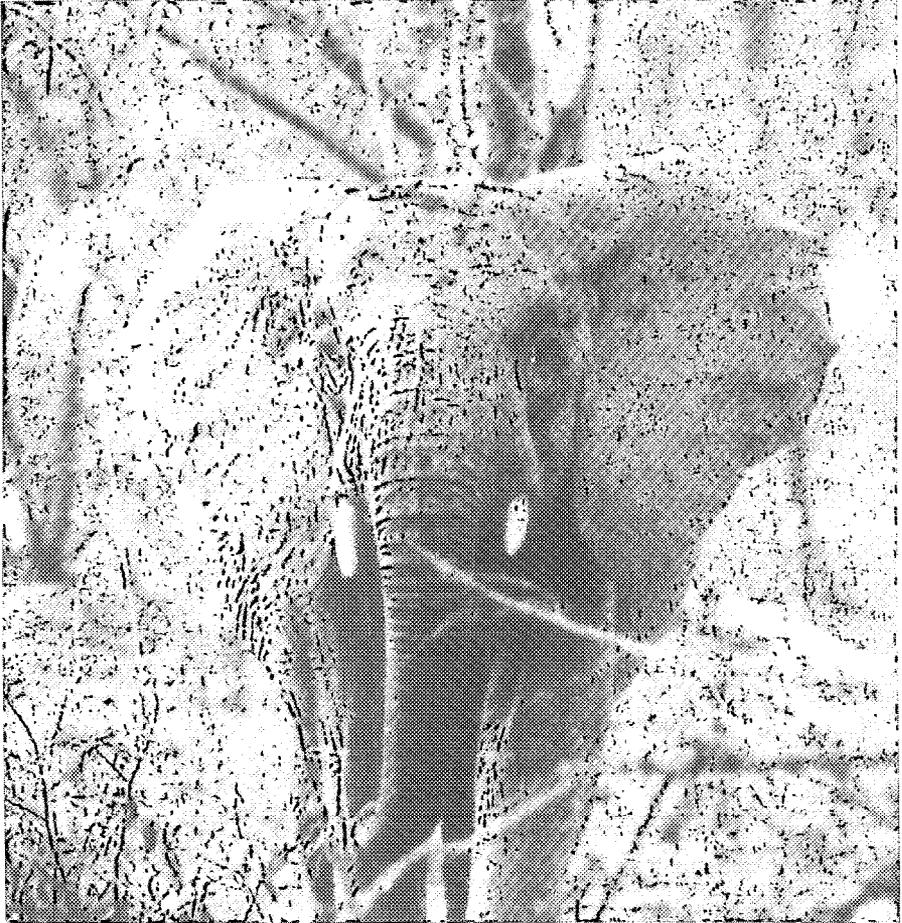
Grands hérons blancs et hérons cendrés, oies de Gambie et canards sur le Béli au mois de mars. Juste retour des choses : la morale peul de la nature implique son respect, donc sa beauté.

25 19 ? —

Lionne. Il n'y a plus qu'un seul lion en Oudalan. Il y avait encore une famille de 5 en 1976. Deux furent tués, un seul revint à son lieu habituel de saison sèche (Kacham) l'année suivante. Comme le lion, le Peul a besoin de la Brousse. Le berger qui n'entend plus le soir le cri de « celui de la Brousse » cesse progressivement d'être ce qu'il doit être... Tel est l'avis des Djelgobé de Kolangay pour qui la qualité d'un homme ne se mesure pas au nombre de repas qu'il absorbe quotidiennement mais à sa capacité à assumer un idéal au contact des forces sauvages. Au demeurant, la faim n'existe pas chez les Djelgobé de l'Oudalan qui possèdent en moyenne 50 têtes de zébus par ménage. Photo prise à Arly, hors de l'Oudalan.

26 1973 —

Hippotrague ou antilope-cheval. Un seul individu survit en Oudalan. Il boit à Tin Ghassan, sur le Béli : les Touareg Oudalan utilisaient la peau de cette antilope pour fabriquer leurs boucliers. Le fusil « Simplex » et les défrichement ont eu raison d'elle. Les quelques herbivores sauvages qui subsistent encore (pour combien de temps ?) sont ceux qui peuvent ne pas boire : gazelles (rufifrons, dorcas et dama) et autruche notamment. Photo prise à Arly.



27 1974 —

Eléphant. Le nombre d'éléphants vivants encore en Haute-Volta ne dépasse probablement pas 1 000 têtes. L'interdiction de la chasse officielle n'empêche pas le braconnage qui s'exerce ici pour la viande et non plus pour l'ivoire car les beaux porteurs de pointes ont disparu depuis longtemps. Clichés pris à Po (hors de l'Oudalan). Quelques dizaines d'éléphants visitent le Nord-Ouest de l'Oudalan en août et septembre à partir de la mare de Soum, dans le Nord du Djelgodji.

Ce troupeau, composé de 100 à 200 têtes, nomadise entre les grands lacs du fleuve Niger au Mali où il passe la saison sèche et les mares de Soum et Loukodou ou il arrive au début de la saison des pluies, c'est-à-dire en juillet.

Une des grandes frayeurs de la vie d'Hassane Salou (voir annexe IX) fut une charge d'éléphant sur son troupeau. Adolescent, il venait d'arriver à la mare de Fété Tilloky, au Sud du Séno Mango et n'avait jamais entendu parler d'éléphant dans son Djelgodji natal. C'était entre 1910 et 1915.

Les derniers éléphants de Haute-Volta disparaissent par la destruction de leur habitat et de leur espace vital. La remarque vaut pour l'ensemble de l'Afrique. La situation de l'éléphant y est catastrophique partout.

à souffrir de la chasse depuis 1974 (canards et oies surtout). Il me semble que les effectifs baissent depuis 1972, année où j'ai vu le Béli pour la première fois mais ce n'est probablement qu'une impression fausse.

Les animaux « importants » (1)

L'éléphant : l'extrémité sud-ouest de la région voit arriver en début de saison des pluies, un important troupeau d'éléphants qui nomadisent suivant un itinéraire précis dans le Gourma occidental, entre les lacs du fleuve Niger (Do ?) et le Nord du Djelgodji par la mare de Gossi. A partir de Soum, ils viennent par petits groupes vers Sébangou, Loukodou et la petite mare dite « Fété Tilloki » au pied du versant méridional du Séné Mango et le Séné Yarendi et les formations hydromorphes de Loukodou et Sébangou pour se regrouper à Soum avant de repartir vers le Nord.

Ils consomment essentiellement du pâturage arbustif et arboré et ne doivent pas manquer de souffrir des destructions causées par la sécheresse de 1973, ou de la disparitions des magnifiques formations à *Anogeissus* et *Mitragyna* qui occupent les cheneaux de Loukodou, Sébangou et Soum et qui sont en train de périr de la pitoyable façon que j'ai dite. Personne ne chasse ces éléphants en Haute-Volta mais j'ignore le sort qui leur est réservé au Mali où ils séjournent pendant la plus grande partie de l'année.

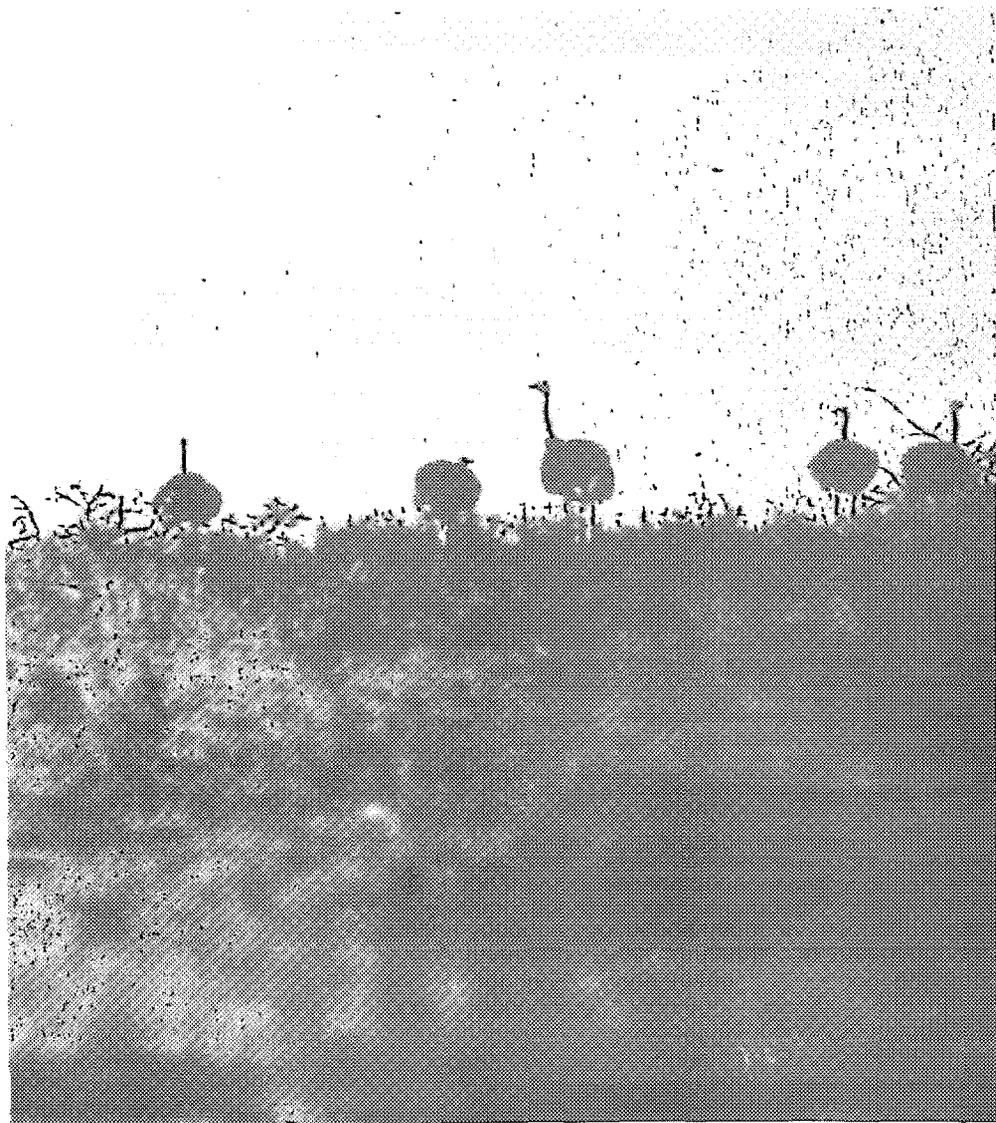
La gazelle ruffrons : son effectif dans la zone du forage est probablement d'une centaine de têtes, peut être plus, ce qui constitue une densité exceptionnelle pour l'Oudalan, bien qu'elle soit forcée par les Bella avec les chiens lévriers et tirée par des gens de passage. Celles du Nord-Est de la zone boivent à Eraf n'Aman quand il y a de l'eau mais la plupart des individus du Séné Tanghabagen et du Séné Mango ne boivent pas en dehors de l'hivernage, grâce aux feuilles fraîches des arbustes et à *Euphorbia balsamifera* dont ils sucent la sève blanche et collante en entamant l'écorce ou en sectionnant l'extrémité des jeunes pousses, comme les autres gazelles (dama et dorca) et l'autruche. Protégée de la chasse et des chiens, elle s'accommoderait assez bien de la présence du bétail et ne dédaigne pas côtoyer les troupeaux de chèvres sur le Séné. On la trouve aussi bien sur la dune que dans les formation à *Pterocarpus lucens*, y compris vers Zamarkoye au Nord-Est de Féirililo et vers le Zaran Kipsi, au Sud de Gountouré Niénié. Elle vit en général isolée ou en groupe de cinq ou six têtes.

L'autruche : en Haute-Volta, elle n'existe plus qu'ici. Très mobile, son effectif du côté voltaïque (2) est probablement de 40 à 50 individus environ. Elle fuit la Land Rover à 150 mètres et détale à 500 mètres à la vue du chameau monté, ce qui laisse supposer qu'elle est braconnée par certains habitants de la région, alors que les conducteurs de véhicules ne la tirent pas, sauf exception récente. Elle s'accommode de tous les milieux mais fréquente surtout le *séno*. On peut la voir en paire ou en groupe de trois ou quatre. J'ai vu, une fois, douze individus ensemble entre Sirengou et Gandéfabou Djelgobé, mais cela est exceptionnel. Elle ne boit pas, grâce à *Euphorbia balsamifera*, comme les gazelles. Quelques individus vivent encore dans le fourré vers Zamarkoye,

(1) pour leur beauté spectaculaire, leur fragilité en tant qu'espèce et leur rareté en Haute-Volta. j'admets volontiers la subjectivité du terme : « importants », ils le sont tous, bien entendu.

(2) elle se déplace de part et d'autre de la frontière comme la plupart des espèces évoquées.





28 1979 —

Autruches entre Gandéfabou Kel Ewel et le Séno Mango. En Haute-Volta, il n'y a plus d'autruches que sur le Séno Mango et ses abords. Leur effectif ne doit pas dépasser cinquante. Les dix individus photographiés ici faisaient partie d'un groupe de douze. C'est très rare. A deux exceptions près (1968 et 1978) les Blancs ne chassent pas l'autruche sur le Séno Mango. On peut les approcher à 150-200 mètres environ avec un véhicule automobile, mais je n'ai jamais pu les observer à moins de 400 mètres à chameau, ce qui laisse supposer qu'elles sont braconnées par certains Kel tamachek ou des arabes de passage. Comme les gazelles (rufifrons, dorcas, dama) l'autruche peut passer toute la saison sèche sans boire. D'ailleurs, même en saison des pluies, l'eau ne tient pas sur le sable du Séno. Tous ces animaux s'hydratent en suçnant la sève laiteuse d'une plante (Euphorbia balsamifera).

mais son dernier refuge est le Séno Mango. Les ceufs sont ramassés par ceux qui les trouvent.

La gazelle dama, dite « biche Robert » : si la situation de l'autruche en Afrique Occidentale est grave, celle de la dama l'est encore plus. Ce joyau de la faune sahélienne est en train de disparaître. Contrairement à la gazelle ruffrons, la gazelle dama ne supporte pas la présence des hommes et du bétail, même si on ne la chasse pas. Ici en tout cas. En Haute-Volta, on ne la trouve que sur le Séno Mango et, exclusivement dans sa partie vierge, donc sur la frontière. Son effectif n'y dépasse probablement pas dix à vingt individus (1) mais elle existe certainement en plus grand nombre entre la frontière et la limite de pâturage Sud-Est du bétail qui boit au point d'eau malien de Tin Senanen (2). Elle non plus ne boit pas en saison sèche. Elle ne sera sauvée en Haute-Volta que par la création d'un sanctuaire. Je n'ai jamais vu plus d'un individu à la fois et toujours à pied ou à chameau, jamais en automobile.

Le guépard : l'effectif qui subsiste ici est probablement de cinq à dix individus. Peut-être ce groupe se divise-t-il au moment des pluies. Le guépard doit boire régulièrement et ses déplacements liés à l'eau sont assez faciles à connaître suivant les saisons et la situation des mares. Le rendez-vous avec lui est trop facile dans cette région pour que je donne le moindre renseignement concernant sa localisation. Je voudrais cependant faire deux remarques inhabituelles quant à son éthologie et son environnement. La première est qu'il vit essentiellement dans le fourré. Je ne l'ai jamais rencontré sur le séno, ni ses traces, alors que la littérature spécialisée la présente comme un habitant des espaces dégagés. La deuxième est qu'il n'est pas devenu un prédateur du bétail. Cela explique que les éleveurs ne le détestent pas, contrairement à la hyène et au chacal à qui ils vouent une haine qui paraît d'ailleurs disproportionnée avec le laxisme dont certains font preuve aujourd'hui en matière de gardiennage du bétail, Djelgobé mis à part. Contrairement à ce qu'on dit habituellement de lui par ailleurs, il ne fuit pas l'homme systématiquement, bien qu'il soit d'une extrême prudence et très nocturne. Comme le léopard, il sait vivre près de lui mais ce dernier ne voit jamais que ses traces...

La dorcas : il n'en subsiste plus que quelques individus. Elle semble cependant un peu moins exigeante que la dama quant à sa tranquillité. Un de mes informateurs en a vue en 1979 à In Taïlalé.

Dorcas, dama et ruffrons regroupées sous l'appellation de « gazelles » sont protégées en Haute-Volta et *a fortiori* en Oudalan qui est une réserve partielle de faune.

Le Béli et ses oiseaux mis à part (qui mérite un classement en réserve totale), on peut considérer que les autres animaux, malgré leur rareté, sont moins menacés grâce à leur discrétion ou parce qu'ils sont peu chassés : **chat doré** (s'il s'agit de lui), **chat de Libye**, **porc-épic**, **grand calao**, tous rares ; ou **renard pâle**, fréquent.

Mention particulière doit être faite de la **grande outarde** qui me semble en train de disparaître et dont les plumes jalonnent les traces automobiles de certains « explorateurs du dimanche ».

La destruction de la végétation aux abords du Béli (Eraf n'Aman, Fadar Fadar) semble avoir condamné le **varan**. Quant à la **grande tortue**, je n'ai jamais rencontré d'individus de taille adulte.

(1) ces estimations ne doivent rien à des méthodes de mesure classiques, mais plutôt à l'habitude. Je les donne avec conviction, mais sans garantie.

(2) puits récent dont on parle en Oudalan mais que je n'ai jamais vu. Il serait situé à 40 km à l'ouest de Tin Tabakat.

Un témoignage fragile laisse supposer que le lynx caracal aurait fait une incursion récente sur le Séno Yarendi mais il est difficile de faire la distinction avec ce que je crois être le chat doré ou le serval car le *tamachek* local est peu précis à ce sujet.

Le **phacochère** est moins fréquent qu'on le dit. Islam ou pas, il est chassé par certains, j'en suis convaincu. **Pintades** et **francolins** restent assez fréquents, bien que la raréfaction des premières depuis quelques années est assez mystérieuse, la chasse ne suffisant pas à expliquer le phénomène qui semble général au Sahel.

Tous ces animaux sont les survivants d'une faune qui peuplait l'Oudalan il y a à peine trente ans. Il n'est pas nécessaire d'être un vieillard pour évoquer les dorcas, les rufifrons, les autruches et autres hippotragues (damalisques ?) qui évoluaient dans les savanes à *Andropogon gyanus* et les forêts de bas-fond de l'Oudalan central, à Oursi comme à Bangao. Cette vie sauvage a été détruite en quelques années et cela n'a certes pas l'excuse du « progrès » (1). Elle ne subsiste plus que sur le Séno Mango et ses abords immédiats, grâce à quelques individus seulement. Cet appauvrissement est un aspect de la destruction gratuite (2) de la Nature non une rançon de l'« amélioration de la condition humaine » dans la région, pour employer un vocabulaire dont je n'ai pas l'habitude.

Je voudrais également signaler l'existence de hordes de chevaux (redevenus) sauvages sur le Beli et entre Yomboli et Oursi, cela pour mémoire car elles ne fréquentent pas le Séno Mango.

La question de l'eau

La relativité de la notion de ressources que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer apparaît avec évidence à propos de l'eau. Une description sans débat à son propos ne signifierait pas grand chose.

Au risque de surprendre, il faut préciser qu'ici (3), l'eau n'est pas perçue comme une richesse, mais comme un moyen d'accéder à cette richesse que constitue le pâturage. Elle n'est pas bonne en soi, sauf sur le plan du confort personnel, bien entendu. Elle est utile si elle permet d'accéder le premier ou parmi les premiers à un milieu non pâturé précédemment. Elle deviendra mauvaise, d'une certaine façon, si sa découverte entraîne un afflux excessif de gens moins exigeants que soi, moins motivés, moins riches en bétail, ou ayant un genre de vie différent de celui qui aura utilisé le point d'eau le premier. L'eau deviendra alors un facteur de dispersion contraignant. Elle chassera les plus difficiles, y compris et surtout ceux qui l'auront découverte ou, plus probablement, leurs descendants.

Si l'absence d'eau dans une brousse donnée, permet à la fois son exploitation et sa conservation, ceux qui l'utilisent ne seront pas favorables à la création d'un point d'eau à proximité. Si une telle opération est effectuée par d'autres et malgré eux, cela ne veut pas dire qu'ils ne l'utiliseront pas mais ils seront certainement les premiers à en partir lorsque se manifesteront les premiers effets de la dégradation des parcours. Sans préjuger pour l'instant des opinions émises par les Kel tamachek et les Peul de

(1) sauf bien entendu, si le fusil est un progrès par rapport à la lance ou à l'arc...

(2) gratuite mais... coûteuse ! On commence à s'en rendre compte.

(3) opinion essentiellement pastorale. La plupart des Bella ne partagent pas ce point de vue.

cette région à propos d'une éventuelle réouverture du forage de Tin Arkachen, on peut faire un certain nombre de remarques sur l'eau et son utilisation actuelle.

Une première constatation s'impose : il n'y a pas de puits dans la région. Il y a certes des mares temporaires utilisées quand il y a de l'eau. Il y a également des puisards (puits temporaires recrusés chaque année) mais il n'y a pas de puits, au sens habituel du terme. Deux puits cimentés ont été creusés dans la région à la suite d'interventions extérieures mais ils ne sont pas vraiment utilisés, surtout celui de Gandéfabou Djelgobé. Personne n'unit ses efforts à d'autres pour faire un bon puits à gros débit. Chacun fait son puisard et en reste le maître. D'autres peuvent s'en servir avec autorisation, mais celui qui a creusé le puisard reste prioritaire pour son utilisation. L'habitude veut qu'on ne refuse pas le droit d'usage, si le débit du puisard est suffisant mais chacun est responsable de « son » eau. Autant d'éleveurs, autant de troupeaux, autant de puisards... ou alors, c'est l'eau du ciel en saison des pluies.

Une deuxième constatation a pu être faite à plusieurs reprises. Le refus explicite d'avoir un puits « chez soi » ; un premier exemple a été constaté à une mare temporaire située auprès de Tin Adjiar et Gandéfabou Kel Ewel (1). Les Peul Gaobé Iwarag Waragen y font boire leurs chèvres et leurs moutons en saison sèche, en creusant des puisards. Rien ni personne ne les empêche de creuser un puits au bord de la mare ou de le faire faire par un puisatier si, par un hasard bien improbable, ils n'étaient pas capables d'œuvrer eux-mêmes. En 1979, un philanthrope vint proposer de faire creuser un puits : les gens travailleraient pour le prix de leur nourriture, puisque l'ouvrage leur était destiné. On trouva un volontaire (un voyageur qui passait par là, allant à Gorom). Il a creusé pendant une journée sous le regard du représentant du puisatier. Les Peul avaient expliqué qu'ils n'étaient pas assez « résistants » pour ce genre de travail. Je n'ai assisté à la scène que quelques minutes et j'ignore sa conclusion. Le puits a peut-être été fait. Si oui, qu'est-ce que cela a changé ? Au mieux, rien : on va l'abandonner à son sort et on continuera à se servir des puisards en saison sèche. D'ailleurs, on n'est pas là en hivernage et, si on y était on utiliserait la mare en eau à ce moment de l'année. Au pire, le puits, par son débit et par le fait que les gens du lieu ne le maîtriseront pas (c'est le puits du « Blanc ») (2) va permettre à des étrangers de venir abreuver leurs troupeaux et de consommer outre mesure, le pâturage environnant. En effet, la pâture libre et le seul moyen de protéger un peu ses parcours est justement le contrôle de l'eau, perturbé, dans un cas pareil, par l'ingérence extérieure. Quoi de plus raisonnable dans la logique locale, que de vouloir limiter le nombre de zébus ici en saison sèche entre les deux gros points d'eau que sont Gandéfabou Kel Ewel et Tin Adjiar, voire Oursi ? Je sais : ces puits ne sont pas toujours destinés au bétail dans l'esprit de ceux qui les proposent, mais ici, on ne vit pas avec des subtilités de cet ordre : en Oudalan, un puits est un puits.

Deuxième exemple significatif : lors de mes premiers passages à la mare de X, j'avais surtout eu des rapports avec les Djelgobé qui campent à proximité. Un jour, les Ihayanwan qui occupent la zone comprise entre cette mare et Zamarkoye, en saison sèche, se sont manifestés pour me dire qu'ils en étaient les « patrons » et qu'ils ne voulaient pas d'un puits chez eux. Ils avaient eu récemment l'occasion de s'opposer à un tel projet.

(1) donc en dehors de la zone d'étude, mais à proximité immédiate.

(2) dans le cas contraire c'est une ethnie ou un groupe ou une fraction qui le « maîtrisera » mais alors on obtiendra l'effet inverse. On privilégiera un des utilisateurs de la mare, ce qui reviendra à « privatiser » plus ou moins les parcours desservis par le point d'eau. Privatiser et territorialiser l'espace, l'idée est « dans l'air » en Oudalan. On aura des surprises...

Il y a de l'herbe en saison sèche autour de cette mare parce que la charge y est plus faible qu'à Gandéfabou Djelgobé ou Fadar Fadar. Cela parce qu'elle ne garde l'eau qu'en hivernage et que les puisards doivent être profonds et creusés dans la roche. Il y a de l'herbe autour et il faut la mériter. Où est le problème ? Il y a de l'herbe justement parce qu'il a peu d'eau ou, plutôt, parce qu'il y a peu de volontaires pour creuser des puisards difficiles. Nulle interdiction ne vise ceux qui voudraient en faire. Ils ne viennent pas mais le feront certainement si un puits est installé là. Les Ihayawan pensent qu'ils saccageront la brousse. Cela est probable car ils ignoreront le prix de sa conservation. Le puits fera le jeu des moins responsables. Il pénalisera les meilleurs. Il contribuera à détruire les parcours.

Dans un tel milieu, et compte tenu de l'état de nature local, ou on utilise raisonnablement les ressources végétales par une charge adéquate ou bien on les détruit en ne ménageant pas leur capacité de renouvellement à court terme. Ignorer une telle évidence, serait coupable à tout point de vue sur un plan « productiviste » car cela risquerait de détruire la matière première. Ce ne serait donc pas « rationnel ». Sur le plan « local », ce serait une agression caractérisée.

Un autre indice significatif de l'attitude des populations vis-à-vis de l'eau, est un refus d'abreuvement intervenu en 1979. Au cours de la saison sèche 1979-80, un troupeau mené par des bergers s'est présenté à X. venant du Mali. Il était composé de 200 têtes environ, premier lot d'un troupeau plus important (disait-on) appartenant à un amrid (1) du Gourma faisant passer son bétail en Haute-Volta pour des raisons qui importent peu ici. Le troupeau avait fait étape à Fadar Fadar puis à des puisards plus méridionaux où il s'était vu refuser le droit de boire par les Peul de l'endroit. Même refus à X. mais les bêtes étaient alors à la limite de la survie et il était inconcevable de les laisser mourir de soif. Une résolution originale fut trouvée, après discussions : les bergers durent payer une certaine somme pour avoir accès à l'eau des puisards. La formule était inhabituelle et le prix demandé dérisoire par rapport au service rendu mais pour les bergers ayant peu d'argent sur eux et travaillant de toute façon pour un tiers, la somme remplissait tout à fait le rôle de dissuasion que voulait lui faire jouer les imghad de l'endroit. Ces derniers n'étaient d'ailleurs pas inquiets pour l'eau de leurs puisards car leur débit est bon mais deux cents têtes suivies probablement de quatre ou cinq cents autres représentaient une augmentation d'un tiers environ de la charge habituelle locale. Bien sûr, c'est cela qui préoccupait les Touareg.

Autre indice de la prudence des pasteurs locaux à propos de l'eau est le cas des puits (2) anciens abandonnés qu'on découvre parfois dans la région. Les civilisations probablement paysannes et sédentaires qui existaient dans le Gourma avant qu'il ne soit conquis par les Touareg, avaient creusé des puits de très gros diamètre et cuvelé en pierres de taille. On peut encore les voir aujourd'hui. La qualité de ces ouvrages rappelle celle des meilleurs puits du Yatenga, par exemple, qui sont d'origine *dogon* ou *kurumba* au dire des Mossi qui les auraient trouvés là au moment de leur installation il y a plusieurs siècles et qui les utilisent encore aujourd'hui.

(1) singulier de imghad en *tamachek*.

(2) dont une dizaine environ ont été inventoriés par H. BARRAL dans le cadre d'un Programme d'hydraulique pastorale du Sahel voltaïque. Rapport SCET international ORSTOM/BRGM. 1973. Selon le géologue du BRGM, l'assèchement de ces puits et leur abandon serait dû à un abaissement déjà ancien du niveau de la nappe, principalement dans les grès de base. Rien ne permet d'ailleurs de dire que l'explication « géologique » du géologue soit la bonne. On ne sait rien de l'Oudalan ancien.

Ces anciens puits de l'Oudalan sont souvent associés à des sites de villages très visibles sur certaines dunes. Ils sont connus de nombreuses personnes. Plusieurs d'entre eux sont encore en « bon état » et possèdent une profondeur de plusieurs mètres. Bien sûr, ceux qui sont situés dans des zones sans eau aujourd'hui se trouvent au milieu des riches pâturages (et pour cause !). Aucun n'a fait l'objet d'une tentative de rénovation ou d'un creusement parallèle de la part des populations et ce n'est pas faute d'en parler ! Les puisatiers de passage ne manquent d'ailleurs pas de les visiter. Un de ces puits, bien conservé, se trouve entre Loukodou et le Séno Mango, au pied nord du Séno Yarendi. Rénové, il permettrait l'exploitation - par un effectif limité - de l'ensemble du Séno Mango qui deviendrait accessible en saison sèche dans sa totalité ou presque. Rien n'a été fait en ce sens ni par les Itaboten qui s'installent à Loukodou en saison sèche (« il y a peut-être des serpents là dedans ») ou par les Djelgobé de Gountouré (« Les puisatiers viennent parfois. Ils regardent et s'en vont... mais nous, on ne leur demande rien ! Ces puits, c'est pour les Oumbébé » !). On peut, sans grand risque de se tromper, supposer que les gens de l'Oudalan ne sont pas aussi timorés qu'ils le disent - en plaisantant ! - et que, si le sens de l'humour ne leur fait pas défaut, il ne s'exerce pas à propos d'une question aussi sérieuse et qui touche de si près leur vie et leur bétail... Ces puits sont peut-être irrécupérables... On peut quand même s'étonner d'une telle indifférence et se demander si elle n'est pas apparente. Ne relève-t-elle pas de la même méfiance que manifestent les Ihayawan ou d'autres ? Tout se passe comme si les éleveurs locaux résonnaient ainsi : « Nous sommes déjà là. Notre bétail y pâture. Pourquoi un nouveau point d'eau ? Il ne nous apportera rien de plus. Il ne peut bénéficier qu'à d'autres qui viendront d'ailleurs dégrader nos parcours, d'autant plus qu'ils n'auront pas peiné pour avoir l'eau et seront peu respectueux des pâturages ».

D'ailleurs, la survie du groupe est aussi politique et culturelle. Améliorer le point d'eau, c'est attirer « chez soi » des gens qu'on n'aime pas forcément ou qu'on craint. Plusieurs sociétés se côtoient en Oudalan et investir au profit de l'ennemi est absurde. Le passé guerrier des sociétés pastorales de l'Oudalan n'est pas si ancien. Certaines personnes encore vivantes aujourd'hui l'ont connu.

La recherche de site à puisards n'a pas la même intensité partout. De mémoire d'homme, il n'y a jamais eu de puisard ou de puits dans la mare temporaire de Gountouré Kiri, à l'Ouest de Gountouré Niénié. Les campements des environs de Gountouré Kiri envoient habituellement leurs animaux à Gountouré Niénié.

Durant la saison sèche de 1979 à 1980, les gens de Gountouré Kiri décidèrent d'avoir de l'eau pour eux et le petit bétail. Ils creusèrent et (bien entendu ai-je envie d'écrire !) trouvèrent de l'eau entre douze et quinze brassées. Voudrait-on faire croire que nul n'avait essayé auparavant, alors que les Djelgobé sont sur la dune de Gountouré depuis soixante ans ?

Dernier fait remarquable concernant l'utilisation de l'eau (peut-être pourrait-on en trouver d'autres...) : le « traitement » de l'eau des mares. J'aurais l'occasion de décrire l'importance d'Eraf n'Aman dans l'ensemble des parcours de saison sèche de l'Oudalan occidental. A partir de cette mare, le bétail atteint le Sud-Ouest du site du forage, vers le Séno Danadio. Il s'agit aussi bien de zébus, de chèvres ou de moutons. L'eau d'Eraf n'Aman cesse d'être utilisable par le bétail en avril en général. Les Bella Iwarag Waragen et les Gaobé s'y maintiennent le plus longtemps possible « car il y a de l'herbe ». Les Djelgobé, plus exigeants que les autres quittent la mare dès le mois de mars. Rien n'est fait à Eraf n'Aman pour empêcher les animaux d'entrer dans la mare avant de boire. Voudrait-on rendre l'eau moins attractive qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

En laissant entrer les troupeaux dans la mare, les bergers laissent le bétail piétiner la boue et polluer l'eau. Pendant ce temps les enfants jouent à harponner le poisson et des pêcheurs placent et retirent des nasses, entrant et sortant de l'eau tandis que les femmes Bella fouillent la boue à la recherche des bulbes de nénuphar. Tout cela les obligera ensuite à faire des petites cuvettes sur le bord pour laisser décanter la boue après y avoir ajouté des morceaux de termitières pilés pour pouvoir boire. Ne pourrait-on pas faire des abreuvoirs à quelques mètres (1) et puiser sans agiter la boue au fond de la mare, comme certains peuples pasteurs le font couramment en Afrique de l'Est, par exemple ? Ne pourrait-on pas envoyer les enfants jouer à autre chose qu'à remuer le fond boueux de la mare ? Ne pourrait-on pas récolter les racines de nénuphar (*tikendi*) dans les parties asséchées, ce qui se fait d'ailleurs également ? Ne pourrait-on pas demander au pêcheur de respecter un certain calendrier ? Cela a été fait en 1980, mais pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec la qualité de l'eau. Une réflexion : « D'ailleurs tu gâtes notre eau avec ta pêche » ne fut faite que pour mémoire. La remarque n'était pourtant pas un luxe !

Ces précautions seraient faciles à prendre. Mais à partir du moment où les Iwarag Waragen d'Eraf n'Aman et leur bétail supportent - à tort ou à raison - une eau parmi les plus « chargées » que j'ai jamais vues, ils auraient effectivement tort de se priver d'un d'un surplus de *tikendi*, de se contraindre à abreuver à la main à partir de la mare ou de priver leurs enfants de jeux aquatiques. Ils ne feraient en cela que l'affaire des Djelgobé qui stationneraient plus longtemps à Eraf n'Aman, ou d'autres qui viendraient d'ailleurs utiliser leurs parcours habituels.

On peut discuter la valeur des cas que je signale. Ils sont cependant suffisamment significatifs, à mon avis, pour inciter à la prudence quant au rôle de l'eau. Le bétail ne meurt pas de soif au Sahel mais de faim. C'est l'herbe qui fait défaut et cela pour une raison simple : la charge bien trop excessive. Et bien sûr c'est le bétail du mauvais berger qui meurt d'abord.

Mais dira-t-on, « Nombreux furent ceux qui allèrent au forage en 1972 lors de sa première ouverture ! ». Bien sûr, forage public, donc incontrôlable par les habitués (2) des abords du Séno Mango, la meilleure façon de se défendre d'une dégradation éventuelle des parcours était d'y aller. Si on est persuadé de l'épuisement prochain d'une ressource, autant en profiter avant sa disparition complète si possible. La brousse pour tous, bien sûr, mais chacun pour soi !

Cette question de l'eau est difficile et il n'est pas question de trancher. Je ne veux pas nier l'intérêt de la création de points d'eau, mais simplement faire une mise en garde, avant d'aborder le débat concernant le forage Christine, et cela parce que les gens de la région me l'on faite :

« Si on fait des puits partout, les gens vont s'installer partout. Il y aura des troupeaux partout. Partout les paysans vont venir faire des champs. Ça va « gâter » la brousse. La brousse sera « gâtée » et les éleveurs vont souffrir... » (un homme de Gandéfabou Djelgobé, 1979).

— « Il n'y aura pas un type qui va m'empêcher d'abreuver à un forage public, non ? (un Bella de Gountouré Kiri, 1979).

(1) cela se fait partout en Oudalan près des puisards suivant une technique copiée chez les Djelgobé.

(2) associés aux modalités d'utilisation mais pas consultés sur le principe même de l'ouverture.

voir plus bas le témoignage d'H. BARRAL à propos du comportement respectif des Peul et des Kel tamachek au forage en 1972. Je ne parle pas de 1973, on comprendra pourquoi...

— « *Si un puits public est fait ici, tout le monde pourra venir et nous ne pourrons rien dire* » (un Ihayawan d'Amaoual, 1979).

On peut nuancer à loisir... Mais la véritable question est là : l'eau, comme le pâturage, est *res nullius*. A chacun de la puiser selon ses besoins dans le cadre d'une stratégie de pénétration d'espaces vierges (type Djelgobé par exemple) ou de contrôle guerrier de l'espace - ou de fuite de ce contrôle - (type Kel tamachek).

D'ailleurs, la vraie question n'est peut-être pas là. Aujourd'hui la « planète » des pasteurs est saturée (1). Des zones comme le Séno Mango ne sont pas des « Far-West » à conquérir ; ce ne sont plus que des îlots miraculeusement protégés... Quant à l'essence du pastoralisme nomade je n'en veux point trop parler pour ne pas faire de tort à des gens que j'aime bien. De l'herbe et de l'eau voilà qui ne suffit pas à une vie d'homme. Etre nomade dans le Gourma - je connais mal ce qui se passe ailleurs - implique une modestie vis-à-vis de la nature qui est la marque d'un courage et d'un besoin de liberté trop rares pour ne pas être devenus suspects.

LA CONDITION PASTORALE : DE GANDEFABOU A GOSSI

Bien sûr, la description des « potentialités » et des parcours aurait nécessité plus de précision. Je souhaitais simplement caractériser les différents faciès végétaux. Il faut cependant rappeler une évidence : le climat de la région se caractérise par des saisons très contrastées. On imagine que la qualité des parcours varie au cours de l'année en fonction des pluies. Les remarques concernant la migration et l'équilibre hommes/bétail/ressources à l'échelle historique valent également pour des périodes plus courtes, annuelles ou saisonnières. Quatre cents millimètres de pluie tombent en moyenne chaque année sur la région entre juin et septembre, essentiellement en juillet et août. La première pluie intervient après les deux mois de plus grosse chaleur (avril et mai). Si elle est suffisamment importante (20-30 mm) elle fait lever les graminées en trois ou quatre jours et « active » le fourré tout aussi rapidement. En septembre l'herbe sèche sur pied : ce qui est pâturé ne sera remplacé qu'à la saison des pluies suivante. S'il pleut, évidemment. Sinon, le sol restera nu.

Saison des pluies

Le comportement nomade est très souple. Il peut varier d'une année sur l'autre, suivant l'importance de la pluie ou la densité de bétail en un point donné. La description qu'on va lire concerne donc une situation moyenne propre à la fin des années 70.

Situons nous au moment de la première pluie conséquente, à la fin de la première semaine de juin. La répartition du bétail bovin dans la région est alors la suivante :

- Eraf n'Aman : 0 ou 500 têtes suivant que la mare a conservé de l'eau (1) ou non.
- Féririlio (Amaoual) : 1000 à 1200 têtes, s'il y a de l'eau,

comme ce fut le cas en avril 1979, grâce à une pluie précoce qui remplit la mare et provoqua l'afflux de 1000 têtes en 24 heures. On peut voir plusieurs centaines de têtes à Féririlio si les puisards ont un débit satisfaisant, 200 dans le cas contraire.

- Gandéfabou Djelgobé : 3000 têtes
- Gandéfabou Kel Ewel : 3000 têtes
- Gountouré (Gountouré Niénié, Gountouré Kiri, Kolangay) : 3500 têtes
- Saba Kolangal — Saba Tin Ghassan : 800 têtes
- Fadar Fadar : 3000 têtes (pour mémoire)

A cette époque, c'est-à-dire au mois de juin, les 3000 têtes qui s'abreuvaient à Eraf n'Aman en avril ont rejoint Gandéfabou Djelgobé, Gandéfabou Kel Ewel ou Oursi.

Tout cela représente environ 12 000 bovins, soit un effectif proche de celui recensé par BARRAL, dix ans plus tôt. Il semble raisonnable d'ajouter à cela 4000 UBT, environ représentant tous les autres types de bétail (chèvres, moutons, chameaux, ânes) répartis de façon à peu près proportionnelle aux effectifs bovins sur les six points d'eau cités.

(1) Ce ne fut pas le cas en 1979, mais plusieurs centaines de zébus et des chèvres buvaient encore à Eraf n'Aman au milieu du mois de mai 1980.

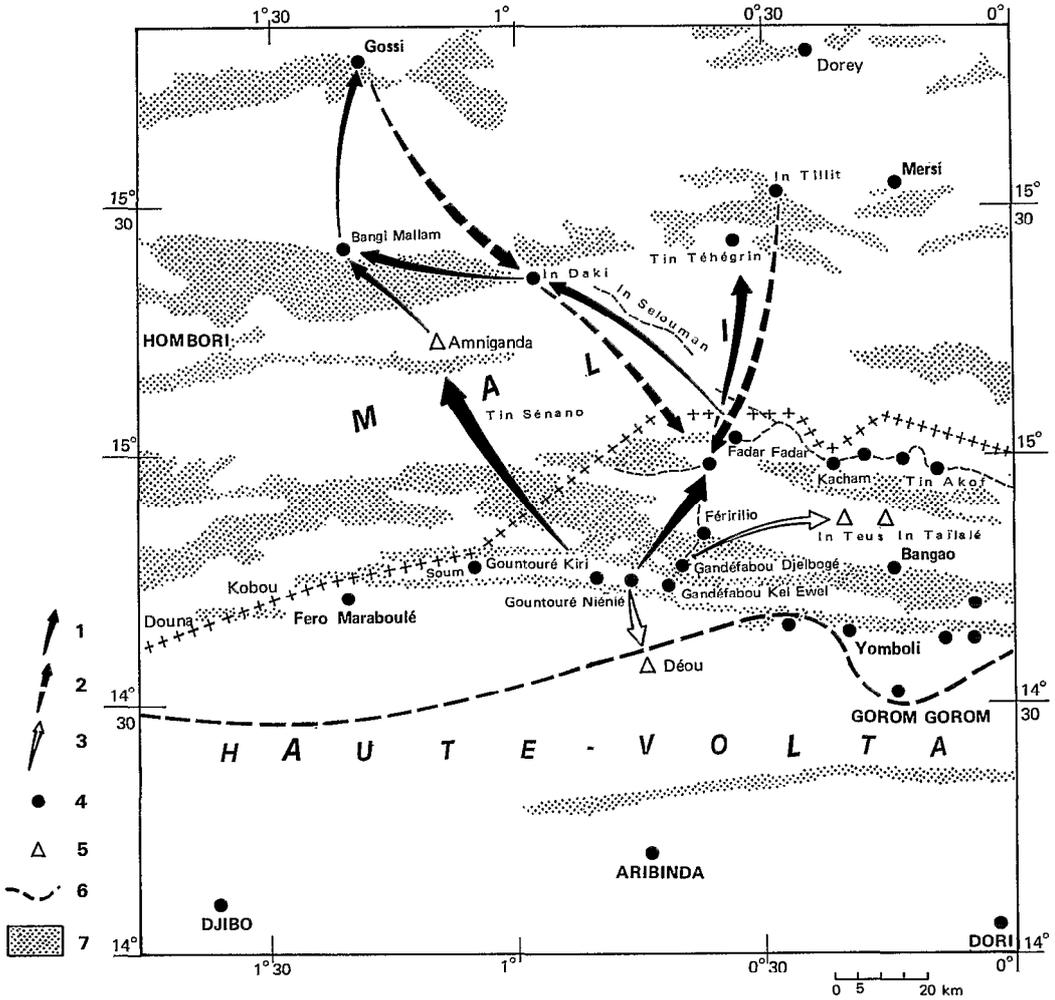


Fig. 2. Nomadisation de saison des pluies, toutes fractions confondues.

1. Parcours d'hivernage (juillet).
2. Parcours d'hivernage (septembre).
3. Déplacements vers les terres salées de l'Oudalan.
4. Points d'eau pérennes (mares ou puisards).
5. Terres salées.
6. Limite nord de l'habitat sédentaire.
7. Steppes sur dune utilisés essentiellement en saison sèche.

La similitude de cette carte avec celle qu'Henri BARRAL a publié en 1970 (cf. bibliographie) souligne la perennité du comportement des éleveurs du Gourma malgré les calamités de 1972 et 1973.

La situation est assez variable, suivant que les premières pluies sont plus ou moins précoces ou qu'elles tombent sur des pâturages encore utilisables (comme ceux de l'In Selouman en avril 1979), suivant enfin qu'Eraf n'Aman s'assèche à la fin du mois de mars ou début avril, ou à la fin du mois de mai comme ce fut le cas en 1980.

La chute des premières pluies signifie que la dépendance du bétail vis-à-vis des points d'eau existants disparaît. Tout l'espace devient également accessible aux animaux en quelques semaines, parfois même quelques jours, sauf sur certaines grandes dunes car l'eau de pluies ne « tient » pas sur le sable. En juillet, les possibilités de dispersion deviennent totales mais les déplacements interviennent suivant des axes privilégiés très orientés. On se met en route vers le nord pour diverses raisons et par des chemins différents.

Le rythme de la nomadisation d'hivernage est en général le suivant :

Phase 1 : Dispersion très opportuniste suivant l'importance et la localisation des premières pluies de juin qui vont faire pousser la nouvelle herbe ou permettre d'utiliser des reliquats de pâturage de l'année précédente (herbe sèche) délaissés depuis le mois d'octobre par manque d'eau (1). Tel est le cas dans la vallée de l'In Selouman et ses environs.

Phase 2 : Retour des hommes sur les lieux de culture, c'est-à-dire les dunes situées près des points d'eau en général et Sirengou (juillet).

Phase 3 : Mise en route générale, après les semis, vers le nord et les terres salées du Mali : Ebang Imallen, Amniganda (juillet).

Phase 4 : Retour rapide d'une partie de la population en septembre pour effectuer les récoltes sur les champs de mil, tous situés en Haute-Volta.

Phase 5 : Retours plus ou moins opportunistes et circonstanciés (notamment du bétail d'Eraf n'Aman) vers les points d'eau de saison sèche (octobre).

On pourrait nuancer à l'infini. Habituellement, les déplacements de la phase 1 sont modestes. C'est le fourré à *Pterocarpus lucens* qui est sollicité mais on assiste parfois à un déplacement général de vingt ou trente kilomètres au nord du Béli dans la vallée de l'In Sélouman si une pluie exceptionnelle en avril ou en mai fait apparaître des flaques d'eau dans cet *adjora*, permettant d'utiliser le pâturage-arbustif et herbacé sec délaissé depuis le début de la saison sèche par manque d'eau. Ce fut le cas en avril 1979 : il n'y avait pas une seule vache entre Eraf n'Aman et Kacham à ce moment-là.

Une partie des gens et des animaux se regroupent pour les semis à la fin du mois de juin et au début du mois de juillet, lors des premières pluies importantes. Ensuite, les campements sont déplacés pour éviter les déprédations éventuelles du bétail dans les champs mais aussi pour se rapprocher des petites mares temporaires qui se remplissent en ce moment : Tin Arkachen, Sirengou, Sébangou, Fété Tilloki, Loukodou, Gountouré Kiri, Tin Tabakat, *adjora* de Gountouré. Les animaux consomment alors la première herbe et les feuilles fraîches des arbustes. Cette phase 2 ne concerne pas vraiment les Djelgobé qui cultivent peu et ont, depuis quelques années, une assez grande partie de leurs troupeaux stationnant en permanence dans les environs d'In Daki ou In Tillit au Mali. Il est vrai que les troupeaux de vaches laitières qu'ils conservent avec eux en Haute-Volta, sont souvent supérieurs aux effectifs bovins totaux des Kel tamachek.

Les derniers départs de la nomadisation de saison des pluies interviennent après les deux sarclages habituels (2), au cours de la première quinzaine du mois d'août. Hom-

(1) il ne faut rien exagérer : cette herbe morte et mouillée est dangereuse car elle pourrit vite.

(2) les Bella n'en font souvent qu'un.

mes et bêtes se retrouvent alors au Mali. C'est l'époque de la « montée » progressive vers les terres salées et les mares du Gourma malien : Amniganda, Ebang Imallen, In Daki et même Gossi, soit par l'In Selouman, soit directement par le Séno Mango (avec étape à Tillétani sur la frontière, par exemple). Seuls les Kel Ewel restent dans la région. Ils ne dépassent pas Sirengou et Tin Arkachen.

Les deux voies de nomadisation vers In Daki sont fréquentées comme suit :

Voie du Séno Mango

Foulbé Djelgobé

Foulbé Kelli (1)

Ihayawan Imedédran

Voie de l'In Sélouman

Iklan Iwarag Waragen

Ihayawan Imghad Iwarag Waragen

Foulbé Kelli (2)

Foulbé Djelgobé

Lieux de cultures et de départ

Gandéfabou Kel Ewel

Gountouré Niénié

Gountouré Niénié, Gountouré Kiri

Dune d'Eraf n'Aman, Fadar Fadar

Eraf n'Aman, Fadar Fadar

Féirililio

G a n d é f a b o u

Quelques familles se contentent des terres salées proches de la région, celles de Déou (3) pour les Kel Ewel et In Taïlalé-In Téous pour certaines familles Foulbé Kelli de Féirililio.

La phase 4 intervient après deux mois de séjour sur les pâturages des environs d'Amniganda, Ebang Imallen et In Daki et l'utilisation des terres salées. C'est d'abord le retour des Bella pour la cueillette du fonio sauvage au nord de la frontière puis la récolte du mil en septembre. Cette dernière est effectuée à peu près par tous. Ensuite, chacun retourne progressivement vers ses points d'eau de saison sèche.

Avant la chaleur de mars-avril, les Maliens (4) conduisent deux à trois mille têtes (dont du bétail appartenant à des Djelgobé « voltaïques ») venus à Eraf n'Aman au moment du froid (novembre-janvier), repartent vers le nord. Les gens d'Eraf n'Aman, au sens strict, essaient de se maintenir sur place le plus longtemps possible malgré une eau particulièrement boueuse. Si la mare s'assèche avant les premières pluies, cas le plus fréquent, une phase qu'on pourrait appeler « 4 bis » intervient. On part alors vers l'Est le long du Béli en se rapprochant du « fief » des imghad de Tin Akof. Mais les Iklan Iwarag Waragen sont divisés et les deux groupes - l'un fidèle aux imghad, l'autre réfractaire - ne s'aiment pas et se cotoient encore moins ; l'eau et le pâturage n'ont d'ailleurs pas grand chose à voir en la matière...

La nomadisation des Djelgobé vers le Nord est uniquement conçue en fonction des besoins du bétail : ce sont les pâturages et la terre salée d'Amniganda qui les intéressent. Cela est moins net pour les Kel tamachek car les Bella pratiquent alors une importante cueillette dans la brousse du Gourma malien : celle du fonio sauvage.

Les gens des Kel Gossi (Maliens, apparentés au imghad Iwarag Waragen « patrons » des Bella d'Eraf n'Aman et de Fadar Fadar) récoltent en revanche les bulbes de nénéphar sur le Béli en début de saison sèche. On sait que cette ressource est aussi recher-

(1) seuls les jeunes gens (célibataires ou jeunes ménages) vont au-delà de la frontière avec la plus grosse partie du troupeau. Ces axes de déplacements saisonniers ont été représentés sur la figure 2.

(2) ils s'arrêtent à In Taïlalé.

(3) l'accès de la terre salée de Déou est de plus en plus difficile, car un village a été créé là depuis une quarantaine d'années dont les habitants cultivent des sortes de légumes, empêchant son utilisation normale par les éleveurs de la région.

(4) des Kel Gossi et leurs gens, ainsi que les Djelgobé.

chée par les Bella Iwarag Waragen locaux. Les « hommes libres » (imghad) et les nobles (imajaren) ne s'intéressent pas du tout à cette récolte.

Rien du tout de cela n'est vraiment différent de ce qu'a décrit BARRAL en 1969 (1). Il se confirme également que la nomadisation de saison des pluies vers le Mali est le support d'une migration des jeunes Djelgobé et d'une partie des troupeaux de leurs parents. Elle est le résultat normal d'une réussite qui a elle-même sa source dans la quête qui a conduit ces hommes des environs de Djibo en Oudalan depuis le début du siècle. Elle montre que la région évacue son trop-plein de bétail (2), n'en déplaie aux optimistes calculateurs de « charges ».

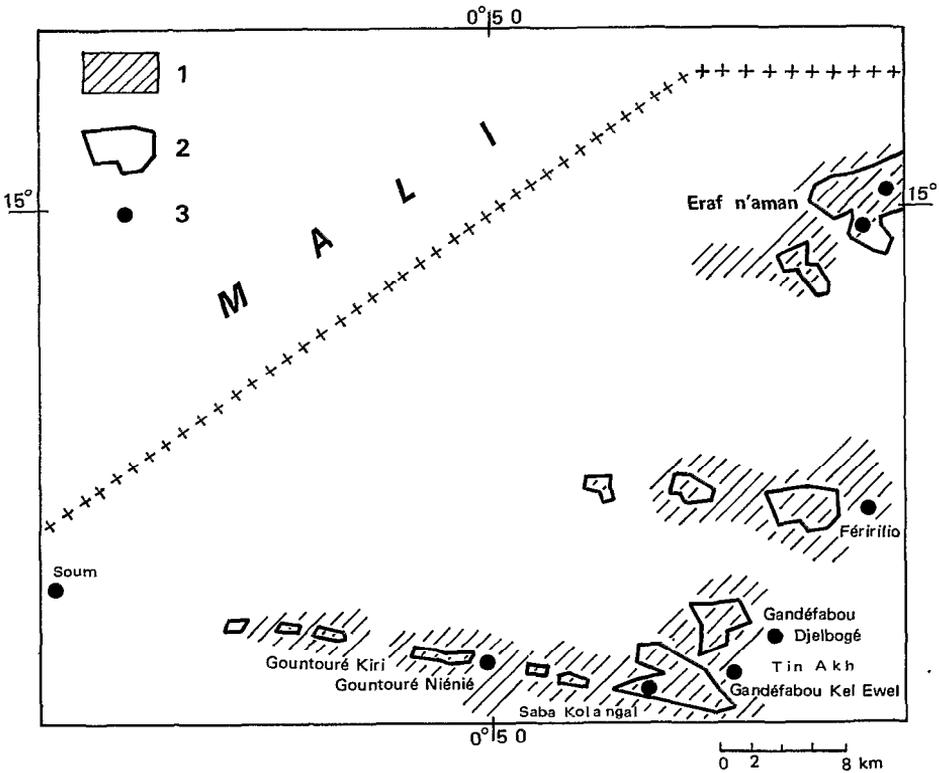


Fig. 3. Lieux d'ancrage de l'espace nomade.

1. Lieux de campement de saison sèche.
2. Lieux de culture (saison des pluies).
3. Points d'abreuvements permanents (puisards) ou temporaires, habituellement utilisés dans la région.

(1) la mise en évidence de cette constance des comportements après la dure période du début des années 70 est un résultat intéressant en soi.

(2) 10 ha par zébu, troupeaux présents en saison sèche seulement...

Saison sèche

Pour bien comprendre la façon dont les abords du Séno Mango sont utilisés par le bétail des différentes fractions de la région, un certain nombre de faits propres à l'élevage pratiqué en Oudalan en général et ici en particulier doivent être signalés. Cinq d'entre eux paraissent essentiels :

— Sauf si le bétail aborde un pâturage vierge (donc, ici, riche en *Blepharis linariifolia* et *Andropogon gayanus* consommés en priorité) ; la pâture est peu sélective en saison des pluies et pratiquement pas en saison sèche, sauf au début. L'importance de la charge (1) est telle que toute l'herbe est consommée à la veille des pluies. Le bétail n'exerce vraiment un choix parmi les espèces qu'en septembre, au moment de l'épiaison qui rend certaines graminées indigestes (*Loudetia togoensis* par exemple). D'autres sont très appréciées, comme le *Panicum laetum*, mais ne résistent pas au vent et au piétinement, une fois sèches, dès la fin du mois de septembre. Après, les animaux consomment la « paille » c'est-à-dire l'herbe morte et sèche et les feuilles de quelques espèces arbustives. Dès le mois d'octobre un disque de dégradation complète apparaît autour du point d'eau. Il s'accroît en aires concentriques s'il n'y a pas concurrence d'un point d'eau voisin et si le pâturage est homogène. Un véritable front de broutage progresse alors jusqu'à une vingtaine de kilomètres environ du point d'eau à la veille de la première pluie. En 1969, BARRAL l'a localisé entre 15 et 18 km. Il est actuellement à 20/22 km ; quand le bétail boit tous les deux jours. J'ai trouvé des troupeaux appartenant à des Djelgobé à 23/24 km de Gountouré, sur le Séno Mango, et même au-delà. Ce front possède, bien sûr, une certaine épaisseur (entre 1 et 5 km) variant suivant les années et les saisons. En mauvaise année et en fin de saison sèche, le front se réduit à une ligne cartographiable. Il s'inscrit nettement dans le paysage : le sol est nu (2) en-deçà, herbeux au-delà. Son épaisseur n'excède pas alors un kilomètre. Là est le lieu d'une exploitation raisonnable et équilibrée des ressources. Au-delà, la nature reste intacte, en-deçà, il y a disparition plus ou moins rapide du stock d'herbe sèche suivant la charge par apparition de phénomènes de dégradation à long terme.

Ces distances sont également valables pour les petits ruminants, mais le front de pâture des chèvres n'est pas aussi visibles que celui des bovins car elles broutent essentiellement les arbustes et les litières de feuilles mortes. L'éloignement du front de pâture est de 15 km en général à la fin du mois de février ou au début du mois de mars en direction des pâturages vierges (fig. 4 et 5) (3).

— Autre paradoxe apparent : c'est le bétail le plus sédentaire qui marche le plus. Déplacer son troupeau de 50 km pour un autre point d'eau et des pâturages momentanément disponibles est une nomadisation qui, en fait repose le bétail et le nourrit mieux. Choisir de le faire boire toute l'année au même endroit revient à lui imposer, compte tenu des charges actuelles, 20 km de marche en ligne droite par jour en avril-mai par une température de 44/46° sous abri à midi alors que chaque bête boit environ 40 à 50 litres d'eau tous les deux jours seulement. Les vaches maigres et sans lait sont le lot des gens peu mobiles. Leurs troupeaux ne sont en général pas gardés et consomment

(1) remarque valable pour l'ensemble de l'Oudalan où le Séno Mango est l'exception qui confirme la règle.

(2) et le reste jusqu'à la saison des pluies suivante puisque, je le rappelle, c'est un pâturage graminéen « mort » que consomme le bétail en saison sèche.

(3) ailleurs en Oudalan, cela dépendait bien entendu de la charge mais celle-ci est devenue homogène et saturante. Aujourd'hui, les fronts de pâturage se chevauchent partout, ce qui fait dire aux Peul qu'il n'y a plus « la brousse » en Oudalan, sauf au Séno Mango.

toujours les pâturages les plus dégradés. Ce sont les éleveurs les moins sédentaires qui réussissent le mieux en qualité. Leurs troupeaux sont gardés et les bergers les maintiennent toujours sur le front de pâture, au contact des pâturages les moins sollicités.

— J'ai déjà évoqué la quête de nouveaux pâturages, la réussite inhérente à la compétence et au courage ainsi que la migration impliquée par cette réussite concrétisée par une augmentation du troupeau. Les choses se passant dans un contexte de concurrence, il va de soi qu'un afflux inopiné de bétail aura tendance à accélérer le processus migratoire. Un « désagrément » quelconque peut avoir le même effet : la brousse est aussi un lieu de refuge.

— Le fourré, très pauvre en herbe, n'est pratiquement pas pâturé en saison sèche par le zébu, bien que son importance en superficie soit considérable comme on l'a vu, y compris dans la zone inaccessible au bétail actuellement.

— Depuis la fin des *rezzou* (années 20) et l'accès à l'élevage et à la propriété du bétail, d'hommes qui en était exclu auparavant, depuis également l'apparition des traitements contre les épizooties, le bétail a proliféré et une sélection se fait continuellement en faveur des animaux meilleurs marcheurs. La capacité de déplacement du bétail croît d'année en année. Jusqu'en 1979, le comportement quotidien des troupeaux dans la région en fin de saison sèche était le suivant (1) :

« Nous sommes (2) le 20 mars 1979. Le troupeau quitte son puisard de Gountouré Niénié, le lieu de campement étant la dune de Gountouré Niénié elle-même. Il est 15 heures. Le troupeau est accompagné par un berger.

On effectue une marche rapide au cours des 12 premiers kilomètres. Il n'y a pas le moindre brin d'herbe pendant les 9 premiers. Des milliers d'arbres morts en 1973 mais encore debout. Sol damé résonnant sous le pied du bétail qui commence à pâturer en marchant entre le km 9 et le km 12.

22/23 heures du jour 1, on effectue une halte jusqu'à 4 heures du deuxième jour. A l'aube, on s'éloigne encore de 5 ou 6 km en laissant brouter jusqu'à 10 heures du matin. Le lieu de pâture est alors situé à l'Ouest-Sud-Ouest de *boula* (3). Là, est le vrai pâturage. On y stationne jusqu'à 16/17 heures du deuxième jour. On effectue ensuite un retour lent en laissant pâturer jusqu'à la halte où sont restés les veaux. L'arrivée a lieu ici vers 22 heures du deuxième jour. Cette période de repos est mis à profit pour faire téter les veaux. Nouveau départ vers 1 heure du troisième jour. Le troupeau se met en route vers Gountouré Niénié où il arrive avec le lever du soleil vers 7 heures du troisième jour.

De Loukodou à Gountouré Niénié, la marche a été rapide comme à l'aller puisqu'il n'y a pas d'herbe. Le bétail boit dès l'arrivée ; les parents du berger ayant déjà rempli les abreuvoirs. La traite (4) a lieu au campement. Parfois, le bétail boit en deux fois, à 1 heure ou 2 d'intervalle. Les animaux se reposent jusqu'à 15 heures. Il y a parfois changement de berger mais pas toujours. Celui-ci emporte son eau de boisson dans une outre de cuir pendue au cour d'un bœuf. Il consomme le lait qu'il traite ».

(1) un changement (peut être exceptionnel) est intervenu en 1980. J'évoquerai le phénomène plus bas. Le cas qui va être décrit maintenant concerne un troupeau des Djelgobé de Gountouré Niénié. Il est tout à fait représentatif de l'ensemble des troupeaux peul de la région.

(2) notes prises en cours de route.

(3) site du forage Christine.

(4) pratiquement nulle en saison sèche depuis une vingtaine d'années... Me croira-t-on si j'écris avoir vu en 1978 en pays *mossi* des Peul acheter du lait concentré sucré en boîte avec un argent provenant (forcément) de la vente de leurs animaux. Que les experts se rassurent : voilà donc la fin de la « boomanie »...

Cette méthode permet un éloignement normal de 15 à 20 km avec un maximum de 22/23. Le bétail ne boit pas pendant 48 heures. Cette habitude s'est répandue en Oudalan voici 20/25 ans quand la charge l'a exigé. L'initiative en revient, semble-t-il, aux Gaobé Iwarag Waragen éleveurs de moutons, lorsqu'ils ont commencé à fréquenter la région de Dibissi et d'Oursi, venant du Béli. Un troupeau qui boirait aujourd'hui, tous les jours entre la période comprise entre le mois de février et mai, mourrait de faim en quelques jours.

Compte tenu de ces quelques remarques qu'il était nécessaire de rappeler ou de signaler, compte tenu également de l'état changeant des mares, compte tenu enfin des habitudes et des goûts propres à chaque fraction ou à chaque individu, l'utilisation de l'espace dans la zone en saison sèche est à peu près celle que voici, point d'eau par point d'eau :

Le Haut-Béli : Eraf n'Aman et Fadar Fadar

La mare d'Eraf n'Aman met un certain temps à se remplir. Il faut, pour cela, que l'In Selouman reçoive suffisamment de pluie pour pouvoir couler dans le Béli. La mare de Fadar Fadar se remplit alors et c'est elle qui, à son tour alimentera Eraf n'Aman avant que le courant s'inverse et que le Béli (1) s'écoule vers le fleuve Niger, c'est à dire vers l'Est.

En général, les Djelgobé abandonnent l'endroit dès le mois de mars les troupeaux Bella accompagnés de quelques bergers partent plus tard puis le reste de la population qui s'est maintenue le plus longtemps possible près des greniers à mil, des caches à fonio sauvage (2) et des lieux de récolte du *tikendi* extrait de la boue au fur et à mesure de l'abaissement du niveau de l'eau.

La mare de Fadar Fadar garde l'eau un peu plus longtemps qu'Eraf n'Aman. Les troupeaux qui y boivent pâturent vers le Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Est, alors que le bétail d'Eraf n'Aman va vers l'Ouest de la mare en direction du Séno Mango. Le repli sur Gandéfabou intervient vers la fin du mois d'avril le bétail utilisant toujours les mêmes parcours.

J'ai couramment rencontré les troupeaux d'Eraf n'Aman à 3 km au Sud-Ouest de boula, sur le Séno Danadio, soit à 22 km de la mare. Certains troupeaux vont plus à l'Ouest à partir d'Eraf n'Aman et atteignent pratiquement la frontière du Mali qui est à 22 km. Ils sont alors dans la partie Nord d'une zone que Barral avait constatée libre de toute pâture en 1969.

Les campements sont en général situés à 6 ou 8 km de la mare, entre celle-ci et la frontière. Ils sont dispersés sur le Séno Tanghabagueun et la dune d'Eraf n'Aman, a mi-chemin entre le front de pâture et le point d'eau.

La nature de la nomadisation vers le Nord permet d'imaginer le rôle des mares d'Eraf n'Aman et de Fadar Fadar : à la fin du mois de septembre et en octobre, les iklan Iwarag Waragen reviennent du Mali. Ils s'installent alors sur leurs champs parfois éloignés de plusieurs kilomètres de la mare. Les Kel tamachek du Mali (Kel Gossi, Imédédran, iklan Imédédran) arrivent en novembre et font paître sur la frontière au Nord de la mare tandis que les iklan font provision de *tikendi* comme les Iwarag Waragen locaux. Cette récolte n'intéresse ni les illélan ni les Peul (3).

(1) *Béli* en fait signifie « les mares ». C'est le pluriel du mot *peul* *wendou*.

(2) vieille habitude : on enterre les réserves de fonio sauvage récolté lors du retour d'Amniganda par l'In Selouman en fin de saison des pluies.

(3) les poissons du Béli n'intéressent ni les uns ni les autres. Quelques pêcheurs se sont installés là depuis quelques années. Ce sont des étrangers et le produit de leur activité part vers le Sud via Dori.

A quelques jours ou quelques semaines près, suivent les Djelgobé venus pour la plupart des mêmes parcours d'hivernage que les Kel tamachek. Quelques ménages (Kel Ewel) arrivent également de Sirengou une fois leur récolte de mil effectuée et mise en grenier sur le champ.

Les « Maliens » repartiront à la fin du froid après que les bergers Djelgobé stationnant désormais presque toute l'année au Mali aient laissé à leurs parents de Gandéfabou, Féririlio et Gargassa, un certain nombre de vaches laitières en échange d'autres en mauvais état qui se « referont » dans les environs d'In Daki ou In Tillit au sein de ces troupeaux « voltaïques » qui ne quittent plus désormais le Mali que pour cette opération.

Les Bella vont se maintenir à Eraf n'Aman le plus longtemps possible en envoyant leurs troupeaux sur le Séno Tanghabaguen et au-delà de Tin Arkachen.

Le calendrier d'Eraf n'Aman (où on ne creuse pas de puisard (1)) fait que les parcours situés à l'Ouest sont moins sollicités qu'ailleurs, moins systématiquement en tout cas. Cela varie, bien entendu, suivant qu'il y a peu ou beaucoup d'eau. Le Séno Tanghabaguen et la dune d'Eraf n'Aman sont certes très déboisés mais cela est probablement dû aux défrichements effectués par les Bella. Le pâturage au sol semble se maintenir d'une année sur l'autre d'une façon satisfaisante.

Féririlio (Amaoual) :

Cette mare se remplit très irrégulièrement. Elle n'est d'ailleurs qu'un élargissement de l'*adjora* de Gandéfabou. La charge autour de Féririlio est variable suivant que l'abreuvement doit être fait par un puisard ou non. Les Ihayawan font pâturer leurs chèvres dans toutes les directions mais de préférence vers Zamarkoye, c'est-à-dire vers le Nord et le Nord-Est. Les troupeaux de zébus vont vers le Séno Mango et le Séno Danadio. Ils arrivent ainsi à 2 km au Sud de *boula*, site du forage, où ils côtoient les animaux de Gandéfabou. Tout compte fait, sauf si l'année est exceptionnelle, la mare de Féririlio sert surtout à l'abreuvement du petit bétail. Elle est plutôt un lieu de repli éventuel pour les zébus de Gandéfabou Djelgobé.

Gandéfabou Djelgobé :

C'est un des principaux points d'eau permanents de la région grâce à ses puisards creusés dans l'*adjora* qui rejoint le Béli vers le Nord. Si Féririlio n'a pas d'eau, il peut y avoir jusqu'à 4000 zébus à Gandéfabou Djelgobé en fin de saison sèche. Ils pâturent tous en direction du Séno Mango qu'ils atteignent vers le mois de février au cours de leurs déplacements bi-quotidiens. Gandéfabou Djelgobé est par excellence, le point d'eau des Peul (avec Gountouré) ils l'ont disputé aux lions il y a une cinquantaine d'années. Aujourd'hui, le déboisement de la dune et de l'*adjora* est consommé. Les puisards y sont fidèles et possèdent un bon débit. Outre les Djelgobé, quelques imghad de Gandéfabou Kel Ewel utilisent ce point d'eau.

Gandéfabou Kel Ewel :

Les animaux qui fréquentent Gandéfabou Kel Ewel sont à peu près aussi nombreux que ceux de Gandéfabou Djelgobé ; un peu plus si l'on inclue dans les chiffres les troupeaux qui boivent aux puisards proches de Saba Tin Ghassan et Saba Kolangal (2). Les

(1) « Ce n'est pas possible » paraît-il... C'est ce qu'on me disait entre Kacham et Tin Ghassan, jusqu'au jour où j'ai surpris des bergers en train de creuser : les mares tarissaient et il y avait encore de l'herbe aux environs.

(2) situés à quelques kilomètres vers l'Ouest, le long de la dune. le nom de « Saba Tin Ghassan » vient du fait que l'endroit à été découvert par les ihayawan Iwarag Waragen venus du « vrai » Tin Ghassan, sur le Béli.

deux tiers des vaches de Gandéfabou Kel Ewel est en fait la propriété des Djelgobé car les « patrons » du lieu ne sont pas de grands éleveurs de zébus. L'axe de pâture est orienté aussi vers le Séno Mango c'est à dire vers le Nord-Ouest, par Sirengou et la partie orientale du Séno Yarendi.

En fin de saison sèche, Gandéfabou Kel Ewel reçoit une grande partie des animaux d'Eraf n'Aman qui, à peu de chose près, pâturent dans les mêmes lieux, marchant vers le Nord-Ouest au lieu d'atteindre le Séno Mango par le Nord-Est et Tin Arkachen.

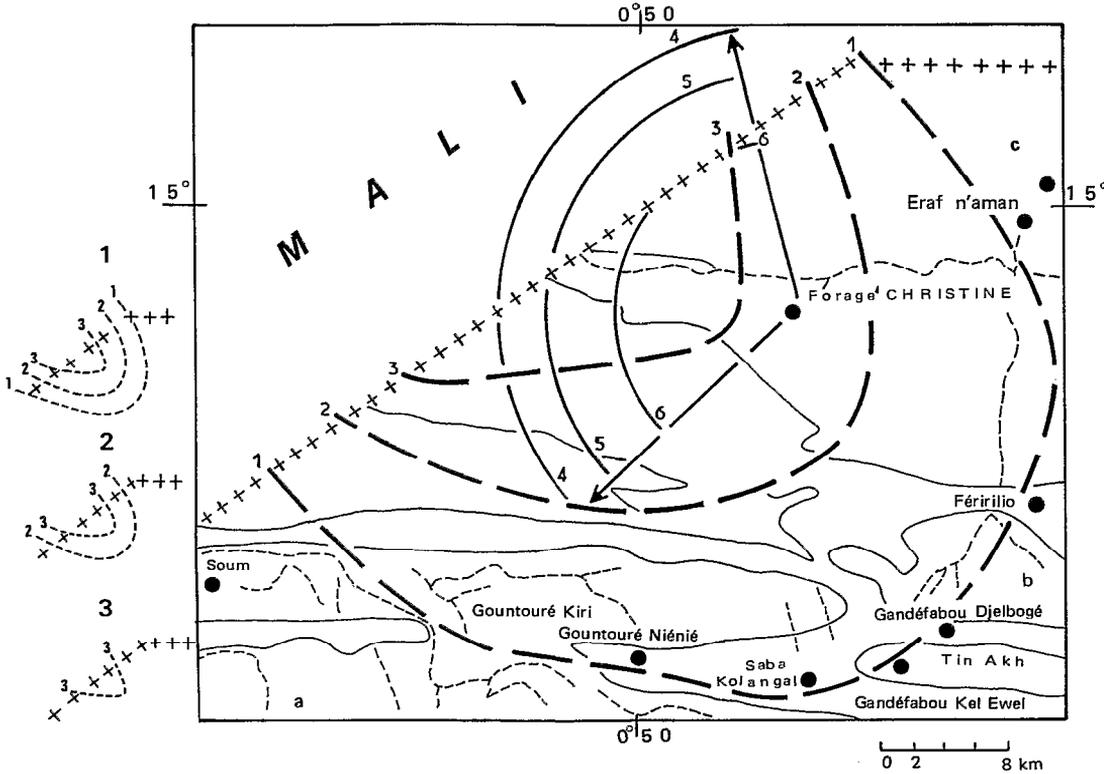


Fig. 4. Parcours de saison sèche, y compris en 1972 (rappel) :

1. Zone entièrement pâturée (sol nu) en mars.
2. Front de pâture.
3. Zone non pâturée.
- a. Parcours du bétail abreuvé à Déou et ses environs (dont Boulekessi).
- b. Parcours du bétail abreuvé à Oursi, Tin Adjia, Dibissi et Gargassa.
- c. Parcours du bétail abreuvé à Fadar Fadar.

— Les zones de parcours de 1972 et 1973 ont été représentées à titre indicatif (en trait plein) :
 Pâturage détruit à 100 % en 6
 Pâturage détruit à 50 % entre 6 et 5
 Pâturage détruit à 10 % entre 5 et 4

(d'après communication personnelle d'Henri BARRAL).

L'esprit de Gandéfabou Kel Ewel est plutôt à la sédentarité. Il y a même une paillette en argile séchée, la seule de la région. Ceci explique que le bétail des Kel Ewel marche beaucoup plus que les troupeaux nomadisant en saison des pluies.

L'extension vers l'Ouest des puisards de Gandéfabou par Saba Kolangal est importante et la ligne des campements de saison sèche entre Féririlio et Gountouré Kiri par Gandéfabou est pratiquement continue aujourd'hui renforcée par une ceinture de champs de mil qui prend une importance grandissante occupant une part de plus en plus grande de la dune.

On voit sur la figure 5 que tous les axes de pâture convergent vers le cœur du Séno Mango (1) où les troupeaux venant de points d'eau aussi éloignés que Féririlio ou Saba Kolangal se rencontrent à quelques kilomètres près.

Gountouré Niénié-Kolangal (In Guitane) :

Le rôle des puisards de Gountouré doit être compris en relation avec les points d'eau temporaires de Sébangou, Gountouré Kiri et Loukodou. Ces petites mares servent de relais lors du retour des troupeaux en fin d'hivernage vers Gountouré Niénié et les lieux de campements des environs de Loukodou sur le Séno Yarendi. Elles cessent d'être utilisables entre la fin de la saison des pluies et le début de la saison froide, vers la mi-novembre. C'est alors le vrai repli sur Gountouré Niénié et Gountouré Kiri.

Je voudrais faire une remarque que BARRAL (1978) ne fait pas parce qu'elle relève de l'évidence : les parcours de saison sèche sont toujours orientés vers l'Ouest parce que les parcours situés à l'Est et au Sud sont saturés. Cela est peut-être moins net pour le petit bétail mais évident pour les bovins. Si les éleveurs de Gandéfabou par exemple voulaient éviter de longues marches à leur bétail comme certains le souhaitent avec juste raison, ils auraient tout le loisir de pâturer à l'Ouest, disons dans un rayon de 7 à 8 km, mais aussi à l'Est où ils rencontreraient une situation qui, après tout, est celle que connaissent la plupart des éleveurs de l'Oudalan, notamment ceux qui font boire à Gargassa, Tin Adjar, Oursi, etc... Or, ils n'hésitent pas une seconde car quelle que soit la distance parcourue par les troupeaux - fut-elle longue - leurs animaux trouvent de l'herbe au terme de leurs déplacements bi-quotidiens vers le Nord-Ouest. On est en situation de marge par rapport à l'ensemble des aires pastorales de l'Oudalan. Il s'agit d'une situation idéale compte tenu de ce que j'ai déjà dit de l'organisation de ce type d'espace. On est en situation « d'élasticité ». Cela permet aux éleveurs de s'adapter aux variations annuelles de qualité des pâturages en repoussant plus ou moins loin le front de pâture. Ceux des mares centrales de l'Oudalan sont aujourd'hui « enclavés » et ne peuvent plus procéder ainsi.

Il y a plusieurs preuves de cela :

— Allongement des parcours à l'Ouest de la dune d'Eraf n'Aman et vers le cœur du Séno Mango par une augmentation des distances parcourues entre les abreuvements bi-quotidiens mais aussi, en 1980, par un changement du rythme d'abreuvement. En effet, au cours de cette année, les Djelgobé de Gountouré Niénié à Saba Kolangal ont fait boire tous les 3 jours.

— Création de quelques puisards (qu'on pourrait qualifier « d'essai ») à Gountouré Kiri correspondant probablement à une augmentation de la charge dans cette partie de l'Oudalan où l'espace était plus disponible qu'ailleurs.

(1) dans sa partie voltaïque bien entendu. En fait, la « Grande Dune » se prolonge au Mali, vers l'Ouest, de plusieurs dizaines de kilomètres.

— Absence de pertes en 1972-1973 dans les troupeaux de Gountouré et Kolangaï dont les parcours habituels ne furent pas complètement fermés à la pâture par le forage ces années-là. Ainsi, les gens de Gountouré ont pu choisir entre partir, aller au forage ou continuer à pâturer à partir de leurs puisards vers le Nord-Ouest. Le résultat pouvait difficilement être brillant dans les trois cas *mais il n'y eut pas de pertes*.

Ailleurs en Oudalan cette plasticité des parcours est devenue impossible. La réaction à l'augmentation de la charge se manifeste certes par le départ des éleveurs les plus exigeants mais surtout par celui des moins talentueux et des moins motivés. La migration des Bella en Côte d'Ivoire est d'ailleurs devenue une donnée « normale » de l'écologie humaine locale. On rétorquera que le genre de vie implique de toute façon une migration, sanction de l'échec ou conséquence de la réussite. Cela est vrai. Le tout est de savoir s'il vaut mieux se déplacer satisfait et conforté dans son état (sans aller forcément très loin d'ailleurs) ou partir déchu ou, encore, ayant décidé de changer d'état ce qui n'est jamais très bon quand on le fait contraint et forcé (1).

Avant de développer un certain nombre de faits nouveaux intervenus depuis quelques années, on remarque à quel point le salut est toujours situé au Nord - c'est-à-dire au Mali - pour les éleveurs de la région. J'ai déjà signalé une nomadisation exceptionnelle en avril 1979 : en 3 ou 4 jours, le temps que chacun ait eu confirmation sérieuse par un membre de sa famille d'une grosse pluie sur le Gourma méridional, près de 80 % des zébus de la chaîne des points d'eau déjà évoqués : Féririlio, Gandéfabou Djelgobé et Kel Ewel, Saba Kolangal et la totalité des animaux du Béli jusqu'à Tin Ghassan sont partis vers le Nord (2), au-delà de la frontière.

On voit que le schéma décrit à propos des parcours de saison sèche peut être modifié en quelques jours, et se remettre en place tout aussi rapidement, par le simple effet d'une pluie tombée au nord du Béli et dans l'In Sélouman, rendant à nouveau accessible le pâturage sec qui avait été abandonné en octobre-novembre 1978 par manque d'eau. Tout le monde est alors parti là-bas, le Séno Mango et ses abords n'intéressant plus que les inamovibles Kel Ewel de Gandéfabou. Le déplacement a été effectué en deux jours, à l'exception de quelques familles (Djelgobé) qui firent étape une semaine à Féririlio où la mare s'était remplie à la faveur du passage du même grain. Cette pluie était intéressante : suffisante pour créer un chapelet de flaques dans l'In Sélouman et trop faible pour détériorer et pourrir l'herbe sèche encore sur pied. C'est elle, en effet, qui était recherchée en attendant la levée éventuelle, quelques jours plus tard, de l'herbe fraîche qui n'aurait d'ailleurs pu croître qu'à la faveur d'autres pluies suffisamment rapprochées. Cela aurait impliqué un hivernage particulièrement précoce qui ne s'est pas manifesté.

Concernant les parcours de saison sèche, le fait est l'éloignement progressif du front de pâture de 2 à 5 km environ par rapport à ce qu'avait noté BARRAL en 1969. Ses cartes indiquent en effet une distance de 14 à 20 km à partir de Gountouré Niénié, 18 à partir de Féririlio, 20 à partir de Gandéfabou Djelgobé, et 12 à partir d'Eraf n'Aman. Aujourd'hui ces distances sont devenues homogènes d'un point d'eau à l'autre. Elles sont de 22/23 km. Depuis, l'avènement de l'abreuvement tri-quotidien - expérimenté

(1) rien n'est simple dans les choses humaines ; nombreux sont les Bella qui partent en Côte d'Ivoire non pour assumer un échec dans l'état pastoral mais pour essayer d'intégrer cet état en achetant du bétail, état que certains n'ont jamais vraiment connu et vécu, sauf peut-être comme bergers de leur imghad ou imajaren.

(2) Eraf n'Aman était alors asséché.

avec succès semble-t-il cette année par les Djelgobé - m'a permis de localiser des troupeaux gardés jusqu'à 26 km des puisards (24 km pour les troupeaux non gardés).

En mai 1980, Eraf n'Aman avait encore de l'eau et les troupeaux qui buvaient là atteignaient le Nord-Est du Séno Danadio. Ce n'était pas le cas il y a 10 ans semble-t-il.

Les cartes des parcours de saison sèche essaient de rendre compte de cette situation : la figure 4 présente l'état des parcours au début du mois d'avril 1979, trois mois avant la nomadisation vers le Nord. Trois zones ont été portées :

— La première (la plus excentrée) est celle où la totalité du pâturage était alors consommée. Le sol y était nu, à l'exception des espèces arbustives ou arborées bien entendu. On constate que la limite extérieure est approximativement celle que j'ai choisie comme limite de mes investigations. Effectivement, cette zone extérieure au Séno Mango correspond à des parcours utilisés uniquement par les animaux des points d'eau retenus (1) .

— La deuxième zone est celle du front de pâture. En venant des points d'eau, les premières traces d'herbes (brindilles, plaques isolées) qu'on rencontre apparaissent entre 12 et 15 km. Par exemple, les premières traces d'herbe se manifestaient au pied du versant Nord du Séno Yarendi en venant de Gountouré. Elles disparaissent ensuite par pauvreté naturelle du pâturage dans le fourré pour réapparaître nettement sur le versant sud du Séno Mango. L'épaisseur de cette zone centrale n'était plus que de 4 km environ à la fin du mois alors que la pluie exceptionnelle d'avril sur le Nord du Béli avait délesté temporairement la zone de son bétail comme je l'ai dit. Cette épaisseur peut varier d'une année sur l'autre come on l'a vu, jusqu'à devenir quasiment linéaire.

— La zone trois, qui représente environ 108 km² sur la carte est indemne de pâture en saison sèche. Elle était deux fois plus grande il y a dix ans d'après BARRAL (1978). Cette évolution due à l'allongement de la distance parcourue par les animaux entre deux abreuvements, a été amplifiée par le changement du rythme du déplacement effectué par les Djelgobé en 1980, année jugée difficile. Que s'est-il passé alors ? Il semble que l'éloignement du front de pâture était jugé absurde par les gens de Gountouré Niénié. L'un d'entre eux a tenté une expérience et les autres l'ont imité à l'exception des Kel tamachek semble-t-il. La distance parcourue était devenue telle que le bétail lui-même semble avoir fait un choix entre manger plus et mieux, marcher moins et boire à intervalles plus longs. Les Peul insistent : « Ce sont les vaches qui ont choisi ». Cela ne veut pas dire que les Djelgobé suivent leurs vaches. En bons éleveurs qu'ils sont, ils leur montrent le chemin du pâturage, ici en tout cas, mais en étant attentifs aux besoins quotidiens du bétail. C'est ce qu'ils ont voulu dire. Que s'est-il passé exactement ?

En mars 1980, le troupeau d'un des hommes de Gountouré Niénié pâturant sur le Séno Mango a refusé de rentrer lorsque son berger a voulu le ramener au puisard. Sachant que sur un bon pâturage tel que celui du Séno Mango, une bête perdue ne meurt de soif que le 4^e jour en cette saison de l'année, l'homme a maintenu ses animaux un jour de plus en se proposant de rentrer le 3^e d'une seule traite. Ce qui fut fait et poursuivi sans dommage, au contraire. Ainsi, le bétail marche moins. Son temps de pâture augmente et sa fatigue diminue. Cette méthode permet d'aller au-delà des lieux de pâture de ces dernières années. Les troupeaux ainsi gardés sont toujours sur un pâturage dense et riche notamment en espèces arbustives dont les feuilles sont vertes, même à cette époque. Cela hydrate bien les animaux. les déplacements sur le pâturage n'impliquent que des distances courtes effectuées aux heures les plus confortables, du soir au matin.

(1) même remarque, *a fortiori*, pour les zones 2 et 3.

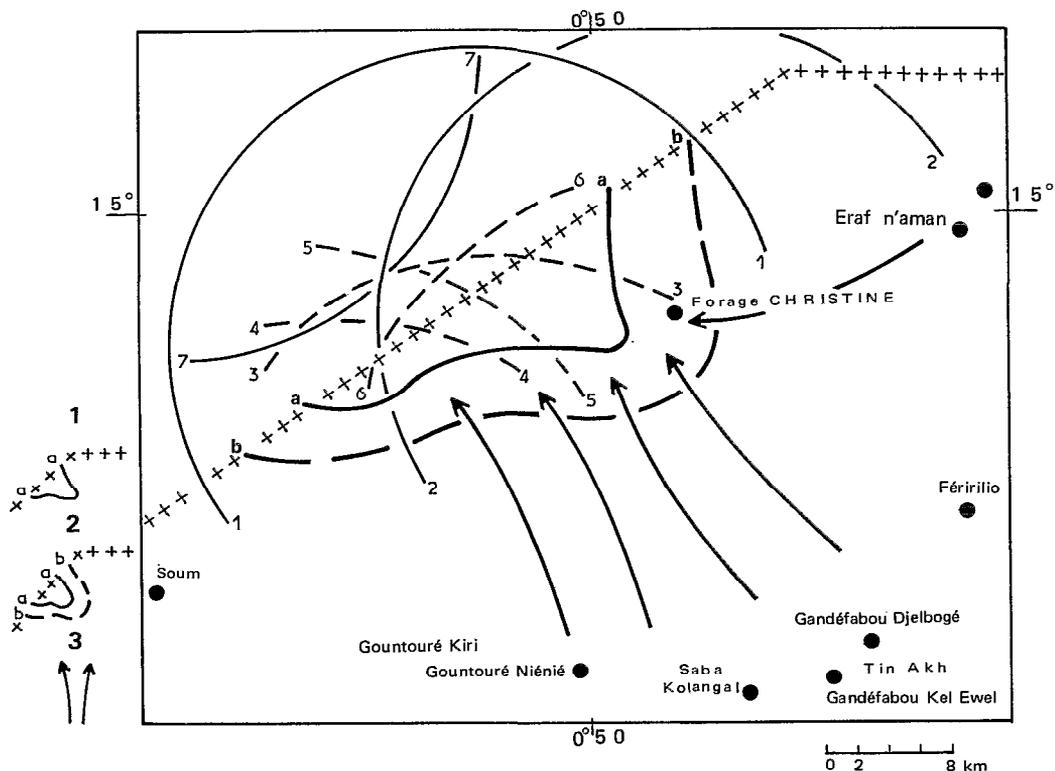


Fig.5 **Axes de déplacements bi-quotidiens des troupeaux en saison sèche, parcours réels et parcours possibles à partir de points d'eau hypothétiques :**

2. Entre a-a & b-b : front de pâture. Zone où le tapis graminé en est plus ou moins utilisé (utilisation voisine de 100 % aux abords de la ligne b-b, utilisation voisine de 0 % aux environs de la ligne a-a).
3. Principaux axes de déplacements bi-quotidiens ou tri-quotidiens des troupeaux à partir de **Gountouré Niénié, Saba Kolangal, Gandéfabou Kel Ewel, Gandéfabou Djelbogé, Féririlio et Eraf n'Aman.**

Arc de cercle n°1 Limite du front de pâture théorique probable (20 km) à partir d'un abreuvoir qui serait situé à **Tilletani** et alimenté par le forage (site d'abreuvement souhaité par les **Djelbogé** favorables au forage).

Arc de cercle n°2 Limite du front de pâture théorique à partir d'un abreuvement qui serait situé au lieu même du forage.

Arc de cercle n°3 Limite du front de pâture théorique à partir d'un lieu d'abreuvement qui serait situé à **Loukodou**.

Arc de cercle n°4 Limite du front de pâture théorique à partir d'un lieu d'abreuvement qui serait situé à **Gountouré Kiri**.

Arc de cercle n°5 Limite du front de pâture théorique à partir d'un lieu d'abreuvement qui serait situé à **Sebangou**.

Arc de cercle n°6 Limite du front de pâture théorique à partir d'un lieu d'abreuvement qui serait situé à **Sirengou**.

Arc de cercle n°7 Limite du front de pâture théorique à partir d'un lieu d'abreuvement qui serait situé à **Tin Senanen (Mali)**.

Il est difficile de donner plus de précisions sur cette solution constatée au cours de ma dernière tournée en Oudalan (1). Elle restera certainement exceptionnelle. L'important est que les troupeaux gardés par les meilleurs bergers atteignent aujourd'hui le cœur du Séno (2).

En 1979, les campements les plus éloignés de l'eau étaient situés sur le flanc Nord du Séno Yarendi au Nord-Ouest de Gountouré Niénié à 10 km environ des puisards. L'année suivante (saison sèche 79-80) il y avait des campements sur le Séno Mango à 4 km au Nord-Ouest de Fété Tilloki, donc au-delà de la limite des pâturages vierges tracés par BARRAL en 1969. Il y en avait d'ailleurs d'autres (une vingtaine de huttes) entre le cœur du Séno Mango et Sirengou. Ces campements, avec femmes et enfants, étaient ravitaillés en eau par des navettes de chameaux conduites par des enfants ou des adolescents. Les veaux étaient tous les jours ou tous les deux jours. Ils paraissaient en état, y compris les veaux tardifs.

Comme dans le cas de l'abreuvement bi-quotidien, la localisation des campements toujours situés entre le lieu de pâture et les puisards, ne change pas grand'chose au sort du bétail, bien que la traite et la tétée se font dans de meilleures conditions (le bétail étant mieux reposé) et que le gardiennage au pâturage soit plus efficace lorsque le campement est proche du front de pâture.

Beaucoup de ceux qui ont changé de fréquence d'abreuvement cette année ont laissé leurs familles près des puisards.

Si les Bella choisissent le lieu de campement pour mieux fumer leurs champs, ce n'est pas le cas des Djelgobé qui raisonnent en fonction du confort de leurs animaux au détriment du leur si nécessaire. En fait, la taille de la famille, donc la disponibilité des bergers, joue un grand rôle dans le choix du lieu de campement.

Celui que l'opinion de Gountouré s'accorde à reconnaître comme le meilleur berger de l'endroit a pratiqué cette année la nouvelle méthode en installant son *gallé* (3) entre Loukodou et Gountouré, donc près de l'eau. Je l'ai croisé une fois entre Loukodou et le Séno Mango : il devait revenir 3 jours après. Il avait deux outres d'eau pour bagages, chacune pendue au cou d'un bœuf ; sa nourriture : le lait. Un homme de Gountouré m'accompagnait : « *Tu vois, ce n'est pas tout le monde aujourd'hui qui peut faire ça* ». « Faire ça », c'est-à-dire se priver du confort et de la présence de sa famille et de ses amis pour le bien de son bétail... Oui, le Séno Mango est actuellement accessible à ceux qui le veulent, cela ne veut certes pas dire n'importe qui...

La figure 5 représente la direction du déplacement des troupeaux entre le lieu d'abreuvement et celui de la pâture. Les deux lignes courbes (l'une en traits pleins et l'autre en gros tiretés) représentent la situation du front de pâture en avril 1980 : pâturage vierge au-delà, pâturage entièrement consommé en deçà.

(1) je parle donc de 3 jours avec prudence et sous réserves d'enquêtes plus précises.

(2) H. BARRAL a constaté un cas d'abreuvement tri-quotidien du zébu au Mali, mais en saison froide (communication orale).

(3) pluriel : *galledji*. Ensemble des huttes (démontables chez les nomades) d'une même famille, disposées autour du parc à bétail, lui même constitué de branches d'épineux. Symbiose de l'homme et de la vache...

LES ÉVÉNEMENTS DE 1972 ET 1973

Le forage Christine a déjà fonctionné plusieurs mois au cours de deux années consécutives. C'était en 1972 et 1973. Un homme a été le témoin attentif de ces opérations et a bien voulu faire part de son expérience : Henri BARRAL. Il m'a demandé de faire figurer la déclaration suivante en préambule de ses notes : « *Ayant cessé, depuis 1975, de travailler en Haute-Volta, et n'étant donc plus concerné, en tant que chercheur, par les problèmes spécifiques de ce pays, je me résouds à communiquer ces résultats simplement en raison de l'amitié et de la confiance que m'ont témoignées pendant plusieurs années les populations de l'Oudalan et du Gourma, lesquelles après avoir bénéficié au cours de la saison sèche 1972 des bienfaits du forage Christine, ont vu celui-ci se transformer en 1973 en un piège mortel pour leurs animaux, ce qui aurait pu aisément être évité en s'abstenant de le remettre en service alors que le pâturage ne s'était pas reconstitué à cause de l'absence de pluie.* ».

Il me prie d'ajouter : « *Je me réjouirais toutefois si la publication des résultats de cette enquête pouvait contribuer si peu que ce fut à l'amélioration des conditions de l'élevage, et par conséquent des conditions de vie, des pasteurs de cette région (1).* ».

CIRCONSTANCES DE LA PREMIÈRE OUVERTURE DU FORAGE CHRISTINE, le 1^{er} avril 1972

« Il fallait bien commencer un jour ! Le potentiel de pâturage existant à l'Ouest du forage, jusqu'à la frontière avec le Mali n'avait jamais été entamé et la raison d'être de ce forage était précisément d'en permettre l'exploitation.

« D'autre part, des essais de pompage prolongé devaient avoir lieu de toutes façons pour des raisons techniques, ce qui impliquait de faire « monter » à Christine la pompe et son groupe électrogène.

« Dans ces conditions, au lieu de gaspiller l'eau (comme cela s'était fait l'année précédente lors des premiers essais) autant en faire profiter le bétail en construisant des abreuvoirs. C'est du moins ce que C. (2) m'avait exposé au départ. Je lui avais fait remarquer alors que dans ce cas, il valait mieux commencer à pomper vers la

(1) je cite les notes que m'a communiqué est Henri BARRAL, à quelques nuances de style près. Bien sûr, j'utilise cette information à titre de témoignage et laisse à son auteur l'entière responsabilité de ses déclarations. Je me réserve d'ailleurs le droit de les commenter ensuite. Elles sont le récit d'un homme mêlé à l'événement, non l'analyse du chercheur qu'il est par ailleurs. Les notes infra-paginales de ce chapitre n'en font pas partie.

Le manuscrit du Sénéo Mango a été entièrement relu et commenté par H. BARRAL et j'ai tenu compte de toutes ses remarques. N'ayant pas forcément changé d'avis, un homme a amicalement collaboré à la publication d'un texte dont il ignorait *a priori* les conclusions. Ce qui est rare est cher !

(2) C. désigne ici un ingénieur français coopérant, à l'époque, à la Direction de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural de Haute-Volta, qui avait été chargé des essais de pompage du forage Christine et qui s'y est voué avec le mérite que l'on imagine. Son nom figure dans les notes communiquées par H. BARRAL. Toutefois n'ayant aucun moyen de le joindre pour lui demander l'autorisation de faire apparaître son nom dans ce document, je m'abstiens de le nommer comme le veut l'usage.

« date d'assèchement de la mare d'Eraf n'Aman, c'est-à-dire au moment où les éleveurs avaient le plus besoin d'eau et que cela impliquerait de continuer l'opération jusqu'au début de l'hivernage (juin). C'est ainsi qu'on a glissé de l'idée d'essais de pompage avec 'retombées' sous forme d'abreuvement pour le bétail se trouvant dans la zone, à l'idée de mise en service pure et simple du forage (...).

POURPARLERS PRÉALABLES AVEC LES CHEFS

« Pour éviter les rixes autour des abreuvoirs il a fallu obtenir l'accord des partis intéressés, c'est-à-dire des Djelgobé, des Ihayawan Iwarag Waragen, des Gaobés Iwarag Waragen, des Iklan (Imédédran et Iwarag Waragen) et des Kel Ewel, à savoir les principales fractions de la zone. Le nombre d'abreuvoirs devait être limité à 3 pour des raisons financières.

« Nous avons eu plusieurs réunions, avec un chef de fraction des Iklan Iwarag Waragen (dont l'autorité était reconnue pratiquement aussi par la plupart des Gaobés Iwarag Waragen) et d'autres chefs des Kel tamachek en présence de notables Djelgobé de Gandéfabou et de Gountouré Niénié en transhumance à Eraf n'Aman (fractions Sadaabé, Tarabé Sabou et Tarabé Boubou) et aussi avec les Kel Ewel. Finalement il avait été décidé qu'il y aurait en principe :

« — un abreuvoir pour les Djelgobé de toutes origines.

« — un abreuvoir pour les principales fractions Kel tamachek, c'est-à-dire les Iwarag Waragen et assimilés (Iklan Iwarag Waragen, Gaobé Iwaragen, Gaobé Kel Tanghabaguen, Ihayawan, Iderfan, etc...).

« — un abreuvoir pour les Kel Ewel et les étrangers à la zone, c'est-à-dire, des fractions Gaobé venues du Sud dont on prévoyait l'arrivée, notamment de Dibissi et de la région de Déou. Il s'agissait de Gaobé poulophones avec lesquels les Kel Ewel ont toujours vécu en bonne intelligence.

« C. a fait construire 3 abreuvoirs distants les uns des autres de 200 m au bout d'une antenne de 500 m de long. J'avais pris soin d'affecter l'abreuvoir central aux Kel Ewel et aux Gaobé pour qu'ils fassent « tampon » entre les Iwarag Waragen et les Djelgobé !...

« Les hommes ont très vite compris. Je veux dire que les nouveaux arrivants se dirigeaient presque spontanément vers l'abreuvoir assigné à leur catégorie 'socio-ethnique'. Cela se comprend aisément puisque là où existaient des grands points d'eau de saison sèche comme Bangao, par exemple, il y a les puisards des Itaboten, ceux des Djelgobé, etc... Il n'y a pratiquement pas eu d'incidents. Le seul problème c'est qu'il n'existait aucun système de régulation du débit d'eau à l'arrivée. Les trois abreuvoirs recevaient simultanément la même quantité d'eau et, à certains moments, celui des Kel Ewel débordait parce qu'il y avait peu d'animaux en train de boire, tandis que celui des Djelgobé n'arrivait pas à satisfaire la demande ! Mais finalement, il s'est instauré une sorte de *modus vivendi*, les Kel Ewel tolérant qu'une partie des bœufs des Djelgobé utilisent leur abreuvoir aux heures d'affluence. Par contre entre les Djelgobé et les autres Kel tamachek, il n'y a jamais eu la moindre entente et l'état de tension était perceptible.

Qui est venu d'où ?

« Mise en service du forage le premier avril 1972. Premiers arrivants le 3 avril :

« 36 personnes, en deux campements (Djelgobé et Bella)

« 4-5-6 avril : arrivée de 280 personnes, 8 nouveaux campements Bella.

« 8 avril : 132 nouveaux arrivants dans cette seule journée.

« 9 avril : 188 » »

« 10 avril : 90 » »

« 11 avril : 120 » »

« 12 avril : 130 » »

« Ensuite, le flux des arrivées s'est considérablement ralenti du 13 au 20 avril.

« Moyenne quotidienne : 18 personnes pendant cette période.

« Au 20 avril, la population dénombrée était de 1162 personnes pour un cheptel de 9737 têtes.

« La situation est restée pratiquement stationnaire, jusqu'au 1^{er} mai. Entre le 1^{er} et le 3, arrivée de tous les bœufs des Djelgobé d'In Guitane (Gountouré Niénié) soit 2500 têtes environ, accompagnés de 280 personnes.

« Pendant tout le mois de mai, les effectifs sont restés pratiquement stationnaires : environ 1400 personnes et 12 500 bovins.

« Enfin, début juin, arrivée d'une vingtaine de bergers appartenant aux fractions Gaobé pratiquement sédentarisées dans les environs de Gorom-Gorom (essentiellement d'Alliakoum) mais accompagnant entre 1500 et 2000 têtes de bovins.

« Il n'y a pratiquement pas eu de départs avant la fin de l'opération. On comptait donc à la date du 10 juin, jour où l'on a arrêté le pompage, entre 1400 et 1500 personnes et entre 14 000 et 15 000 bovins, soit 10 bovins par personne. Ce rapport a d'ailleurs été en augmentation constante jusqu'à la fin, à la suite notamment de l'arrivée des Djelbogé d'In Guitane et, dans les derniers jours, des Gaobé d'Alliakoum.

« En effet, le 20.4.72, pour 9737 têtes dénombrées (y compris veaux et velles comptés dans les campements) arrondis à 10 000, il y avait 8,7 bovins par personnes présentes dans la zone du forage (1162 personnes). Au début de mai, il y avait 12 500 têtes pour 1400 personnes soit 8,9 bovins par personne et au début du mois de juin 10 bovins par personnes (voir plus haut).

« Origine des gens par campement, dans la zone du forage : liste arrêtée à la date du 20.4.72 :

(1) « *Kel tamachek*

« Iklan Alkassevbaten des environs de Déou	:	7 personnes
« Imaghad Itaboten de Bangao	:	36
« Iklan Iwarag Waragen de Fadar Fadar	:	90
« Iklan Iwarag Waragen d'Eraf n'Aman	:	174
« Ihayawan Iwarag Waragen de Tin Manen près de Fadar Fadar	:	20
« Iderfan Adamat de Bangao	:	16
« Iklan Imédédran de Gossi par la mare de Soum	:	16
« Ihayawan Iwarag Waragen d'Amaoual	:	89
« Imghad Itaboten de Bangao	:	9
« Iderfan des environs de Déou	:	12
« Kel Tanghabaghen de Fadar Fadar	:	20
« Autres Iklan d'Eraf n'Aman	:	24
« Kel Ewel de Gandéfabou	:	28
« Iderfan de Saba Tin Ghassan	:	10
« Iklan Imédédran d'In Daki	:	20

(1) « <i>Peul Djelgobé</i>	
« Djelgobé de Gandéfabou Djelgobé	: 188 personnes
« Djelgobé de Boulikessi	: 8
« Autres Djelgobé de Saba Kolangal	: 30
« Autres Djelgobé	: 23
« Djelgobé de Gargassa	: 136
« Djelgobé de Kitagou (près de Boulikessi)	: 8
« Djelgobé venus du nord du cercle de Djibo (environs de Soum)	: 5
« Djelgobé de Gandéfabou Kel Ewel	: 19
« Djelgobé de Bangao	: 29
« Djelgobé de Ganadaouri	: 38
(1) « <i>Gaobé et divers</i>	
« Gaobé des environs de Déou	: 37 personnes
« Gaobé d'In Guidoy	: 4
« Foulankriabé de Tin Téhégrin au Mali venus par Fadar Fadar	: 13
« Gaobé de Gargassa	: 20
« Gaobé Imoudaken de Yomboli	: 20
« Gaobé de Bossey Dogabé	: 10

« Au total, 570 Kel tamachek, 484 Djelgobé, 99 Gaobé, ce qui représente 1153 personnes.

« Ce décompte diffère légèrement par rapport à celui dont j'ai fait état précédemment : je ne sais pas pourquoi mais ce n'est pas très grave de toute façon !

« Pour avoir l'effectif total, il faut y ajouter les 280 Djelgobé d'In Guitane arrivés le 1^{er} et le 3 mai et la vingtaine de bergers d'Alliakoum arrivés au début du mois de juin, soit théoriquement : Kel tamachek : 570 personnes (sans changement) ; Djelgobé : 850 personnes ; Gaobé : 120 personnes ; pour un total de 1540 personnes. On remarque la faiblesse de l'effectif Kel Ewel. Ils ont envoyé leurs animaux au forage avec très peu d'hommes, essentiellement de jeunes ménages se nourrissant de lait de chèvres, tandis que le gros de la tribu était resté à Gandéfabou Kel Ewel sur les terrains de culture où se trouvaient les réserves de mil.

L'ÉQUILIBRE CHEPTEL-RESSOURCES

« J'ai essayé par ailleurs d'évaluer les surfaces de pâturages consommés à partir du forage pendant toute la durée de l'opération :

« — du 1^{er} au 13 avril, on passe de 0 à 5400 têtes environ et le pâturage partiellement consommé passe de 0 à 2300 hectares. Je dis partiellement consommé parce que ces estimations sont basées sur la limite extrême atteinte par les bœufs à partir du forage vers le Nord, le Nord-Ouest, l'Ouest et le Sud-Ouest sensiblement. Cela ne signifie pas que le pâturage était détruit sur 2300 hectares mais plutôt entamé à cette date.

« — du 14 au 18 avril : 4800 hectares supplémentaires sont mis à contribution. Le cheptel bovin atteignait 10 000 têtes à la fin de cette période.

« A la fin du mois d'avril donc, c'est un total de 7000 hectares environ qui ont été utilisés. On peut admettre qu'à cette époque les 2300 hectares entamés pendant la période d'observation précédente sont bien détruits cette fois.

« — de début mai au 10 juin enfin, fin de l'opération :

« j'ai effectué une tournée après la période de pompage vers la fin du mois de juin. J'ai estimé alors que 7800 hectares supplémentaires avaient été mis à contribution, soit un total de 14 800 hectares, arrondis à 15 000. L'effectif bovin était passé brus-

« quement, au début du mois de mai, de 10 000 à 12 000 têtes, puis au début du mois de juin et pendant les 10 derniers jours de l'opération à 15 000 têtes maximum.

« Si l'on retranche la consommation humaine estimée par C. à 2 300 000 l. incluant l'abreuvement des petits ruminants en nombre d'ailleurs limité car ils ne pouvaient pas boire aux abreuvoirs (il fallait leur apporter l'eau au campement avec des outres et des auges en bois) cela représente 21,5 l. par personne et par jour en moyenne (petits ruminants compris) pour une population supposée stable de 1500 personnes environ, boisson, cuisine, et douche comprise (les gens ne se rationnaient pas. De ce point de vue là, c'était vraiment la fête !)

« Si l'on retranche donc la consommation humaine et celle des petits ruminants, soit environ 32 000 l./jour, on obtient 485 000 litres/jour pour le cheptel bovin, soit en moyenne théorique de 12 100 bovins s'abreuvant quotidiennement 71 jours à 40 litres/jour et par tête. Les estimations de C. correspondent donc à peu près avec mes dénombrements.

« Quant au pâturage consommé, si l'on prend comme valeur moyenne 12 000 bovins pâturant pendant 70 jours sur 15 000 hectares, cela fait théoriquement 1,25 hectare pâturé par tête pendant cette période.

« En réalité, environ 33 % de cette surface pouvait être considérée comme totalement consommée, soit environ 5000 hectares.

« Il y avait, au-delà de ces 5000 hectares, entre 8000 et 9000 hectares fortement entamés, dont le potentiel avait été utilisé à 50 % environ disons 8500 hectares soit 57 % de la superficie totale.

« Enfin, on peut estimer qu'à la périphérie, à peu près entre 15 et 20 km vers l'Ouest, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du forage, la frange que les bœufs 'pionniers' avaient entamée au moment de l'arrêt du pompage, représentait environ 1500 hectares exploités à 10 % peut être de leur potentialité.

« En résumé, sur 15 000 hectares mis à contribution, on avait donc : 33 % (soit 5000 hectares) pâturés à 100 %, 57 % (soit 8500 hectares) pâturés à 50 %, 10 % (soit 1500 hectares) pâturés à 10 % (1).

« On peut donc admettre que c'est l'équivalent de 9400 ha de pâturage qui avait été consommés (5000 hectares + 50 % de 8500 + 10 % de 1500) arrondis à 9500.

« En traduisant en UBT pour comparer avec les travaux de Gaston, l'agrostologue de l'IEMVT (2), et en reprenant la valeur moyenne de 12 000 bovins exploitant ces parcours cela fait $12\ 000 \times 0,73 = 8\ 760$ UBT. Je ne compte pas les petits ruminants encore une fois en faible proportion cette année-là dans la zone.

« 8760 UBT avaient donc consommé l'équivalent de 9500 hectares de pâturage en 70 jours, ce qui correspond donc par conséquent à une consommation de 1,08 ha/UBT pendant cette même période soit en un an :

$$\frac{1,08 \text{ ha} \times 365 \text{ j}}{70 \text{ j}} = 5,63 \text{ ha/UBT}$$

« Autrement dit, la charge qu'ont supportée les pâturages à l'Ouest du forage pendant les 70 jours de l'opération, correspondait à une charge moyenne de une UBT/an pour 5,63 hectares.

(1) ces parcours de 1972 ont été représentés sur les figures 1 et 4.

(2) voir annexes.

« Or selon Gaston, ces pâturages peuvent admettre une charge théorique de une UBT/an pour 2,7 à 2,9 ha (1) à condition de ne les exploiter qu'en saison sèche, ce qui veut dire une charge double de celle qu'ils ont effectivement supportée.

EFFET SUR LES PÂTURAGES

« Le forage est magnifiquement situé par rapport à la mare d'Eraf n'Aman. Il se trouve en effet à peu près à la limite atteinte par les bœufs qui s'y abreuvent (2). Ainsi son effet s'est fait surtout sentir sur les parcours situés vers l'Ouest et vers le Sud-Ouest en direction de Séno Mango. Dans ce secteur-là la limite atteinte par les bœufs s'abreuvant au forage lorsqu'on a cessé de pomper le 10 juin n'était plus qu'à un ou deux kilomètres de celle atteinte par les bœufs de Gountouré Niénié, lorsqu'ils pâturaient à partir de ce dernier point d'eau à la fin du mois d'avril (ils avaient alors atteint leur limite extrême, entre 20 et 25 kilomètres au nord de Gountouré Niénié et c'est sans doute pour cette raison qu'ils sont tous venus au forage au mois de mai).

« Par contre, à l'Ouest du forage, la limite extrême atteinte ne dépassait pas 15 km lorsqu'on a arrêté de pomper.

« Le drame c'est qu'après la pluie du 10 juin 1972 qui a donné le signal de l'arrêt du pompage (et qui devait remplir notamment la petite mare de Tin Tabakat) il n'est pratiquement plus tombé une goutte d'eau. Ça a été le 'non hivernage' de 1972. D'après les Kel Ewel, il y aurait eu en tout 2 ou 3 averses. Quand je suis retourné là-bas au mois d'octobre, j'ai été horrifié : c'était exactement comme la veille de l'arrêt du pompage. On voyait simplement quelques repousses d'herbes dues à la pluie du 10 juin, mais les plantules s'étaient desséchées et le pâturage ne commençait qu'entre 10 et 20 km du forage, c'est-à-dire dans les zones qui n'avaient pas été touchées l'année précédente.

« C'était en quelque sorte du pâturage 'fossile', de la vieille herbe desséchée et poussièreuse, à perte de vue, mais sans doute de très faible valeur alimentaire et pratiquement hors d'atteinte des animaux s'abreuvant au forage (dans l'hypothèse où l'on recommencerait à pomper) et de surcroît d'animaux déjà affaiblis par la disette due au mauvais pâturage d'hivernage. L'état de ce bétail n'avait cessé de se dégrader à partir du 10 juin, date d'arrêt du pompage ! Ce fut un manque de chance incroyable. C. et moi étions persuadés qu'ayant permis aux animaux de tenir le coup grâce au forage pendant la deuxième moitié de la saison sèche, on allait voir en fin d'hivernage des zébus magnifiques se vendant 100 000 F. CFA chacun sur le marché de Markoye ! Au lieu de cela, on a vu les vaches plus maigres en fin d'hivernage qu'elles ne l'étaient avant que nous commencions à pomper !!! (...).

« Par conséquent, si la mise en service du forage Christine en 1972 avait été une bénédiction pour les éleveurs (les Bella me disaient « Tu nous a donné l'hivernage au cœur de la saison sèche ! » ce qui était injuste pour C. car c'était surtout son œuvre, mais enfin, c'était moi qu'ils connaissaient...) en revanche l'erreur monumentale a été de le rouvrir en 1973. Je me suis opposé parfois vivement, à ce projet, car il était évident que ce qui avait été bénéfique en 1972 allait provoquer un désas-

(1) dont acte.

(2) c'était le cas en 1969. J'ai déjà signalé que le bétail qui boit à Eraf n'Aman dépasse aujourd'hui le site du forage de plusieurs kilomètres vers le Sud-Ouest.

« tre l'année suivante simplement parce qu'il n'avait pas plu dans l'intervalle et que
 « le pâturage ne s'était pas reconstitué ! Et c'est en effet ce qui s'est passé : ça a été
 « le piège, le charnier, les cadavres d'animaux amoncelés que les militaires envoyés
 « là à cette occasion, arrosaient d'essence pour les brûler, tellement la puanteur était
 « insupportable. On dit que 10 000 animaux sont morts cette année-là. En effet, le
 « forage a surtout fonctionné comme un piège pour les Maliens et le bétail du Mali :
 « Kel Antassar, Kel Rhéris, etc... venus de la région de Tombouctou, de Gourma Rha-
 « rous ou plus simplement d'In Tillit au cours de leur exode vers le Sud, s'y sont lais-
 « sés prendre. En revanche, ceux de l'Oudalan savaient, eux, à quoi s'en tenir sur
 « l'état des parcours du forage. Ils sont partis tenter leur chance vers le Sud (...) (1).

« Un dernier point (2) : autant les Kel tamachek étaient enthousiastes pendant la
 « période de pompage d'avril à juin 1972, autant les Peul Djelgobé semblaient réti-
 « cents. Ils paraissent être venus là contraints et forcés - ce qui n'était évidemment (3)
 « pas le cas. Ceux d'In Guitane allaient jusqu'à prétendre que l'eau du forage était
 « mauvaise pour le bétail, etc... La vérité c'est que les Djelgobé n'appréciaient pas
 « ce qu'ils considéraient comme l'invasion par les Kel tamachek des pâturages dont
 « ils n'arrivaient pourtant à grignoter que les marges (4), notamment dans la région
 « du Séno Mango, à partir des puisards d'In Guitane. Ils considéraient ces parcours
 « comme le prolongement (5) de leur espace pastoral à l'exclusion des Kel tamachek.
 « En revanche, au nord de la dépression fossile qui prolonge le Béli vers l'Ouest et
 « jusqu'à Tin Tabakat, il m'a semblé que c'était le contraire. Les Kel tamachek y con-
 « sidéraient les Djelgobé comme des intrus.

« Autre chose : lorsqu'on a arrêté de pomper, le 10 juin 1972, il n'y a pas eu de
 « problèmes. On a fait savoir aux éleveurs que c'était le dernier jour et comme la pluie
 « avait été assez abondante, ils étaient tous pressés de retourner sur leur terrain de
 « culture pour semer. En l'espace de 24 heures, tout le monde est parti. La soudaineté
 « de cet exode a même eu quelque chose d'impressionnant. On a, je crois, encore un
 « peu pompé pendant un jour ou deux pour quelques attardés, en attendant de démon-
 « ter le groupe et la pompe que C. et le mécanicien étaient anxieux de ramener à Ouaga
 « avec le camion avant que d'autres pluies ne rendent la région impraticable ».

Avant de faire un certain nombre de remarques à propos de ces notes communi-
 quées par Henri BARRAL, je tiens à préciser que leur qualité et leur sincérité ne peu-
 vent être mises en doute. Elles sont d'autant plus importantes et utiles pour poser le
 problème d'une éventuelle réouverture du forage que leur auteur a été l'un des initia-
 teurs de la recherche de l'eau sur le Séno Mango bien que le projet de ranch lui-même
 n'ait pas été son fait, au contraire.

Pour bien comprendre la signification exacte de ce qui s'est passé alors, il faut éga-
 lement connaître le comportement des éleveurs de l'Oudalan ayant quitté la région au
 moment de la deuxième ouverture du forage. En effet, certains d'entre eux sont allés
 au forage mais d'autres (la majorité) sont partis. Il est probable que ces derniers auraient

(1) c'est moi qui souligne. (M.B.)

(2) le dernier mais non le moindre ! (M.B.)

(3) je crains que rien ne soit évident à propos de cette question de l'eau au Sahel. (M.B.)

(4) mais n'est-ce-pas l'utilisation de ces marges qui fait la différence entre le bon et le mauvais berger ? On est
 là au cœur de la question. (M.B.)

(5) ce « prolongement » est la seule sécurité du pasteur. (M.B.)

agi différemment si, justement le forage n'avait pas été ouvert et le Séno Mango raisonnablement pâturé en 1972 comme à l'accoutumée.

Si le forage a effectivement fonctionné comme un piège à bétail en 1973 et si ce bétail était essentiellement malien, par contre, il a en grande partie contribué à chasser le bétail local. Le mauvais (malchanceux ?) berger chasse toujours le bon. Celui qui a dégradé son environnement n'a plus rien à perdre. Celui qui l'a conservé n'a d'autres solutions que la fuite quand arrive l'autre.

Que s'est-il passé en Oudalan occidental en 1973 (1) sur les mares de Fadar Fadar, Eraf n'Aman, Amaoual, et les puits de Gandéfabou Foulbé, Gandéfabou Kel Ewel, Saba Kolangal, Saba Tin Ghassan, In Guitane et les mares de Dibissi, Gargassa et Tin Adjjar ?

Les effectifs humains en saison sèche y étaient de 4 750 personnes :

Kel tamachek : imghad, imajaren, ihayawan	: 960 personnes
iklan et Gaobé Iwarag Waragen	: 2 340 personnes (Kel tamachek)
Foulbé Djelgobé nomades	: 1 405 personnes
Foulbé Gaobé	: 25 personnes
Maures	: 20 personnes

Cette population détenait au début de 1972 un cheptel bovin pouvant être évalué à 22 700 têtes. Cela correspond à près de 5 bovins par individus et à un troupeau familial moyen de 20 têtes, comportant 4 ou 5 vaches laitières. Cet effectif permettait théoriquement d'assurer la subsistance d'une famille pendant la période de nomadisation c'est-à-dire du mois d'août au mois de mars.

En 1974, le cheptel bovin de cette population ne s'élève plus qu'à 13 200 têtes. Le taux de mortalité a été de 43 % pendant la saison sèche 1978-1973. Les pertes paraissent très inégalement réparties. Elles varient considérablement d'un point d'eau à l'autre. La disparition de ces animaux, morts pour la plupart de malnutrition ou des suites de misère physiologique favorisant les épizooties comme le charbon symptomatique, ne s'est pas produite en Oudalan. La majorité de cette population s'est en effet, déplacée vers le Sud au cours de la saison sèche 1972-1973, chassée par l'absence de pâturage. C'est au cours de ce séjour exceptionnel en milieu soudanien que les plus grosses pertes ont été enregistrées.

On a pu constater la répugnance des éleveurs sahéliens à pénétrer en zone soudanienne pour des raisons liées à leur méconnaissance de l'environnement. Les relations furent difficiles avec les populations sédentaires.

Le morcellement de l'espace par les champs et la jachère a été aussi ressenti comme un faisceau de contraintes malgré l'usage de la vaine pâture.

Les gens de l'Oudalan ne se sont généralement pas aventurés à plus de 100 kilomètres au sud de leur point de départ. Ils ne sont pas allés au-delà de la région de Boukouma, Djika, Pélouté, dans le sud de la subdivision d'Aribinda et le Nord du cercle de Barsalogo entre le 13° et le 14° parallèle, sous 650 à 700 mm de pluviométrie moyenne annuelle.

La totalité de cette population a regagné l'Oudalan dès le début de la saison des pluies suivantes.

(1) voir H. BARRAL et M. BENOIT : Nature et genre de vie au Sahel. L'année 1973 dans le Nord-Ouest de la Haute-Volta, in collectif : Elevage et contacts entre pasteurs et agriculteurs. Stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse 1969-1974, p. 92 à 112. *Travaux et documents de géographie tropicale*, n°30, 281 p. CEGET-CNRS, Bordeaux.

Les remarques suivantes sur la migration exceptionnelle des sahéliens vers le Sud en 1972-1973 s'inspirent de la partie rédigée par BARRAL dans cette publication.

En fait, le zébu sahélien a rencontré des difficultés d'adaptation immédiate aux pâturages nord-soudaniens. Il n'a pas su reconnaître les graminées qui lui convenaient. C'est en cela qu'a résidé le principal facteur de mortalité. Ces pâturages sont d'ailleurs pauvres en saison sèche. Dans ces régions, le bétail local est lui-même obligé de transhumer en année normale. Les pâturages nord-soudaniens sont d'autant plus pauvres qu'ils brûlent régulièrement chaque année (1). D'ailleurs la pluviosité avait été faible ici également.

L'époque du départ vers le Sud et celle du retour dans le Nord a eu une influence importante sur les pertes. En règle générale, ce sont les points d'eau d'où les populations et le cheptel sont partis dès la saison froide 1972 (à partir de la mi-novembre) et sont revenus au Sahel dès l'époque des premières pluies (fin juin début juillet 1973) où l'on enregistre la mortalité la plus faible. C'est que ces animaux ont été moins éprouvés par la marche en saison fraîche et à un moment où ils étaient encore en assez bonne condition physique. Ils ont pu également consommer au début de leur séjour en zone soudanienne un pâturage encore relativement abondant. Revenus au Sahel dès le mois de juin, ils y ont trouvé, à défaut d'herbe, du pâturage arbustif frais. En outre, ils ont échappé aux invasions de tiques et de taons fréquentes ici en début de saison des pluies. Ils ont également évité les épizooties qui se déclarèrent à cette époque dans le sud. En revanche, et pour des raisons inverses, les points d'eau que les troupeaux ont quitté plus tard vers mars ou avril 1973, pour ne revenir qu'au milieu de l'hivernage 1973, sont ceux où l'on enregistre les pertes les plus élevées.

Deux exemples sont significatifs : le point d'eau de Gandéfabou Kel Ewel où les pertes sont de 30 % et celui de Tin Adjiar où elles atteignent 88 %. Dans le premier cas, sur 23 chefs de familles, tous se sont rendus dans le Sud dès la saison fraîche. Ils ont regagné Gandéfabou Kel Ewel au début de l'hivernage 1973. Dans le second au contraire, sur 36 chefs de famille, sept seulement sont partis pour le Sud dès la saison fraîche qui a succédé à l'hivernage 1972. Les 29 autres ont attendu le milieu de la saison sèche (mars-avril) en s'efforçant de maintenir leur bétail le plus longtemps possible aux environs de la mare de Tin Adjiar où le pâturage était insuffisant. Ils ne sont revenus chez eux qu'au milieu de la saison des pluies, après avoir perdu la presque totalité de leurs animaux.

Un cas mérite d'être souligné : celui du point d'eau d'In Guitane (Gountouré Niénié). Il est le seul où les pertes ont été pratiquement nulles. Il se trouve que les environs de ce point d'eau situé à la même latitude que celle de Tin Adjiar, ont été semble-t-il parmi les rares parcours de la région à bénéficier de quelques pluies en 1972. Cela a permis la levée d'un maigre pâturage à quelques kilomètres en direction du Nord-Ouest. Ainsi, les Foulbé nomades et les quelques Touareg fréquentant ce point d'eau ont pu y entretenir leur cheptel pendant toute la saison sèche 1972-1973 sans être contraints à l'exode vers le Sud. Il est particulièrement significatif qu'un maigre pâturage sahélien (2) ait été en l'occurrence plus bénéfique pour le bétail que le pâturage nord-soudanien.

L'efficacité du gardiennage a été un facteur déterminant de limitation des pertes. Ainsi que je l'ai déjà signalé, les zébus sahéliens ne parvenaient pas à se nourrir conve-

(1) tout est brûlé dès le mois de décembre. Le pâturage « au sol » est donc quasi inexistant 7 mois de l'année puisque la majorité des espèces sont annuelles et ne fournissent donc pas de repousses après l'incendie.

(2) il est question ici des seuls pâturages du Séno Mango et de ses abords restés hors d'atteinte du bétail s'abreuvant alors au forage Christine... Il y a là quelques chose de capital : « la sécheresse » a peu affecté les endroits vierges ou raisonnablement pâturés habituellement.

nablement sur les pâturages secs de la zone nord-soudanienne à graminées peu intéressantes comme *Andropogon pseudapricus*. Il était nécessaire de les amener et de les maintenir sur les rares pâturages de bas-fond disponibles. Ces animaux accoutumés à consommer en saison sèche le pâturage sec sahélien semblent s'être montrés réfractaires à un pacage statique en des lieux boisés dont l'équivalent dans le Sahel sont des lieux de repos ombragés autour des points d'eau, repos précédant le départ vers les pâturages lointains.

Le comportement des zébus sahéliens était inadapté aux conditions écologiques de la zone nord-soudanienne. Il fallait le modifier pour assurer quelques chances de survie au bétail, ce à quoi s'employaient les Foulbé. En revanche, les Kel tamachek ont coutume d'amener les animaux une première fois sur le pâturage « pour le leur montrer ». Ils les laissent ensuite pâturer seuls. Cela est de peu de conséquence au Sahel auquel les animaux sont parfaitement adaptés mais ce ne fut pas le cas où ils furent laissés désemparés dans un milieu dont ils étaient incapables de tirer parti eux-mêmes. De nombreux animaux sans surveillance, poussés par leur instinct, s'en retournèrent même vers le Nord, se perdirent ou moururent d'épuisement en cours de route.

Les difficultés d'adaptation des Kel tamachek transportés dans un milieu étranger sont apparues beaucoup plus grandes que celles des Foulbé. Le taux de perte enregistré par les uns et les autres diffèrent considérablement. Aux mares de Fadar Fadar et d'Eraf n'Aman, 156 chefs de familles Foulbé possédaient encore 3965 bovins en 1974 soit une moyenne de 19,6 têtes par chef de famille contre 30 avant la sécheresse. En revanche 409 chefs de familles Kel tamachek ne possédaient plus que 1402 bovins, soit une moyenne de 3,5 têtes par chef de famille contre 11 avant la sécheresse.

D'une façon générale, à l'exception des Kel Ewel fréquentant le point d'eau de Gandéfabou qui vivent depuis longtemps en amitié avec les Foulbé, ce sont les Kel tamachek qui ont attendu le milieu de la saison sèche pour se mettre en route vers le Sud avec leurs animaux. Ils ont ainsi accumulé les causes de perte de bétail.

La commercialisation accrue des animaux avant que ne s'installe l'état de misère physiologique n'a généralement pas été perçue comme une nécessité. On pouvait supposer dès le mois d'octobre 1972, en raison de l'absence de pâturage dans les régions situées au nord du n°14 parallèle, que la mortalité du bétail en fin de saison sèche allait prendre des proportions catastrophiques. Une « réponse » des éleveurs aurait pu être d'accroître la vente d'animaux manifestement condamnés à disparaître. Il n'en a rien été (1) sur 6500 animaux, 427 ont été vendus au début de la saison sèche de 1972-73, soit 6,4 % de vente seulement, alors qu'on estime généralement le taux moyen de commercialisation dans cette région à 12 %.

N'entrait pas ici dans la catégorie des ventes celle des animaux en état de misère physiologique, cédés parfois à des bouchers de brousse ou à des villageois au prix de 500 F CFA (2).

Habituellement le produit de la vente d'un bœuf est immédiatement reconverti en génisse et en biens de consommation divers (tissus, etc...). L'impossibilité de réinvestir en animaux, précisément en raison de l'imminence du désastre, a donc paradoxalement freiné les ventes, du moins chez les populations de cette région. Enfin, l'espoir subsistait de trouver du bon pâturage dans le Sud...

(1) on se demande d'ailleurs qui aurait acheté...

(2) soit 10 francs français.

Que penser de ces événements ? On constate que lors de la première ouverture du forage, il ne s'est rien passé de grave. On a seulement transporté sur le Séno Mango la situation et les problèmes existants ailleurs en Oudalan. La façon d'exploiter les parcours s'est *immédiatement reproduite*, confirmant la polarisation de l'espace pastoral de saison sèche.

Parlant du taux d'utilisation des pâturages, à propos de la première ouverture du forage, Barral utilisait l'expression « de leur potentiel ». Cela est ambigu. Un pâturage ne se réduit pas à la masse d'herbe qu'il porte à un moment donné. Il est un éco-système fragile qui doit se perpétuer le plus longtemps possible. Que nous importe une capacité de charge qui ne tient pas compte de cette évidence ? Il ne faut pas parler de 5000 ha pâturés à 100 % de leur potentiel autour du forage en 1972. Il faut dire 5000 ha pâturés à 100 % de leur masse fourragères et à l'avenir compromis (comme l'ont montré les événements de l'année suivante), compromis dans des limites d'ailleurs inconnues car les spécialistes sont plus vaillant pour citer des capacités de charge qui ne veulent rien dire que pour se préoccuper de la perpétuation des potentialités et, donc, des sociétés qui en vivent.

En fin de pâture en 1972 il y avait, ici comme ailleurs, un « disque » entièrement détruit et, au-delà de l'espace parcouru, un environnement vierge et entre les deux une zone plus ou moins étroite, plus ou moins raisonnablement utilisée, et dont la capacité fourragère se maintiendra plus ou moins bien.

J'insiste. Citer des chiffres de capacité de charge n'est pas très utile sinon dangereux tant qu'on ne dit pas dans quel état on veut maintenir les parcours compte tenu de leurs modes d'exploitation. Le vrai problème est, en fait, la taille du disque utilisé à 100 % de la masse fourragère du lieu, en se plaçant dans l'optique de sa régénération éventuelle par abandon du point d'eau. Qui dit « charge » dit « territoire », donc « limites » stables. Or, on confirme bien ici l'existence d'un pôle (le point d'eau) et d'un front de pâture fluctuant suivant les saisons et les années. Un parcours pastoral ainsi organisé a besoin d'un « prolongement » de sécurité.

A quoi sert de dire « capacité double de celle préconisée par l'agrostologue » alors que le désert était là l'année suivante et qu'il n'y a plus aujourd'hui d'*Andropogon gayanus* ou de *Blepharis* dans un rayon de 5 à 8 km autour du forage et que 10 000 têtes sont mortes là-bas la deuxième année d'exploitation ? On objectera que l'année était exceptionnelle. Mais veut-on faire un forage pour les années ou tout va bien ? L'année fut sèche mais la précédente ne l'avait-elle pas été également ? Elle le fût et il y avait pourtant de l'herbe. D'ailleurs, c'est l'irrégularité pluviométrique qui est la norme au Sahel et les moyennes auxquelles on se réfère pour parler de « sécheresse » sont des mythes.

Que signifie ces capacités de charge proposées par un auteur qui considère - à juste titre - que les parcours de l'Oudalan sont « saturés », qu'il existe 20 000 hectares « inexploités » sur le Séno Mango et que entre les deux se situe une « zone très mal exploitée » (1) ? Cela veut-il dire qu'il faut que le pâturage soit détruit à 100 % chaque année pour qu'on puisse considérer qu'il est bien exploité ? Inutile alors de s'émouvoir à propos de « l'avancée » du désert !

Ces capacités de charge proposées régulièrement en ce qui concerne le Sahel sont dangereuses : elles tiennent rarement compte de la nature de l'espace pastoral et leurs

(1) voir annexe VII, GASTON (1971).

auteurs ne précisent pratiquement jamais dans quel état ils considèrent que le bétail doit se maintenir et surtout dans quel état on souhaite *maintenir* l'environnement. Quant à l'opinion des éleveurs eux-mêmes on serait peut-être surpris par leurs aspirations... mais on ne leur demande pas leur avis.

Concluons sur ces événements de 1972-73. Si beaucoup de gens sont allés au forage lors de sa première ouverture, c'est essentiellement parce que chacun craignait de voir ses parcours envahis par d'autres. Barral signale la frustration des uns et des autres considérant que les voisins avaient envahi le « prolongement » de leurs parcours habituels. Ce prolongement fait partie de l'espace pastoral. Il est (justement !) une zone de sécurité pour les mauvaises années.

On constate également que les pâturages n'ont pas « tenu » (1) malgré une durée d'exploitation qui pouvait paraître raisonnable (70 jours d'ouverture du forage). Une superposition de la carte des parcours habituels de saison sèche avec celles des parcours utilisés en 1972 grâce à l'ouverture du forage, montre comment les 1500 hectares alors pâturés se répartissent :

1.	1 500 hectares	utilisés à	10 %	de leur masse	fourragère
2.	8 500	'' ''	50 %	'' ''	'' ''
3.	5 000	'' ''	100 %	'' ''	'' ''

La figure 4 montre que la première catégorie se situait pour les 2/10^e en Haute-Volta, pour le reste au Mali. Les 2/10^e voltaïques se répartissaient en parts égales sur le Séno Mango « vierge » et Séno mango raisonnablement exploité habituellement pour lequel le forage n'a rien changé.

Considérant la catégorie 2, celle des pâturages exploités à 50 % de leur masse fourragère : une moitié se situe au Mali dans le prolongement de la dune d'Eraf n'Aman, l'autre en Haute-Volta, dont le Séno Mango vierge, la moitié sur le Séno Mango raisonnablement exploité habituellement et 1/4 dans le fourré (« brousse tigrée ») habituellement peu pâturé en cette saison.

La totalité de la catégorie 3 (pâturage détruit à 100 %) se situe en Haute-Volta. On peut diviser ces parcours en 6 parties, représentées sur la figure 4 :

- parcours situés sur la dune d'Eraf n'Aman et habituellement non pâturés.
- parcours situés sur la dune d'Eraf n'Aman et habituellement raisonnablement pâturés.
- et (d) fourré inaccessible ou accessible à partir d'Eraf n'Aman mais pratiquement jamais pâturé habituellement au cours de la saison sèche.
- parcours situés sur le Séno Danadio et le Séno Mango habituellement jamais pâturés.
- parcours situés entre le Séno Yarendi et le Séno Mango, raisonnablement exploités habituellement.

On constate donc qu'en Haute-Volta, seuls les environs de Tillétani habituellement « vierges » furent exploités raisonnablement en 1972. Le maintien d'*Andropogon gayanus* et de *Blepharis* en témoigne. Ailleurs, rien ne fut changé par le forage bien que l'accès des pâturages se soit fait différemment (2), ou bien le pâturage a été détruit à 100 % alors qu'il ne l'était pas du tout avant ou qu'il l'était raisonnablement.

(1) je veux dire que, n'ayant pas supporté le choc de la pâture, ces formations se sont appauvries. Deux des espèces les plus riches (*Andropogon gayanus* et *Blepharis linorifolia*) ont été détruites et ne se sont pas reconstituées, même aujourd'hui, sans parler de la prolifération de *Cenchrus biflorus* mais il faut être prudent à ce propos car des variations naturelles de la fréquence des espèces sont possibles à terme.

(2) le bétail partait de *boula* au lieu de Gountouré, Gandéfabou, Amaoual et Eraf n'Aman. On a remarqué que les distances parcourues quotidiennement étaient les mêmes dans un cas comme dans l'autre...

Je suis ici aux limites de l'information dont je souhaitais faire état sur la question du Séno Mango. Elle est suffisante pour situer l'opinion des Peul et des Kel tamachek. Son exposé n'avait d'autre but que celui-là.

LES GENS DU PAYS ET LE FORAGE

Je n'interviens plus désormais que pour donner des impressions (sur les témoignages ou la situation en général) ou des convictions personnelles et non plus des informations. Pour plus de clarté, les différentes parties des témoignages présentées portent un numéro qui figure en tête de chaque extrait. Il peut donc être reconstitué. Par exemple, l'entretien 3 est cité deux fois parmi les 6 premiers extraits, en troisième et sixième position, etc... (1)

L'OUVERTURE DU FORAGE EN 1972 ET 1973...

- 1 « Ce sont les éleveurs qui sont arrivés en retard qui ont perdu du bétail au forage.
« Leurs animaux étaient fatigués et ne pouvaient s'éloigner pour trouver l'herbe.
« Ils se mettaient à quatre pour relever leurs vaches et les mettre debout...
« Ceux de Fadar Fadar, Eraf n'Aman, Gandéfabou Djelgobé, Oursi, Gountouré Niénié, Gargassa (qui sont allés au forage)... tous ces gens là n'ont pas perdu. Ils ont
« eu du lait jusqu'à l'hivernage ».

La première ouverture crée, à court terme, une situation idéale : des pâturages neufs sont soudain mis à la disposition du bétail. Pourtant la concurrence joue immédiatement au détriment des animaux en mauvais état. Celui qui parle est un partisan de l'ouverture du forage dans des conditions draconiennes de calendrier et de surveillance qui seront précisées plus loin. C'est un Djelgobé dont la plus grande partie des animaux restent d'ailleurs dans le Gourma malien avec une partie de sa famille.

- 2 « Il y en a qui disent que l'ouverture du forage à *boula* pendant la sécheresse
« n'a servi à rien. Ce n'est pas vrai. C'est parce que cela a coïncidé avec une
« mauvaise année. Les bœufs sont morts partout où ils ont été ».

Il était risqué d'ouvrir le forage en 1973 à cause d'une pluviosité faible. C'est pourtant la « sécheresse » qui a été le prétexte de cette deuxième ouverture. Les Peul qui essayent d'expliquer l'échec de cette année-là, le font en invoquant - justement - la situation extraordinaire de l'époque !

- G. « Pourquoi n'êtes vous pas allés au forage ? »

- 3 « Nous sommes partis très tôt. Nous sommes partis avant qu'on ouvre le
« forage (...) J'ai vu que si j'amenais mon bétail au forage en venant du pays

(1) les extraits présentés sont la plupart du temps des dialogues. Mes interventions sont signalées par les lettres M.B. Parfois, mon guide se manifeste à titre personnel et non seulement pour traduire une remarque ou une question. Ses interventions sont alors signalées par la lettre G. Quant à nos interlocuteurs, ils apparaissent, bien sûr, toujours de façon anonyme. Telle est la règle en l'occurrence. Personne ne m'a cependant réclamé cet anonymat.

29



30



*« Je suis fini aujourd'hui
mais mon Esprit va vers les bœufs... »*

« *massi* (1), j'allais lui faire du mal. Il ne tenait plus sur ses pattes. Je suis retourné
« là-bas (en pays *massi*) et j'y suis resté. Ce qui devait crever a crevé, ce qui devait
« vivre a vécu (...) »

4 « Même quand on a ouvert le forage pour la première fois les gens se frappaient
« toujours aux abreuvoirs. Quand les animaux arrivaient, chacun voulait faire
« boire ses bœufs, or, tu sais bien que toucher nos vaches, c'est comme toucher nous-
« mêmes... C'est comme ça ! Il y aura des histoires tous les jours (...) ».

5 « L'année de la sécheresse on a ouvert ce forage. Tous les animaux sont venus !
« De partout ! Ils se sont rencontrés au forage. Beaucoup d'animaux sont morts,
« d'autres se sont perdus. Si on ouvrait l'eau le matin au lever du soleil, elle conti-
« nuait de couler jusqu'au coucher du soleil et les animaux buvaient... buvaient... Dieu
« seul sait combien il y avait de bêtes au forage en ce temps-là... C'est ça qui a tué
« les bœufs.

« Si tu ouvres le forage et que les animaux de l'Oudalan viennent, que tout le
« bétail du Mali vient, ils vont manger toute l'herbe en un rien de temps et s'arrêter
« au milieu de l'eau. Alors que l'eau ne sert à rien s'il n'y a pas d'herbe. Donc il ne
« faut pas ouvrir (...). Ce n'est pas l'eau qui est difficile pour nous, c'est le pâturage.
« Il fallait voir pendant la sécheresse tout le bétail parti en pays *massi* ! Si tu avais
« vu les pâturages du forage, tu aurais juré qu'aucune vache n'avait quitté la région...
« Pourtant c'était du bétail malien uniquement. Dieu sait combien de vaches sont mortes
« là-bas. Les ossements que j'ai vu ! C'étaient comme les bouses de vaches ici (...) ».

(1) dont après avoir fuit l'Oudalan dans un premier temps.

29 1978

Troupeau de zébus djelgobé et son berger revenant des puisards après l'abreuvement. Les animaux boivent aux mares naturelles et aux flaques en saisons des pluies (de juin à septembre) ou aux puisards, puits rudimentaires recrusés chaque année. Localisés dans les bas-fonds ou dans certaines mares, ils permettent d'atteindre la nappe d'écoulement profonde de 2 à 3 mètres en général.

Le terme « Pulaaku », utilisé par Hassane Salou désigne l'art de vivre en Peul. Le pulaaku se définit par rapport à la Honte.

Connaître, aimer, soigner et guider le troupeau dans une brousse où on sera parvenu le premier, tel est l'honneur des Djelgobé. Leur métier. Le sens de leur Vie.

30 1979

Zébu mâle. Sélection et métissage sont un souci constant. Le mode d'élevage pratiqué implique également une sélection par la « nature ». Les distances parcourues sont de plus en plus grandes compte tenu de la dégradation locale des parcours naturels. Les animaux bons marcheurs survivent mieux.

Le but matériel de l'élevage pastoral est l'indépendance de la famille par le lait du troupeau. La chose est facile à constater et à admettre. Pourquoi accabler le Peul dans ses méthodes ? De quel droit exiger qu'il devienne un producteur de viande pour les citadins, lui que ne demande rien à la ville ?

- 3 « (en 1973) Nous avons jugé préférable d'aller ailleurs qu'au forage. Nous sommes allés vers le Sud, chez les Mossi. Certains d'entre nous ont eu mieux que ceux qui sont allés au forage.
 « Au moment où certains sont allés au forage, ils ont vu que d'autres étaient déjà installés avant eux et il ne restait rien à manger pour les vaches (...).
 « En 1973, les éleveurs qui se trouvaient au forage étaient nombreux comme les herbes. Il y avait des gens de Djibo et du Mali. Des gens qui campent habituellement près de Markoye y étaient aussi. Les éleveurs des quatre coins de l'Oudalan étaient au forage d'*eraï* (...). Si les bœufs sont morts en grand nombre à l'époque, c'est qu'il y en avait trop par rapport au pâturage. Le pâturage a fini et ce fut la famine pour les animaux ».
- 17 « Qu'est-ce qui a gâté le Béli ? C'est le forage ! Les éleveurs du Mali sont venus gâter la région et son repartis... ».

Il est inutile de commenter longuement ces quelques remarques concernant l'ouverture du forage en 1973, notamment après les notes communiquées par H. Barral. Je n'insiste donc pas.

POUR OU CONTRE LA RÉOUVERTURE DU FORAGE...

- 6 « Il est temps que tu ouvres ton (*sic*) forage ! D'ici aux premières pluies nous aurons sérieusement besoin de ce forage. Ce sera bien pour nos animaux et nous-mêmes. Les étrangers sont tous repartis chez eux actuellement (1). De ce fait, s'il est ouvert, il ne sera que pour nous et les autres éleveurs de la région. Nos animaux sont maigres parce qu'il n'y a rien pour les nourrir. Ils n'ont plus de force alors qu'il y a le pâturage au forage. Nous comptons sur le forage parce qu'il n'y a rien ici à Gandéfabou.
 « Si l'on ouvre le forage, il y aura le bétail de Gandéfabou Kel Ewel, Saba Tin Ghassan, Gountouré Niénié, Dibissi, Tin Bolou, Tin Adjiar, Gargassa, Gandéfabou Djelgobé, Amaoual (Féririlio), Fadar Fadar et Eraf n'Aman. Tous ces gens viendront au forage s'il est ouvert.
 « Malgré le nombre de troupeaux, je crois que le pâturage suffira car il est vaste. Je ne sais pas s'il y a des gens de la région de Déou qui viendront. De toutes façons ceux de Déou-village viendront. Il n'y aura pas de problèmes même si les gens viennent nombreux d'ailleurs mais s'il était possible d'empêcher les maliens de venir, il serait bon de le faire (...) ».
- G. « Si tous ces animaux se regroupent là-bas, tu ne penses pas qu'ils vont gâter l'avenir de vos enfants ? »
6. « Je ne pense pas à l'avenir de mes enfants. Je pense à moi-même. En ce qui concerne nos enfants, ils se débrouilleront à leur tour (2). Nous voulons utiliser le forage parce qu'il y a de l'eau. Ce que nous avons, nos ancêtres ne l'avaient

(1) mois de mars 1979.

(2) inutile de préciser que ce n'est pas un Djelgobé qui parle...

« pas. Ils étaient pauvres et n'avaient même pas de chevaux. Ils n'avaient rien pour transporter leur eau. Ils avaient peu d'animaux et ceux-ci ne pouvaient jamais finir l'herbe, tandis qu'aujourd'hui nous avons beaucoup d'animaux et les pâturages ne suffisent plus.

« Au temps de nos ancêtres, on pouvait trouver seulement 10 bêtes dans un campement. Ils n'avaient pas de bœufs à l'époque (1). Chez les Kel Ewel, on rencontrait deux ou trois bœufs par famille. Seul le chef pouvait avoir cinq ou six bœufs. Le plus riche avait dix têtes alors qu'actuellement le bétail d'un seul type peut occuper toute la brousse. Avec la vie d'aujourd'hui, la brousse ne suffira pas à contenir tous nos bœufs... Nos enfants rouleront en automobile ! »

G. « Pourquoi dis-tu des choses pareilles ?

6 « Actuellement, quand vous arrivez en automobile, les enfants courent pour venir voir ça. Certains même montent dedans. De mon temps, quand on entendait une voiture, on courait se cacher. Même lorsqu'on voyait venir un cavalier ou un chamelier, on courait en brousse pour se cacher (...). Tout cela est fini (...). Les Blancs ont des moyens pour se déplacer vite. Ils ont amené la paix. Chacun est libre aujourd'hui. Il peut faire comme il veut et aller où il veut. On a tout à sa disposition aujourd'hui. Nous avons dépassé nos ancêtres grâce aux Blancs ».

G. « Tu penses que tu es mieux que ton grand-père ? »

6 « Je ne pense pas, j'en suis sûr ! Avant, il n'y avait ni le marché de Déou ni celui de Gorom, ni celui de Markoye (...). Maintenant, il n'y a plus besoin de se déplacer pour avoir ce que l'on veut (...). Regarde ce poste de radio par exemple (...) ».

Le ton des propos tenus ici pourrait laisser penser à un discours ironique visant à dénoncer le caractère pernicieux des gadgets occidentaux... Peut-être ne sont-ils pas innocents. Cette attitude vis-à-vis d'une éventuelle réouverture du forage Christine est d'ailleurs tout à fait exceptionnelle. Elle doit être « située » avec beaucoup de prudence (2).

Les « étrangers » dont il est parfois fait mention sont les Maliens (Kel tamachek, Djelgobé) qui viennent au moment du froid abreuver leurs animaux à Fadar Fadar et Eraf n'Aman, en faisant pâturer entre le Séno Mango et le Séno Tanghabaguen. L'idée proposée est que lorsque ces gens seront repartis sur leurs points d'eau de fin de saison sèche, ils ne pourront plus revenir au forage quand celui-ci sera ouvert, leur bétail étant alors trop faible pour une longue marche. Cette exclusion des étrangers à la région est toujours présentée comme une condition nécessaire à l'ouverture par les gens favorables à l'opération.

Le pâturage « suffira car il est vaste » : mes interlocuteurs - favorables ou non

(1) On n'avait peut-être pas beaucoup de vaches mais elles donnaient du lait... les anciens sont unanimes.

(2) les conditions techniques que notre interlocuteur propose dans la suite de la discussion sont tout aussi strictes que celle préconisées par les partisans prudents d'une réouverture du forage, à savoir : ouverture limitée à un mois et demi par an maximum et en fin de saison sèche.

à une réouverture - ne raisonnent jamais en fonction de la partie voltaïque du Séno Mango lorsqu'ils imaginent les nouveaux parcours que permettrait d'utiliser le forage. Quand ils parlent de la brousse disponible, ils pensent au triangle Hombori-In Daki-Tillétani (Tillétani où la plupart des partisans de l'ouverture souhaitent que soit situé l'abreuvoir). Or, se proposer de refuser aux Maliens le droit d'abreuver au forage en ayant l'intention de pâturer chez eux en saison sèche à partir de ce même forage alors qu'on stationne déjà aux environs d'Amniganda et Ebang Imallen en saison des pluies (fig. 2), est de mauvaise foi, à moins que la localisation de la frontière échappe à tous, ce qui me semble être d'ailleurs le cas dans le détail.

Les propos 6 sont ceux d'un Kel Ewel, fraction rescapée du monde du *tamachek*. Peut-être ont-ils moins que d'autres illelan des raisons de vouloir rester fidèles à leur passé ? Imghad n'ayant jamais fait la guerre et dont l'histoire connue est celle d'une longue fuite, d'un métissage et d'une relative sédentarisation à Gandéfabou et ses environs, les Kel Ewel n'ont effectivement pas grand chose à perdre à une expérience hydraulique sur le Séno Mango... Cela dit, le discours perdrait peu en étant plus nuancé : les Kel Ewel d'aujourd'hui n'ont pas plus de chevaux ou de chameaux que leurs parents et guère plus de zébus... comme on l'a vu, ce sont surtout des éleveurs de chèvres et des cultivateurs extensifs de mil. Quant aux automobiles, je n'ai jamais vu que la mienne à Gandéfabou...

Cette opinion d'un amrid rappelle beaucoup celle de nombreux Bella. Elles sont les moins « pastoralistes » de toutes. Je veux dire qu'elles ne prennent pas le problème du forage en compte uniquement en fonction des parcours et du bétail. D'autres calculs entrent en jeu. De plus, l'attitude de ces fractions vis-à-vis de l'environnement est souvent très opportuniste ; bien plus que celle des Djelgobé qui se comportent suivant un idéal ancien. Il semble qu'il n'y ait pas une activité spécifique du genre de vie. L'élevage est une activité parmi les autres, plus ou moins importante. Changer de vie n'est pas forcément le signe d'un échec et le maintien de l'environnement dans un état donné n'est pas un devoir. Ceci entraîne une certaine irresponsabilité vis-à-vis du milieu parfois d'autant plus grave que l'activité reste strictement prédatrice, aucune part du travail n'étant consacré à la régénération ou la protection des ressources. L'opinion précédente est donc surtout intéressante de ce point de vue, y compris dans son expression un peu excessive et volontairement provocante.

Certaines personnes âgées n'ayant pas de bergers pour s'occuper de leurs troupeaux souhaitent l'ouverture du forage comme une solution de secours.

7 « Je souhaite qu'on ouvre le forage si c'est possible. Tu as vu comment est la
 « brousse là-bas ? Si les bœufs gagnent ça, ils seront guéris. Actuellement (début
 « avril) tu vois que l'herbe est finie partout sauf là-bas. Si les bœufs mangent toute
 « l'herbe qu'il y a ici (1) et que l'hivernage n'arrive pas, ce sera grave. Si tu ouvres
 « maintenant, les bœufs peuvent aller là-bas manger pendant un mois et quand l'hi-
 « vernage arrivera, tu fermeras ton puits. A ce moment les bœufs auront eu du médi-
 « cament ! C'est ce que nous voulons. Si on gagne ça, ce sera bien pour nous. Si on
 « ne le gagne pas, ça restera une gourmandise...

(1) environs de Gandéfabou.

« Tu as vu l'autre jour quand il a plu vers Féririlio ? Tout le monde s'est dirigé
 « là-bas. Il y a encore de l'herbe là-bas et comme il n'y a pas d'eau les gens n'y vont
 « pas. Quand il a plu, tout le monde est parti. Bientôt ils vont tous revenir au puisard
 « ici. Quand l'eau de la mare de Féririlio sera finie ils partiront. S'ils se retrouvent
 « ici et s'il ne pleut pas tôt, on ne va pas s'en sortir. Donc, nous voulons qu'on ouvre
 « le forage. Le peu qui restera ici se débrouillera jusqu'à l'hivernage. Tout ce que
 « les gens racontent, c'est du bruit pour rien. S'ils gagnent ça, c'est ce qui les arrange
 « (...). Pourquoi discuter encore ? »

Il y a toujours de l'eau à Féririlio mais les puisards y sont plus profonds qu'ailleurs et l'abreuvement y est plus difficile. « Il y a encore de l'herbe et comme il n'y a pas d'eau, les gens n'y vont pas » pourrait être aussi bien : « Comme l'abreuvement est plus difficile qu'ailleurs, les gens n'y vont pas en grand nombre, il y a donc de l'herbe ». Celui qui parle ainsi était préoccupé par la situation de la saison sèche 1979-1980 qui n'était pas brillante.

Il fut impossible de savoir s'il évoquait une ouverture temporaire du forage compte tenu de cette période jugée exceptionnelle ou s'il souhaitait son ouverture régulière.

1 « Ils pensent que moi je suis capable de faire ouvrir ce forage car je (...) lutte
 « beaucoup pour le bétail. Je suis un éleveur avant tout. A cause de ça, les gens
 « pensent que je suis au courant de tout ce qui se passe. J'ai reçu au moins 20 person-
 « nes venues me demander des nouvelles. Des Djelgobé, des Bella... je vais te dire
 « une chose. Si tu pars de chez moi pour aller à Gandéfabou, à Gountouré, à Gar-
 « gassa, à Saba... beaucoup te diront que l'ouverture du forage est une bonne chose.
 « Par contre, il y a des gens, des éleveurs, qui ont leur bétail au Mali. Ils te diront
 « de ne pas ouvrir le forage. Ils ne veulent pas que nous qui sommes ici profitons
 « du pâturage de *boula*. Ils ne veulent pas qu'on progresse (...). On ne peut pas atteindre
 « le *poulaakou* (1) ! On veut rester ce que nous avons trouvé.

M.B. « Moi, je croyais que la vraie richesse du Peul c'était la brousse et les vaches (...).

1 « Mais c'est ce que je t'ai dit tout à l'heure, on ne veut rien d'autre que suivre
 « nos vaches dans la brousse ».

M.B. « Si vous faites des vaches comme tu dis, la brousse ne suffira pas ».

1 « Ça va nous suffire. Il faut nous faire ça seulement (2). Pour la génération
 « actuelle, cette brousse suffira (...) ».

Peul Djelgobé, authentique pasteur, mon interlocuteur s'exprime ici suivant une logique qui a ses limites si on raisonne à long terme. Tous les éléments du diagnostic sur la nature sont cependant contenus dans ce discours, exacerbé (il s'agit d'un Djelgobé de condition roturière) par le désir d'égaliser et surpasser les anciens maîtres (« ils

(1) l'art de se comporter en peul.

(2) ouvrir le forage à *boula*.

ne veulent pas qu'on progresse »). Que le forage soit ouvert et l'homme l'utilisera au mieux de ses intérêts mais quand le milieu cessera d'être intéressant pour les besoins de son troupeau, il cherchera d'autres parcours... qui ne se trouvent certainement pas en Oudalan. On verra d'ailleurs plus loin que les modalités d'ouverture qu'il préconise sont aussi sévères que celles du point de vue précédent. Comme d'autres partisans du forage, celui-ci ne dit pas que le pâturage du Séno Mango et du Séno Danadio sera maintenu. Il précise lui aussi « pour la génération actuelle ». C'est d'ailleurs évident puisque le forage permettrait de « finir » chaque année des pâturages jusqu'ici vierges ou exploités d'une façon équilibrée (1). Or, les pâturages du reste de l'Oudalan sont entièrement consommés aujourd'hui au cours de la saison sèche. Cela signifie qu'ils se dégradent progressivement jusqu'à disparaître définitivement par endroits, la végétation la plus pauvre n'apparaissant même plus en saison des pluies.

- 8 « Si on ouvre le forage, ce sera l'espoir de la brousse ; ce sera l'endroit du salut
 « pour les éleveurs. Si on ouvre le forage, tout le bétail va se mettre en route
 « pour aller là-bas. Si on ouvre le forage le bétail va s'installer là-bas avec les bergers.
 « D'ailleurs, au début, ce sera bon pour les animaux : ils auront l'eau au même endroit
 « que le pâturage ».

M.B. « A quel moment faudrait-il ouvrir les puits ? »

- 8 « Le mois qui vient après celui-ci (avril). A ce moment-là tout le pâturage est
 « fini dans les alentours de Gountouré. Actuellement (mi-mars) le bétail va au
 « sud-ouest du forage pour pâturer (...). Je te l'ai dit : ce sera l'endroit du salut. Tout
 « le monde va venir. En tous cas tous ceux qui pourront venir viendront parce que
 « c'est la seule brousse qui reste aujourd'hui. Moi, en ce qui me concerne, j'ai peur
 « (je n'ai pas confiance). Je me demande s'il y aura suffisamment d'herbe pour tous.
 « Je suis certain que le Mali va venir. Ceux de l'Oudalan vont venir. Il faut dire que
 « tous ceux qui étaient là pendant la sécheresse (2) seront là également.
- 22 « Si le bétail du Mali vient encore ici, ce sera la famine. Même si c'est le bétail
 « de l'Oudalan seulement... Si tout ça se retrouve à pâturer là-bas, il y aura
 « une catastrophe.
 « Si tu ouvres le puits qu'à la grosse chaleur et que la pluie arrive à temps, cela
 « empêchera que tout le bétail ait le temps de venir faire des dégâts. A ce moment-là
 « tu fermeras ton puits pendant tout l'hivernage et la saison sèche suivante jusqu'à
 « la prochaine chaleur. Comme cela ça pourra peut-être aller. Sinon, on va souffrir... ».

Les opinions exprimées au cours de cette discussion chez les Djelgobé de Kolan-gaï reflètent celle de gens qui considèrent l'éventualité de l'ouverture du forage en rapport avec leur propre vie et l'environnement. Je veux dire que, contrairement aux deux témoignages précédents, un point d'eau à *boula* ne ferait pas de la part de ces hommes l'objet d'une manipulation quelconque.

En ce sens, leur avis entrent dans la catégorie des opinions favorables sincères.

(1) H. BARRAL dirait « exploité à 10 % de leur potentiel ».

(2) 1972-1973.

Celles de gens essayant d'apprécier les effets du forage (1) au niveau de l'ensemble de la région et non pas uniquement de leur point de vue personnel.

L'alternative est simple. Le Séno Mango et le Séno Danadio sont actuellement pâturés en partie ou en totalité. Vaut-il mieux pour le bétail de Gountouré marcher 20 kms vers le Nord et trouver l'herbe (au sud-ouest du forage), ceci étant reconduit d'une année sur l'autre ou vaut-il mieux marcher moins (2) pendant un an ou deux en utilisant de toute façon les mêmes parcours mais en s'abreuvant au forage ? La deuxième possibilité implique le risque de voir les parcours détruits par du bétail venu d'ailleurs après l'ouverture du forage. Elle implique aussi une triple certitude : le front de pâture se déplacera vers l'Ouest sur la frontière ou au Mali ; le Séno Mango se retrouvera au cœur des parcours de fin de saison sèche, donc en situation d'une vulnérabilité maximale. Le vide relatif créé par le bétail de Gountouré, Gandéfabou et Eraf n'Aman en allant vers le Séno Mango sera rempli par le bétail des points d'eau de deuxième ligne Fadar Fadar, Oursi, Dibissi, Gargassa, Tin Adjiar, Déou, Soum, compromettant toute solution de repli en Haute-Volta pour les éleveurs de première ligne : Gountouré, Gandéfabou et Eraf n'Aman.

Quand on dit que le Séno Mango est le seul endroit qui peut sauver les éleveurs, on pense, bien entendu, à ceux qui sont en difficultés parce qu'ils utilisent aujourd'hui des parcours saturés de bétail.

- 9 « On ne fait jamais ce que l'homme de la brousse veut qu'on fasse sinon nous
« voudrions que le forage soit ouvert uniquement pour les gens de notre région.
« Que celui qui a sa vache, sa chèvre, son mouton ou son chameau puisse l'amener
« mais que cela se limite seulement aux voisins du forage. Mais s'il est donné à cha-
« cun de pouvoir venir avec ses bœufs et ses chèvres, ça ne va pas être bon pour nous ».

Cet homme, comme beaucoup des gros éleveurs Djelgobé de la région, a une partie de son effectif au Mali. Ce troupeau ne revient plus en Haute-Volta, sauf par roulement. J'ai déjà évoqué ce va-et-vient de vaches laitières par la mare d'Eraf n'Aman.

- 3 « L'ouverture du forage est vue de façon différente par le Peul. Nous voudrions
« qu'on ouvre le forage mais nous avons peur. Nous craignons que les événe-
« ments de l'année 1973 reviennent encore parce que si l'on ouvre le forage, le bétail
« va revenir en nombre comme en 1973. Si ce n'était cela, nous voudrions bien qu'on
« ouvre ça pour que notre bétail puisse se reposer. En 1973, tout notre bétail est parti
« chez les Mossi. »

Cette inquiétude se manifeste malgré des conseils de prudence. Ceux-ci sont avancés par tous les gens favorables à l'ouverture. Ce sont toujours les mêmes : durée d'utilisation limitée à un mois et demi par an pendant la saison chaude et exclusion des étrangers à la région (3).

(1) avec beaucoup de finesse et de mérite car le débit d'un tel forage représente celui de plusieurs milliers de puisards. Ce changement d'échelle est en fait un changement de nature et de fonction du point d'eau. La chose n'est pas facile à conceptualiser. Nos conversations n'étaient pas toujours sans ambiguïté à cause de cela.

(2) guère moins... voir ce qui s'est passé en 1972 et 1973.

(3) le forage étant réservé à ceux qui boivent aujourd'hui en saison sèche à : Gountouré, Gandéfabou, Amoual et Eraf n'Aman.

L'ensemble des opinions « inquiètes », hostiles à l'ouverture ou favorables en respectant les conditions ci-dessus, fut résumé, au cours d'une discussion de Gandéfabou Kel Ewel après qu'un participant à l'entretien ait exprimé un avis favorable au forage.

- 10** « Je suis d'accord avec lui mais je veux que le forage reste comme ça. Bien sûr, « je sais que si on ouvre, les bœufs seront bien. Si on pense à ceux qui vont venir après nous, à nos petits enfants, eh bien ! si l'on ouvre le forage aujourd'hui, ils pourront se faire paysans (1). Ils n'auront plus de brousse pour élever leurs animaux. Le Séno Mango, c'est la seule brousse qui nous reste. « En tout cas si les gens tiennent à ce qu'on ouvre, il faut le faire à cette époque-ci (avril-mai), deux mois avant les pluies... Dès qu'il commencera à pleuvoir, il faut fermer ton puits ».

Le témoignage des Ihayawan Iwarag Waragen éclaire les autres. Je place volontiers leur avis à mi-chemin des opinions favorables (sous conditions) et défavorables pour montrer à quel point elles doivent être entendues suivant des échelles de temps et d'espaces différentes, suivant également la qualité de la vocation pastorale de ceux qui les formulent. On va lire, par exemple, un avis favorable au forage exprimé au cours d'un énoncé de principe hostile à la création de points d'eau par l'Administration.

- 11** « Le pâturage du forage suffira pour le bétail si on ne l'ouvre qu'à la chaleur « (...). Ce sont les Bella et les Peul qui aiment faire des histoires. Depuis la « création des cercles de Dori et Aribinda (2), jamais un Ihayawan n'a été devant l'Administration pour des histoires. Les Ihayawan n'aiment pas les histoires, quelles qu'elles soient. Ils s'occupent seulement de leurs animaux. L'an passé, un 'américain' est venu pour faire un puits cimenté ici. Nous avons refusé. Si un puits public est fait ici, les gens quitteront leur coin pour venir y mettre la main dessus et nous ne pourrons rien dire (3). Nous en profitons pour faire savoir à l'Administration que nous sommes les premiers habitants de ce lieu. Nous avons fait savoir à ce Blanc que nous ne voulions pas d'un puits ici. Si un puits public est fait ici, tout le monde va venir et nous ne pourrons rien dire (...). Si tu ouvres ton forage tout le temps, d'ici à Sirkongo et In Tagaten, les troupeaux viendront au forage. De Yallogo les animaux viendront au forage. De Soum aussi ils viendront. In Tara, Djika, Dountoukoya, Bindiri, tous viendront s'ils apprennent que le forage est ouvert. Mais si l'on ouvre actuellement (avril-mai) il n'y aura pas de problème. On ne finira pas le pâturage avant qu'il pleuve. Surtout que l'eau est salée, les animaux s'y plairont. Si un troupeau boit au forage pendant un mois, cela sera satisfaisant pour le propriétaire. Mais si les Maliens viennent à l'ouverture du forage nous ne pourrons pas les empêcher sauf si l'Autorité nous en donne l'ordre... ».

La peur d'un point d'eau nouveau créé par l'État sur (ou au-delà de) ses propres parcours relève d'un réflexe élémentaire dans le cadre du genre de vie. Elle est logique compte tenu du diagnostic sur le milieu que j'ai déjà énoncé. Hors des parcours habi-

(1) dit sur un ton catastrophé, bien entendu... Cet argument est certainement le plus fort que puisse trouver un Peul Djelgobé ayant foi en l'avenir contre un forage.

(2) soit la fin du XIX^{ème} siècle, début de l'occupation française.

(3) phrase déjà citée par ailleurs.

tuels, celui qui découvre un lieu à puisard peut décider de creuser. Il accèdera ainsi à de nouveaux pâturages, acceptant le risque que d'autres lui demandent bientôt de faire boire à son puisard ou creusent à leur tour. Son autorité morale sur les lieux sera certes réelle mais ne le mettra pas à l'abri du « péril écologique ». Il en sera protégé dans une certaine mesure mais pas dispensé. Cependant, il aura fait un calcul en toute liberté. Il l'aura fait avec l'appui de son groupe, de sa famille ou de sa fraction, dont une partie occupera les lieux avec lui.

A propos d'un puits public rien de cela ne sera possible. Le puits appartiendra à l'Autorité. La coutume l'admet puisqu'un puisard est propriété personnelle de son créateur mais c'est cela qui inquiète. L'utilisation du lieu et des parcours environnants échappera au contrôle des gens et cela sur les marges de leur propre espace. Là, le puits constituera une prime à l'irresponsabilité car les étrangers y viendront d'autant plus vite qu'ils auront d'autant mieux détruit leurs propres parcours. De plus, un point d'eau pérenne, un puits cuvelé par exemple, est sans commune mesure avec un puisard, dans son statut mais aussi dans son débit et sa fonction. Sans parler de sa genèse...

Bien sûr, ce nouveau point d'eau sera intéressant pendant quelques années s'il est ouvert dans des conditions rigoureuses. La chose est évidemment tentante dans une certaine mesure...

A propos du forage, celui qui craint une catastrophe sera, aussi bien le premier à l'utiliser ne serait-ce que pour limiter ses risques personnels. Il sera certainement le premier à repartir aussi ; ses enfants en tout cas, sinon lui-même.

Il faut avoir un caractère particulièrement vigoureux pour se déclarer ouvertement hostile au forage actuellement dans la région. D'ailleurs, ce n'est pas le long des pistes, près des points d'eau et des gros campements qu'on récolte les opinions qui vont suivre mais sur le Séno, dans la brousse, sur le front de pâture ou à proximité. C'est là que les positions sont les plus hostiles. On devine que le contact avec des interlocuteurs de ce type n'est pas aussi facile qu'avec les autres : je voulais l'avis de gens qui ne me demandaient rien...

- 10** « Moi, je préfère qu'on attende les années où il n'y a pas de pâturage dans la région pour ouvrir le forage. S'il y a du pâturage à Gandéfabou, Gountouré ou Gargassa, nous n'avons pas besoin que ta pompe soit ouverte... »

Cette éventualité est rarement évoquée car chacun est bien conscient de son ambiguïté. Elle le serait même si les gens de la région avaient la responsabilité directe de la gestion du forage ; à plus forte raison s'ils ne l'ont pas. Je pense qu'elle est un refus poli. Mon intérêt pour la question du forage signifiait pour les gens que j'étais *a priori* favorable à une réouverture or il est rare qu'on contredise ici franchement. En fait, une ouverture irrégulière, finalement imprévisible, serait particulièrement perturbatrice.

Une autre forme de refus se manifeste localement. Elle est le fait de Bella ayant vécu le changement de leur statut social et de leur condition comme un « rejet » de leurs anciens maîtres et non comme une possibilité de les « dépasser » sur le plan économique dans le cadre genre de vie, ce qui est souvent le cas. Un choix vers l'agriculture et le mil a été fait au détriment de l'élevage. Très sédentaires, ces gens n'ont que quelques chèvres ou quelques moutons comme tout paysan du Sahel.

- 12** « Nous, ici (Gountouré Kiri), on ne s'intéresse pas à ton forage. Même s'il est ouvert nous n'irons pas (...) »

13 « Nous n'avons jamais été là-bas. Nous ne connaissons pas l'endroit. Mon bétail
 « n'a jamais bougé de chez moi ici. Mon puisard, c'est Gountouré Niénié et
 « le puisard de Moussa. Si nous allons au forage, nous allons perdre du bétail car
 « nous ne connaissons pas l'endroit. Il y a beaucoup de gens qui s'excitent pour cette
 « histoire. Nous, nous ne l'aimons pas. Nous n'avons jamais vu ce forage de nos yeux.
 « Tous les jours les gens passent là-bas. Nous, ça ne nous a jamais attiré. J'ai quel-
 « ques têtes de bœufs mais je ne pense pas qu'ils iront au forage bien qu'ils boivent
 « un jour sur deux ».

Il s'agit moins là d'une opinion négative que d'un manque d'intérêt pour la question. C'est assez exceptionnel.

14 « Tout ce que nous voulons à *boula* c'est mettre du poison (...). Ça va tuer les
 « animaux sauvages (1) qui mangent le bétail. A ce moment là les bœufs pour-
 « ront aller manger l'herbe jusqu'au lieu du forage en toute tranquillité même s'il n'est
 « pas ouvert. Si on ouvre ce forage, le bétail du Mali va venir. La façon dont notre
 « bétail aime l'herbe c'est la façon pour le leur également. Et eux aiment leur bétail
 « comme nous nous aimons le nôtre (...) ».

15 « Cette brousse, si on ouvre le forage uniquement à la grande chaleur, il pleuvra
 « avant qu'on n'épuise l'herbe. D'ailleurs, je ne vois pas ces bœufs qui peu-
 « vent finir le pâturage à partir de *boula*. On l'appelle le Séno Mango... et le Séno
 « Mango s'étend à l'infini... ».

Cet « infini » est tout relatif. Le Séno est vaste, certes, à condition de ne pas s'embarasser de la frontière. Sa partie absolument jamais pâturée en saison sèche est de 10 000 hectares (2) en Haute-Volta, dont 7 000 de pâturages utiles sur dunes. En fait, les gens ne savent pas exactement où est la frontière. Ou bien ils en interprètent l'idée. Ils savent que Gandéfabou et Gountouré sont « commandés » par Gorom qui relève de Ouagadougou. Ils savent également que In Daki « appartient au Mali ». Quant au reste, entre les deux, c'est la « brousse » qui est à ceux qui l'utilisent, c'est-à-dire eux-mêmes en hivernage. Quant aux étendues jamais pâturées situées sur la frontière et au Mali, pour les gens de Tin Arkachen c'est la « brousse seulement ». Cela n'appartient à personne. Le concept de frontière serait-il clair que personne n'aurait intérêt à approfondir la question. Le « chez soi » des gens de la région de Tin Arkachen (champs, puisard de saison sèche) est en Haute-Volta mais leurs parcours d'hivernage et leurs principales terres salées sont au Mali.

A mi-chemin du Séno Mango et des points d'eau (8-10 km de l'eau), sur les flancs nord, du Séno Yarendi à la longitude de Loukodou, face au grand fourré qui sépare le Séno Yarendi du Séno Mango, campent ceux qui veulent « voir » l'herbe que foulent leurs vaches. Certains campent sur le Séno Mango même. Je l'ai déjà dit, ils ne sont pas hommes à aller au devant du visiteur. La causerie n'est pas leur fait mais ils vivent avec passion leur conviction et leur idéal. Rien de bien original, en l'occurrence dans ce rapport de cause à effet...

(1) hyènes et chacals. Il n'y a plus de lion.

(2) 20 000 il y a 10 ans. cf. BARRAL, 1978.

Ces hommes sont en général reconnus par tous comme les meilleurs et enviés comme tel mais « ce n'est pas tout le monde aujourd'hui qui peut faire ça ». J'ai déjà cité la phrase.

16 « Nous sommes installés ici depuis longtemps. On a choisi cet endroit, parce que
« c'est la brousse. Il y a beaucoup de pâturages ici. Nous ne voulons pas qu'on
« ouvre le forage de *boula* parce que les autres viendront finir le pâturage. Actuelle-
« ment, tu peux constater que nous sommes en pleine brousse, à proximité de *boula*.
« Nous sommes bien. Notre bétail ne va pas loin pour manger. Nous ne voulons pas
« qu'on ouvre, bien sûr, vous ferez ce que vous voulez... Nous sommes sur le passage
« de la brousse du forage. Les gens de Soum viendront, ceux du Mali aussi vont venir.
« Si tout ce bétail vient on ne saura plus où aller. On ne veut pas aller devant (1) et
« on ne peut pas revenir en arrière (2). Ce sera mauvais pour nous ».

17 « Nous préférons rester ici et faire pâturer dans cette brousse en abreuvant à Goun-
« touré Niénié... Qu'est ce qui a gâté le Béli ? C'est le forage ! Des éleveurs
« sont venus du Mali gâter la région du forage et ils sont repartis... » (3)

G. « Tu penses qu'ils reviendront si on ouvre le forage » ?

16 « On ne sait pas d'abord... mais je sais que le Djelgodji va venir, que l'Oudalan
« aussi viendra. Partout où il y a des éleveurs, s'ils entendent que le forage est
« ouvert, ils vont venir... »

Pour ces gens, le point d'eau du début de saison sèche est la mare de Loukodou. Là, le campement, l'eau et l'herbe sont au même endroit. Il en va ainsi jusqu'au moment du froid (décembre) où les bœufs de Gountouré Niénié qui ont alors épuisé le pâturage dans un rayon de 6 à 8 km autour de leurs puisards arrivent sur le Séno Yarendi au cours de leurs déplacements quotidiens. Dans la deuxième moitié de la saison sèche, le prix d'un gain de confort pour le bétail est, bien sûr, celui de la solitude pour les hommes.

G. « Donc, finalement, vous ne voulez pas qu'on ouvre le forage ? »

17 « Tout ce que nous voulons c'est tuer les hyènes qui nous embêtent. Si ce n'était
« pas la présence des hyènes nos bœufs ne dormiraient jamais au campement.
« Ils passeraient toute la nuit à manger.

G. « Et si jamais le forage était ouvert, où voulez-vous qu'on place les abreuvoirs ?
« (quelqu'un propose Tilletani, sur la frontière, près du cœur du Séno Mango
« dans sa partie voltaïque) ».

16 « Voilà ! C'est ça ! C'est là qu'ils vont saccager la brousse » !

(1) c'est-à-dire au Mali.

(2) cette sorte d'homme ne revient jamais en arrière.

(3) remarque déjà citée.

L'hostilité au forage n'est pas uniquement le fait de ceux qui campent loin de l'eau. Elle se manifeste aussi à Gountouré, Gandéfabou Kel Ewel et Djelgobé. Aussi bien, les parcours des troupeaux de tous ces campements sont les mêmes.

18 « Moi, en 1973, je suis allé au pays des Mossi. J'ai perdu beaucoup mais j'ai pu rattraper aujourd'hui. Nous pensons que si on ouvre le forage, le bétail va venir en grand nombre nous embêter. Les gens du Nord (Mali) viendront... Or, c'est la seule brousse qui nous reste. Si on ouvre le forage les gens viendront. Tous les bœufs vont se rencontrer là. Et quand tout ce bétail se sera rencontré, je ne pense pas qu'un mauvais berger puisse s'en sortir ».

G. « Comment faire pour les empêcher de venir ? »

18 « C'est très simple... Il ne faut pas ouvrir le forage (...). Tu sais, actuellement, celui qui veut que son bétail soit bien nourri en a les moyens. Il part en pleine brousse là où le bétail n'est jamais allé depuis le début de l'année. C'est ça qui est bon pour lui. Ce ne sera pas pareil si on ouvre ce forage. Il faudra que les gens partent loin pour trouver le pâturage. C'est pourquoi moi je ne suis pas d'accord pour que le forage soit ouvert. Qu'on ouvre ou qu'on ouvre pas c'est pareil pour nous. Nous préférons qu'on n'ouvre pas ! ».

Lorsque cet homme dit que les choses ne changeront pas pour lui que le forage soit ouvert ou non il veut dire que, dans les deux cas, les parcours utilisés par son bétail seront les mêmes. De son point de vue, la phrase est optimiste. Il est en fait convaincu que le pâturage aura disparu. Pour les Djelgobé, c'est le mauvais éleveur qui détruit la brousse. C'est lui qui, très vite, chassera le bon berger du Séno.

Si on sollicite un peu les partisans de l'ouverture du forage, ils tiennent très vite des raisonnements proches de ceux qui sont hostiles à l'opération. Ils spéculent au lieu de plaider mais, finalement, les réflexions deviennent vite identiques. L'un des partisans du forage a même introduit une donnée qui me paraît fondamentale : les relations entre la Haute-Volta et le Mali. Une remarque est pour le moins pertinente puisque la frontière passe à 9 km du forage et que les pâturages convoités sont situés à proximité immédiate et au-delà.

19 « (en cas d'ouverture) Même les animaux du Sud viendront ! (...) »

9 « S'il n'y a pas de problème entre les États (Mali et Haute-Volta) le pâturage du forage suffira pour le bétail de l'Oudalan mais s'il y a des problèmes entre les deux pays, les éleveurs en subiront des conséquences graves. Nous souhaitons donc la paix ».

Lisons entre les lignes : « Nous espérons que le Mali tolérera une pâture chez lui à partir du forage ou que, dans le cas contraire, la Haute-Volta imposera une telle situation. Sinon, la partie voltaïque du Séno Mango ne suffira pas pour l'Oudalan. »

De ce point de vue, il s'agit que la Haute-Volta empêche les Maliens de venir faire boire leurs animaux au forage tout en obtenant que le Mali ne ferme pas sa propre frontière aux éleveurs voltaïques en début d'hivernage. Alors l'échec serait double. Si les voltaïques ne pouvaient pas empêcher les éleveurs maliens de venir au forage Chris-

tine après en avoir manifesté l'intention et les Maliens réussissaient à interdire l'accès de leur pâturage aux voltaïques, ceux-ci se verraient privés de leurs terres salées et de leurs parcours de saison de pluies, alors que le potentiel pastoral de la région de Tin Arkachen serait irrémédiablement détérioré. Mais notre interlocuteur n'est pas aussi naïf...

9 « Mais si par exemple les bœufs viennent de Dori (1) et d'autres coins comme
« cela, ça ne suffira pas ».

M.B. « Et comment vas-tu les empêcher de venir ? »

9 « On ne peut pas... Mais si c'est ceux de Gountouré Niénié, Gandéfabou et Fadar
« Fadar, ça suffira largement. Si on laisse seulement le pâturage à la portée
« des Djelgobé et des Bella d'ici, ça va aller. Si on accepte les éleveurs du Liptako,
« d'Aribinda et de Djibo, la brousse ne suffira pas. Franchement, si on voit que ces
« étrangers arrivent, il vaudra mieux fermer le forage (...). Si on ouvre cette pompe,
« il vaudra mieux nous prévenir avant car nous ne pouvons savoir si les bœufs des
« étrangers sont partis ou non. Actuellement il y a ici des bœufs d'Aribinda et de Dori.
« Il faudra qu'ils partent avant qu'on ouvre. On attend le moment de la chaleur et
« lorsque tous les étrangers sont retournés chez eux pour y faire leurs puisards, on
« ouvre ».

M.B. « Tu les prends pour des naïfs ? Tu sais bien qu'ils sauront à l'avance si la pompe
« va marcher ou non. Ils attendront. La première année peut-être que ça réus-
« sira mais les autres années, ils sauront ».

Répétons-le, cet homme est de ces Djelgobé dont une partie du bétail est au Mali, entre In Daki et In Tillit. Son désir d'empêcher autrui de venir, qui est ici la moindre des précautions, ne relève pas d'un diagnostic pastoraliste habituel. C'est une opinion adaptée à des conditions nouvelles de surpeuplement général (2). Cet homme fait tout pour maintenir ses animaux au Mali. Son désir de jouer sur deux tableaux est d'autant moins sincère qu'il sait que cela n'est pas très réaliste...

Quand on parle des « Maliens » on évoque les fractions touarègues de toutes conditions mais aussi les Djelgobé de l'Oudalan passés dans le Gourma depuis une vingtaine d'années à cause (et grâce) à leur réussite pastorale sur les marges méridionales et orientales du Séno Mango. La présence de troupeaux au Mali crée, on s'en doute, une situation délicate. La discussion suivante intervenue à Gandéfabou Djelgobé en témoigne :

20 « Si on ouvre le forage, ça va peut-être nous faire du bien mais ce n'est pas seu-
« lement le bétail du forage qui va venir... ».

G. « Qu'entends-tu par 'bétail du forage' ? »

(1) capitale du Liptako, province Peul située au Sud de l'Oudalan.

(2) compte tenu du genre de vie, 6 habitants au km² en Oudalan est un chiffre très élevé.

- 20** « C'est le bétail de la région (...). Tout ce bétail peut pâturer au forage sans rien
« changer (1) ».
- G.** « Vous pensez que des bœufs viendront d'ailleurs si on ouvre le forage ? »
- 20** « Eux-mêmes disent qu'ils ne viendront pas mais c'est faux. Je suis sûr qu'ils
« vont venir ».
- 21** « Cette année ils ne viendront pas. Ils ont de l'herbe cette année (saison sèche
« 1978-79). Les Maliens ne veulent pas d'ici cette année ».
- 29** « Ecoutez ! D'In Tillit jusqu'à la mare de Gossi les gens disent qu'on ne trouve
« même pas un brin de paille pour se curer les dents ! »
- 21** « Ce n'est pas vrai. L'herbe qui a poussé entre In Tillit et Gossi cette année ?
« On a jamais vu ça jusqu'à présent ! Les Maliens ne viendront pas ici. En tout
« cas, cette année ils ne viendront pas. D'ailleurs ils disent que si leurs bœufs vien-
« nent ici ils vont mourir (2) ».
- G.** « Même votre bétail qui se trouve là-bas ne viendra pas ? »
- 21** « Il ne viendra pas ! »
- 20** « Sékou ! Si jamais on ouvre ce forage, aucune vache ne restera au Mali. C'est
« moi qui te le dis ».
- 21** « S'il n'y avait pas de pâturage au Mali, les bœufs allaient déménager et venir
« ici, forage ou pas forage ! »
- 20** « Si tu ouvres le forage tu verras que dans deux semaines le bétail du Mali sera
« là-bas.
« Les Maliens n'ont pas de mil chez eux. S'ils apprennent que le forage est ouvert,
« ils vont venir s'installer par ici et auront plus facilement du mil sur place. C'est mieux
« que de se faire piller tout le temps sur la piste. Avoir la brousse, de l'eau et du mil
« à côté... Ils ne viendraient pas ? ça m'étonnerait ! Nous tous (3) qui sommes ici
« aujourd'hui jusqu'à Gargassa, tout notre bétail se trouve au Mali. On a des vaches
« laitières ici pour se débrouiller... S'ils entendent que le forage est ouvert, tous vont
« revenir chez eux. Surtout que c'est là qu'ils viennent acheter leur mil (4) ».
- G.** « Si on ouvre le forage et que tous les éleveurs se retrouvent là-bas, est-ce qu'il
« n'y aura pas d'histoires entre vous et les étrangers ? »

(1) sous réserve des précautions déjà signalées.

(2) de nombreux éleveurs maliens ont quitté le Séno Mango en 1973 en maudissant la région après avoir perdu leur bétail.

(3) Djelgobé.

(4) au marché de Déou.

- 21** « Je te dis que tous les gens qui sont ici ont leur bétail au Mali. Si ton frère vient
« chez toi tu ne vas pas lui faire des histoires ! Pareil pour ton fils... Les gens
« d'In Daki (Djelgobé) sont partis d'ici, les gens d'Ebang Imallen sont partis d'ici,
« ceux d'In Tillit sont partis de Gargassa. Donc, même si on se rencontre au forage
« il n'y aura rien... Peut-être avec les Bella et les Dagabé il y aura des histoires car
« ce ne sont pas des gens sérieux... ».

Ces témoignages doivent être considérés avec beaucoup de circonspection car l'escobarderie est souvent de règle dans les conversations avec les Peul à propos du bétail. Elle est, bien sûr, exagérée ici car on pratiquait la joute oratoire devant les étrangers... Peu importe d'ailleurs qu'il y ait eu beaucoup ou peu d'herbe au Gourma pendant la sèche saison 1978-79. Ce qui compte c'est que chacun calcule en fonction de son groupe.

Il est évident que les Kel tamachek sont majoritaires dans la région de Gossi et In Daki. Or, nos deux interlocuteurs les ignorent quand ils parlent des Maliens...

- 22** « Il y a un endroit entre Kolangaï et Djibo qui s'appelle Demba. Il y a beaucoup
« de bétail là-bas. Si on ouvre le puits, ils vont venir. Ils n'ont pas d'eau. A
« Soum, c'est pareil. Ils ont un seul puits là-bas. Ils viendront aussi. A Koubo, il y
« a beaucoup de bétail également. Je ne doute pas de leur venue si on ouvre le forage.
« C'est pour ça que je dis que si tu ouvres le puits tôt (avant la grosse chaleur d'avril
« et mai) il va y avoir des dégâts comme en 1973. Les bœufs vont consommer et piéti-
« ner le pâturage avant que la pluie vienne. Il n'y aura plus rien. Le forage est placé
« au milieu des éleveurs. Et c'est le seul endroit où il y a du pâturage (...). C'est parce
« que l'eau manque là-bas que le pâturage reste toujours bon (...). Le Séno Mango
« comme on l'appelle... Il s'étend au-delà jusqu'au nord de Soum, aller à Douma,
« à Dialassagou, à Fétégoli, à Douari, jusqu'à Dankassi. Tout le bétail en bon état
« actuellement, c'est le bétail qui se trouve à côté de ce Séno Mango. Au Mali comme
« chez nous (...). C'est pourquoi on a peur ».

La peur des nomades dépasse, de loin, celle que peut inspirer un forage. Pas très rassuré moi-même par les temps qui courent, la simple transmission des opinions d'autrui m'est difficile. Les extraits d'entretien présentés concernent l'ouverture du forage elle-même. Nous avons eu également l'occasion de parler des problèmes de la protection de la brousse (je dirais de « l'environnement »). L'avenir de l'Oudalan dépend étroitement du sort qui sera réservé aux ressources et, là aussi, les choses ne sont pas simples. En la matière, ceux qui bénéficient du « vent de l'histoire » ne paraissent pas être les plus responsables vis-à-vis d'une nature où peu d'interdictions effectives ont remplacé beaucoup d'interdits.

Il y a quelques années encore personne n'était demandeur de quoi que ce soit là-bas ; ceux qui sont aujourd'hui pour une réouverture du forage comme les autres. A tort ou à raison, le forage a déjà été ouvert deux fois sans que cela soit demandé par la population. Elle n'était de toute façon pas en mesure d'apprécier la portée d'un tel projet. S'il est vrai que la création de nouveaux points d'eau « pour soi » au-delà des parcours habituels relève d'un processus normal dans le genre de vie pastoral, cela a des effets connus et sans commune mesure avec ceux d'un forage. Demander leur avis aujourd'hui à des gens déjà mis devant un fait accompli n'est pas sans ambiguïté. Cependant, des processus sont engagés au Sahel qui dépassent les hommes de l'Oudalan. Dans une situation générale où la bonne conscience (et parfois le cynisme) prospère mieux que le respect d'autrui.

DE L'EAU POUR QUI ?

On connaît la localisation du site du forage. Il est très proche de la frontière malienne. On connaît la localisation du Séno Mango et celle des principaux parcours des troupeaux de la région. On connaît également l'exode du bétail des Djelgobé vers le Mali. On a vu des milliers de bêtes maliennes venir au forage en 1973 et on se souvient des hostilités entre la Haute-Volta et le Mali en 1975 à propos de la région. On sait également que les pâturages visés par l'ouverture du forage sont pour la plupart situés sur la frontière et au-delà. Pour tout cela on est en droit d'imaginer, et il est prudent de le faire, les contraintes internationales que ne manquerait pas de créer la gestion d'un forage.

Les relations inter-États seront certainement compliquées par le fait ethnique qui leur est indissociable et que je ne dissocierais donc pas. L'ambiguïté de l'opinion nomade est significative des difficultés possibles. Même si on envisage la nécessité de la protection des parcours en ne considérant que la question de la charge animale (en la limitant) on s'aperçoit que les gens se placent toujours sur un plan ethnique ce qui signifie aussi, politique.

1 « Ce que nous souhaitons, c'est qu'on ouvre le forage chaque année mais à cette « période-ci (c'est-à-dire en avril). Là, on attend que les pluies tombent. On attend qu'il y ait de l'eau partout. Alors, on ferme le forage et on ne l'ouvre plus jusqu'à la chaleur suivante. Il ne faut pas l'ouvrir en période de récoltes ou de froid ».

M.B. « Pourquoi ne faut-il pas l'ouvrir aux récoltes ? »

1 « Pendant les récoltes, le Béli est plein et ça suffit pour les bœufs. Si tu l'ouvres en période de froid, le pâturage va finir avant la fin de la chaleur. Alors ce sera grave ».

L'homme, favorable à l'ouverture du forage, souhaite en réserver l'usage aux gens de la région, aux bouviers si possible. Lui qui, par ailleurs, présente le Séno Mango comme un lieu de parcours « illimité » l'estime ici destructible en 4 mois de saison froide maximum, c'est-à-dire d'octobre à janvier.

M.B. « N'as-tu pas peur que tout l'Oudalan rapplique ? »

1 « Je ne pense pas que tout l'Oudalan vienne... Mais si l'année est mauvaise, ils seront obligés de venir ».

M.B. « Donc, vous allez vous faire prendre votre herbe au moment où vous en aurez le plus besoin ? »

1 « Même s'ils viennent, la brousse suffira. C'est très étendu ».

Étendu ou pas, le bétail ne peut pâturer que dans un rayon de 20 à 25 km à partir du point d'eau dans les mêmes conditions qu'actuellement, sauf à multiplier les abreuvoirs au-delà, ce qui ne pourrait qu'être fait au Mali ou bien sur des pâturages déjà utilisés en Haute-Volta.

1 « Si tu mets un abreuvoir à Sirengou, à quoi ça va servir ? Cela reviendra au même. C'est comme s'il était à Gandéfabou. Si tu veux faire du bien il faut amener un abreuvoir à Tillétani, à l'Ouest du forage, un autre au nord et un autre à Tin Tabakat. Voilà les trois endroits où ça peut faire du bien aux animaux. Les herbes sont différentes (...). Le pâturage n'a jamais été piétiné par le bétail. C'est ce qui est bon pour les vaches ».

Tillétani, Tin Tabakat... Les points habituellement désignés par les partisans de l'ouverture du forage pour installer les abreuvoirs sont situés sur la frontière, permettant d'utiliser ainsi en saison sèche une partie des parcours d'hivernage situés au Mali. Certains éleveurs de la région pensent pouvoir ainsi endiguer les « étrangers » lorsqu'ils arriveront du Djelgodji ou du reste de l'Oudalan : ceux-ci maintiendraient leurs troupeaux en arrière du front de pâture. Si on veut, les éleveurs locaux seraient les mieux servis. Même si le problème de la concurrence était ainsi résolu vis-à-vis de ceux du Sud, les choses se compliqueraient avec les gens du Nord.

22 « Si on ouvrait le forage tard, ils ne viendraient pas après. Surtout ceux qui sont actuellement à Gossi. Peut être ceux d'In Daki et de Tatakarakat... et en plus des Bella, qui campent actuellement à Soum... Il est possible que ceux-ci viennent si on ouvre le forage. Parmi tous les Bella, ce sont ceux de H. les plus méchants. Ils sont très forts ».

On peut d'ailleurs se préoccuper uniquement de la surcharge due au retour éventuel du bétail voltaïque (Djelgobé en l'occurrence) qui restent au Mali depuis une quinzaine d'années bien qu'étant toujours « commandés » par des chefs de famille de Gandéfabou, Féirililo ou Gountouré. C'est déjà un souci d'importance.

G. « Il y a la famille de X. Eux aussi ils campent à Tatakarakat. Ils restent là-bas toute la saison sèche. De là-bas, ils continuent en hivernage vers Amniganda. Les vieux sont ici. Tout ça, c'est pour « rattraper » les bœufs qu'ils ont perdu en 1973. Si tu es un bon berger et que tu gardes bien ton bétail, en deux ans tu vas retrouver tout ce que tu as perdu. Ils sont là-bas définitivement. Si les parents ont besoin de vaches laitières ou de bœufs pour vendre, ils amènent ça pour leur donner mais eux sont toujours là-bas. Ils sont là-bas depuis 1973. Y. a également son bétail là-bas. Il reste au Mali d'une année sur l'autre. Actuellement, ses bœufs sont à Fadar Fadar, avec un berger qu'il paie. Ici, il n'a que ses vaches laitières seulement ».

M.B. « Tu penses que ces gens vont venir si on ouvre ? »

G. « Si tu ouvres tôt(1) et qu'ils aillent là-bas ils vont tout 'racler' avant de repartir... ».

(1) en début de saison sèche.

M.B. « Là est le problème en fait... »

G. « Les Peul disent que le pâturage qui n'a pas été piétiné par le bétail fait pousser les vaches. C'est pour ça qu'ils se déplacent toujours. C'est la première herbe qui les intéresse. Tous les nomades sont pareils ».

Outre les problèmes éventuels créés par l'excès de charge, certains voient dans le forage un risque de pollution par la mise en culture dont souffrent déjà les pasteurs de l'Oudalan. S'il est vrai que tout le monde cultive peu ou prou dans la région, ce ne sont pas les plus gros éleveurs qui sont les plus grands défricheurs. Or, en Oudalan un défrichement donne rarement un champ de mil productif mais entraîne toujours la disparition d'un bon pâturage.

5 « J'ai peur d'avoir des histoires là-bas. Si tu vas chez quelqu'un et si quelque chose t'arrive, tu ne peux pas te plaindre. Si tu es chez toi tu es fort mais si tu vas chez quelqu'un, ta force ne sert plus à rien. C'est pourquoi je refuse que mes enfants aillent là-bas avec le bétail. Les Bella vont les frapper ou les piller sans raison⁽¹⁾. On ne pourra rien dire. Sinon, nous savons qu'au Mali il y a de la brousse. Si tu quittes les puisards de R., à part les champs des Ihayawan, tu ne verras plus un champ jusqu'à In Daki. C'est différent d'ici où il y a des champs partout. Vois mon ancien campement près du bas-fond là-bas. Les Mossi de Déou veulent venir y cultiver. Moi aussi j'attends. S'ils viennent, je vais le dire à Gorom. Mais ça ne servira à rien. On va toujours dire mais ça ne sert à rien. Ils ont cultivé toute la brousse. Maintenant ils veulent cultiver dans les campements ! C'est pourquoi je te dis que si tu ouvres ce forage, tout le monde va aller là-bas. Les bœufs vont manger tout le pâturage et ils vont mourir ensuite... Puisqu'il n'y a plus de brousse ailleurs... »

G. « Donc, c'est surtout le bétail du Mali qui est venu au forage en 1973 ? »

5 « Ils ont des bœufs plus que nous. Ils sont plus riches que nous. Si tu vas au marché de Déou, tu vois comment les Maliens achètent le mil. Tu vas savoir qu'ils sont riches. Ils ramassent des sacs et des sacs ».

G. « Donc, si on ouvre le forage les Maliens vont venir ? »

5 « Ils vont venir et la brousse va finir complètement. Elle ne reprendra jamais plus ».

G. « Comment faire pour empêcher les Maliens de venir ? »

5 « Je n'en sais rien... (...) »

M.B. « Si tu ouvrais le forage et que les éleveurs se rencontrent là-bas, est-ce qu'il n'y aura pas de disputes entre les gens ? »

(1) c'est un Gaobé qui parle.

- 22 « Bien sûr ! Surtout les Bella. Ce sont eux qui font des histoires. S'ils occupent
 « une certaine place dans la brousse, ils empêchent les Peul d'y passer. Ils ven-
 « dent les animaux des Peul. Ils pillent aussi. Il faudra vraiment nous séparer d'eux.
 « Même en 1973 c'était comme ça. Ils attrapaient les vaches des Peul pour les atta-
 « cher et les traire ».

A propos des rapports entre ethnies, j'ai présenté d'abord l'opinion des Djelgobé parce que ce sont eux qui détiennent la plus grande partie du bétail bovin et que, d'une certaine façon, ils sont « étrangers » en Oudalan, sinon sur le Séno Mango. De toute façon, la position des Kel tamachek sur cette question peut résumer par un « il n'y a pas de problème » qui ne se comprend vraiment bien qu'à la lumière des déclarations faites par les Peul.

- 9 « Mais s'il faut que tout le monde vienne avec ses bœufs et ses chèvres, ça ne
 « va pas être bien pour nous ».

M.B. « Que peut-on faire pour empêcher les autres ? »

- 9 « Rien. On ouvre seulement. Chacun va avoir sa part ».

M.B. « A qui est ce pays ? (1) C'est pour les Peul, les Kel tamachek ou bien ? »

- 9 « C'est pour les Oudalan (2) mais actuellement c'est ce que vous dites qui
 « compte ».

M.B. « Mais si on ouvre pour que chacun gagne sa part, est-ce que vous n'allez pas
 « vous frapper ? »

- 9 « Bien sûr. Nous sommes avec des gens stupides... depuis que nous vivons
 « ensemble, nous sommes obligés d'avoir des histoires quelquefois ».

M.B. « J'ai pourtant l'impression que vous vous entendez bien avec les Bella... »

- 9 « On s'entend bien mais on se frappe aussi. C'est comme ça (...) ».

M.B. « Pour quelle raison y aurait-il des histoires puisque tu m'as dit que l'herbe suf-
 « fira, qu'il y aura de l'eau et que les abreuvoirs devront être séparés ? »

- 9 « Tu vois, ceux de la brousse sont toujours comme ça. Ils peuvent faire des pala-
 « bres pour rien. Ils sont comme les bœufs ».

Bien sûr la qualité de certaines relations personnelles atténuent les craintes au-delà des différences.

(1) le Séno Mango.

(2) les imajaren Oudalan campent dans la région de Kissi et Beiga au nord de Gorom Gorom, loin du Séno Mango.

23 « Si tu ne sépares pas les abreuvoirs il y aura toujours des histoires ».

M.B. « Comment faire alors ? »

23 « Il faut séparer les abreuvoirs ».

M.B. « Tout à l'heure, on a parlé des abreuvoirs, de l'emplacement des abreuvoirs.
« A chaque abreuvoir, il y aura tout le monde... ».

23 « Si c'est entre nous et nos Bella (1), il n'y aura pas d'histoires. C'est des Bella
« du Mali dont nous avons peur. Ils nous ont volé des vaches en 1973. Ils pil-
« lent. Ils frappent ».

M.B. « Si on empêche les Maliens d'aller au forage, ils empêcheront les voltaïques d'aller
« au Mali, non ? »

Mon objection qui, au demeurant, est restée sans réponse, ne concerne pas que les éleveurs du Nord-Ouest de l'Oudalan mais également tous ceux du Béli et ceux du Nord du Djelgodji, notamment ceux qui font boire à Soum en saison sèche. Tous font pâturer à certains moments de l'année au Nord de la frontière.

4 « C'est sûr qu'il y aura des histoires. Même avant, quand on a ouvert le forage
« pour la première fois, les gens se frappaient toujours aux abreuvoirs(2). Lors-
« que les animaux arrivent chacun voulait faire boire avant l'autre. Les Bella chas-
« saient les bœufs de Peul pour faire boire les leurs. Alors que, tu le sais bien, c'est
« comme s'ils nous touchaient nous. C'est comme ça qu'il y aura des histoires tous
« les jours ».

La crainte manifestée par les Djelgobé vis-à-vis de Bella est également partagée par d'autres fractions de Kel tamachek, les moins guerrières en tout cas, comme les Itaboten par exemple.

24 « Ils (les Bella) ne feront pas d'histoires entre eux mais ils attaqueront les autres
« tribus, les Itaboten, les Djelgobé... Ils frappent souvent les Djelgobé et les
« Kel tamachek qui sont faibles. Je dis cela parce que les Bella ont des chèvres et des
« moutons. Si les chèvres et les moutons sont à l'abreuvoir avec les bœufs, ces der-
« niers vont les piétiner. C'est cela qui va provoquer les histoires entre les Bella et
« les autres ethnies (...) ».

G. « Comment faire pour éviter ces histoires ? »

7 « Si tu veux, tu peux mettre un gommier pour surveiller les gens. Mais je sais
« qu'il y aura toujours des histoires. Inutile de mettre un garde s'il ne sert à
« rien... »

(1) Bella de Fadar Fadar et Eraf n'Aman essentiellement, plus ceux de Gandéfabou et Gountouré Kiri.

(2) probablement exagéré si l'on en croit le témoignage d'Henri BARRAL cité plus haut.

En fait, toute solution dans ce domaine relève de l'Autorité pour les raisons que j'ai déjà signalées et que je rappelle : la chefferie coutumière a toujours eu un rôle modeste dans la région et l'ouverture du forage concerne une brousse sans maître de mémoire d'homme bien qu'on soit historiquement dans le fief des Touareg Oudalan. Cela reste d'ailleurs à préciser.

30 « C'est sûr, les gens ne vont pas s'entendre. A *boula* ou ailleurs les gens font « toujours des histoires ».

G. « Comment faire pour que les gens ne fassent pas d'histories ? »

30 « Moi, je ne sais pas. C'est à vous de savoir comment faire. Avant on avait mis « des hommes qui gardaient les gens » (1).

18 « C'est sûr ! Ils vont se frapper tous les jours. Ce sont des gens de la brousse « qui ne comprennent rien. Il y en a un qui va dire 'mes bœufs sont arrivés « avant les tiens. Ils ne boivent pas avant moi !' et ainsi de suite ».

G. « Entre Peul et Bella ou bien entre Peul eux-mêmes ? »

18 « Les Bella, il faut éloigner leur abreuvoir dès le premier jour ! »

G. « Comment faire pour éviter ces histoires ? »

18 « La seule solution c'est de ne pas ouvrir le forage. Ou bien tu amènes des gar- « des pour surveiller les gens. Sinon il y a des troupeaux qui vont faire 5 jours « sans boire. Ça j'en suis sûr ! (...) »

G. « Penses-tu que les gens du Mali vont venir ? Et s'ils viennent, comment faire « pour les empêcher ? »

18 « Les Maliens vont venir dès qu'ils seront au courant. Seul le Commandant peut « les chasser. Nous on ne peut rien. Nous avons du bétail là-bas et eux ont du « bétail ici (...). Il faudra diviser les gens aussi. Les Peul à part, les Bella à part et « les autres à part également. Les Bella sont méchants et ils sont plus forts que nous « et ils ne nous laissent pas en paix (2). Il faut les mettre à l'Est et nous à l'Ouest, « comme ça ils ne pourront rien faire ».

G. « Ils vous font des histoires ? »

18 « Ils sont forts et nous sommes chez eux. Voilà pourquoi ils font ça ».

L'expression « Bella » employé ici par les Peul peut aussi bien désigner l'ensemble des Kel tamachek. Mais à part les Kel Èwel et les Itaboten, gens pacifiques, les Kel

(1) allusion aux goumiers. Le « goum » de Gorom a été supprimé il y a quelques années.

(2) c'est un Peul qui parle.

tamachek de la région, sont surtout les Ihayawan, Iklan Iwarag waragen et quelques Iderfan qui ne sont certes pas des « tendres » mais ne sont guère plus chez eux ici que les Djelgobé, puisque venus récemment du Béli (régions de Tin Akof et Kacham). C'est encore plus vrai pour les Ihayawan.

L'Autorité devra arbitrer en tenant compte du fait que la frontière coupe en deux un espace cohérent et intéressant des ressortissants maliens et voltaïques qui sont non seulement apparentés mais vivent également en symbiose économique.

- 12** « Nous ne pouvons rien contre les Maliens. C'est à toi de savoir ce qu'il faut faire... »
- « Parmi nous il y a des gens qui ont des parents au Mali. Ils ne voudront pas qu'on chasse les Maliens s'ils venaient. D'autres n'ont rien au Mali et ne pensent pas y aller. Ceux-là diront de chasser les autres sous prétexte qu'ils vont gâter la brousse. Donc tu fais ce que tu veux. C'est ton puits ».

J'ai déjà signalé la tranquille assurance des Bella qui, forts du nombre et du fait qu'ils sont « chez eux » en Oudalan, ne s'inquiètent pas outre mesure des rapports entre ethnies au forage si celui-ci était ouvert. Il n'en reste pas moins que les plus gros éleveurs de bœufs de la région sont les Djelgobé alors que les Kel tamachek sont plutôt chevriers mais j'ignore à qui, des éleveurs de chèvres ou de zébus, une éventuelle réouverture du forage serait d'abord destinée. Si on l'ouvre pour le petit bétail, on le fait surtout pour les Kel tamachek ; si on le destine aux bovins, on investit en fonction des Djelgobé qui ne sont pas les plus enthousiastes vis-à-vis du projet ! Le paradoxe n'est qu'apparent si être pasteur au Sahel est bien ce que je crois.

- 12** « D'ailleurs si tu ouvres ta pompe les Maliens vont venir. Or, s'il y a un mélange entre les Voltaïques et les Maliens, il y aura tout le temps des histoires ».
- 13** « Non, les Maliens ne viendront pas ».
- 12** « De toute façon même si tout le monde se rencontre là-bas il n'y aura pas d'histoires : les Peul n'ont pas de puissance là-bas. Ils sont obligés de suivre la volonté des Kel tamachek (1). Ce qui amène les histoires c'est que chacun aimerait être servi le premier à l'abreuvoir. Il y a des bœufs qui se bousculent et d'autres qui tombent (...). Ceux qui vont empêcher les autres de se servir. Ils se serviront les premiers ».
- 31** « Il n'y a pas un type qui peut empêcher d'abreuver à un forage public, non ? (2) »
- 12** « Il ne t'empêchera pas mais il va te créer des problèmes ! »
- 31** « Je vais amener mes animaux à l'abreuvoir et si quelqu'un comme moi me dit de tenir mes animaux jusqu'à ce que les siens aient fini de boire, je ne serais pas d'accord... Il n'y a pas de raisons ».

(1) on a compris que ce sont des Kel tamachek qui parlent : un Kel es Souk et deux Bella.

(2) phase déjà citée: par ailleurs.

12 « Bien sûr, si un Peul te dit d'attendre qu'il ait fini de faire boire ses animaux, tu vas attendre si tu es intelligent. S'il te demande ça tu vas accepter parce que tu sais bien que ce n'est pas pour faire le malin ni pour t'embêter qu'il le dit. C'est par prudence. Si tu vas à l'abreuvoir et que tu trouves quelqu'un qui t'a devancé, même si le type ne te dit rien, tu vas attendre. C'est une question d'intelligence. Si vous allez là-bas pour provoquer les Peul, ils vont vous frapper jusqu'à vous mettre par terre. En 1973, nous étions là-bas et nous n'avons pas fait d'histoires avec les Peul. Puisque nous sommes partis de Bangao pour venir chez les Peul ici (1). Il faut bien que ce soient les Peul qui nous commandent puisque nous sommes chez eux. Nous sommes très peu nombreux ici, pas assez nombreux pour faire des histoires avec les Peul. Il faut bien comprendre que si quelqu'un quitte le Mali pour venir ici, il ne va jamais oser provoquer quelqu'un. Il n'est pas chez lui ici. Lorsque nous étions à Mansoufougui et à Tin Ghassan (2), les Peul de là-bas n'osaient pas nous provoquer. Même à Bangao il y a des Djelgobé mais ils ne provoquent pas les Bella qui sont là-bas. Je connais bien la vie de Bangao parce que c'est là-bas dont nous sommes partis pour venir ici. Quand nous étions ensemble avec les Iwarag Waragen nous n'avions pas peur que les Gaobé nous disent quelque chose ».

La notion de « chez soi » se réfère à l'environnement mais aussi à la culture. Elle dépend de son ethnité, de l'effectif de celle-ci sur place, de son ancienneté dans le lieu. Elle dépend des rapports de force existants avec autrui.

Il est possible que l'année 1973 ait subi une sécheresse exceptionnelle. Quoi qu'il en soit, les parcours sahéliens actuellement accessibles sont saturés ou vont l'être (3). Les années difficiles qu'on a connues se renouvelleront. Inutile de se voiler la face ou d'incriminer les éléments. La prédation est devenue trop forte localement (4) par rapport à la capacité de régénération des parcours. C'est le capital qui est entamé. Dans une telle situation, les pâturages « inépuisables » du Séno Mango ont été bel et bien détruits en un an dans un rayon de 15 km en grande partie par les troupeaux dont la présence n'était pas habituelle là-bas.

32 « En 1973, le pâturage a été détruit au forage parce qu'il n'y avait pas d'herbe au Mali. Ils ont fui pour venir jusqu'au forage. C'est ça qui a fini le pâturage (...) ».

Les solutions de simple police préconisées par certains, visant à interdire l'accès du Séno Mango voltaïque aux éleveurs maliens risquent non seulement d'être inefficaces, mais également provoquantes. Ne risquent-elles pas d'inciter le pays voisin à réagir en interdisant ses propres parcours à ceux qui passent la saison sèche aux environs du Séno Mango et l'hivernage chez lui ?

(1) Gountouré, dans le « fief » des Foulbé Kelli.

(2) pays des Iwarag Waragen.

(3) les effectifs bovins perdus en 1972 et 1973 par les éleveurs de l'Oudalan peuvent être considérés comme globalement rétablis en 1980-81.

(4) surtout celle de l'agriculture. Ces considérations concernent l'ensemble de l'Oudalan mais sont valables également pour l'ORD du Sahel et même pour la zone nord-soudanienne de Haute-Volta, sauf dans sa partie orientale (Nord du pays des Gourmantché). Cf. M. BENOIT, Introduction à la géographie des aires pastorales soudanaises de Haute-Volta, coll. *Travaux et Documents de l'ORSTOM*, n°69, 1977, Paris.

- 12 « Même si les éleveurs viennent d'Arîbinda, on pourra, les laisser parce que ce
« sont des voltaïques. L'essentiel c'est d'avoir un bon responsable (...) ».
- 19 « Il faut signaler et faire savoir que tout éleveur qui n'est pas de Gountouré,
« Dibissi, Fadar Fadar, Tin Adjîar, Gargassa et Gandéfabou ; ne doit pas venir
« au forage ».

Le projet est ambitieux. On est venu de loin utiliser le forage lors de la première ouverture et pourtant beaucoup de gens, y compris en Oudalan, ignoraient son ouverture (...).

M.B. « En 1973, quelles sont les tribus qui sont venues ici (...) ?

- 32 « Il y avait les Kel Asara, les Imatigarane, les Ikawalaten, les Sodobiten, les Ima-
« bouten, les Gaobé de Gossi. Tous ces gens se sont installés aux alentours du
« forage (...). Il y a une partie qui est venue d'In Daki, une autre d'In Tillit. Les Kel
« Asara et les Sodobiten ont quitté Dorey.
« Les patrons des Ikawalaten ont quitté Adjorane près de Gossi. Les Ihayawan ont
« quitté In Daki ».

G. « Les Sodobiten ont quitté Oussadja situé entre Dorey et Bilaye dans le Gourma.
« D'autres ont quitté Tin Telen au Nord-Ouest d'In Tillit ».

- 9 « Les Peul Djelgobé ont quitté In Daki. Les Kalissa ont quitté Tararoust et les
« Arabes ont quitté Boroum, Tacamba, Bamba. les Bambabé ont quitté Anni-
« ganda dans le Gourma ».

M.B. « En ce qui concerne les gens de l'Oudalan ? »

- 32 « Les Iklan Alkasséybaten ont quitté Déou pour venir au forage. Les Itaboten
« ont quitté In Taïlalé et Bangao pour venir au forage. Les Iderfan ont quitté
« Bangao, Zamarkoye et Oursi pour venir au forage. Les Kel Banga ont quitté Yom-
« boli, Ganadaouri et Bangaonadjî pour venir au forage. Les Adadjî (Gaobé), X. peut
« en parler... »

- 9 « Les Peul Djelgobé sont venus de Gountouré Niénié. Les Djelgobé de Soum
« sont venus au forage. Les Peul Djelgobé de Tchécôlodjî sont venus au forage.
« Les Peul Djelgobé de Déou sont venus. Les Peul Djelgobé d'In Daki sont venus.
« Les Peul Djelgobé de Tin Téhégrin sont venus. Les gens de Bossey sont venus mais
« pas très nombreux. Les Peul d'Aliakoum sont venus ».

G. « Les voltaïques qui sont venus des coins les plus éloignés sont les gens de Gorom.
« Les gens de Dori ne sont pas venus ».

Qu'on installe plusieurs abreuvoirs à petit débit quadrillant le Séno Mango et la dune d'Eraf n'Aman ou qu'on crée un seul point d'eau, ouvert dans tous les cas 30 à 40 jours par an, la pâture se fera de toute façon en partie au Mali. Qu'une surveillance limitant l'accès des étrangers à l'eau soit efficace ou non, elle sera de mauvaise

foi et indéfendable sauf à demander aux gens de l'Oudalan de ne pas aller au Mali en hivernage ce qui est impossible pour eux.

De toute façon les méthodes de type « guerrier » qu'évoquent les partisans locaux du forage, ne les engagent pas beaucoup. « C'est ta pompe, c'est à toi de savoir ! »

UNE PROTECTION DES PARCOURS EST-ELLE POSSIBLE ?

Vivant sur des ressources renouvelables, les pasteurs devraient être par définition, des « protectionnistes ». Leur survie dépend du maintien à long terme de l'environnement dans une certaine forme. Ils utilisent l'herbe et l'eau, la première herbe si possible et, grâce à la transhumance, la nomadisation et la migration, laissent les stocks se reconstituer. Pour cela je l'ai dit, ils ont besoin d'un espace théoriquement illimité ou peu densément occupé et doivent maintenir des besoins stables. Ils ont également besoin que nulle ingérence ne vienne perturber leur comportement. Soyons lucides, on n'en est plus là. C'est pour cela que seuls les meilleurs - les plus conséquents envers eux-mêmes en fait - s'en sortent aujourd'hui et cela tant qu'il restera un minimum d'espace...

Si on considère les charges animales d'aujourd'hui, si on considère la situation très précaire dans laquelle se trouve la faune sauvage, si on considère enfin, la rareté des espaces vierges et l'état de dégradation des autres, il paraît légitime de poser en soi le problème de la protection de la nature en général et celui de la faune en particulier (1). Cela doit être fait, dans l'éventualité d'une ouverture du forage, pour les gens de la région et leurs enfants mais également pour le pays tout entier. La question vaut d'ailleurs d'être posée même si le forage reste fermé.

Qu'il s'agisse du forage ou de la charge, du comportement des hommes ou de la protection de la végétation ou de la faune sauvage, la position des gens est simple car elle n'engage personne. En effet, le pouvoir coutumier réel a disparu et le rôle de l'État concernant la protection de l'environnement n'apparaît pas dans la région. Chacun cependant a essayé de donner plus ou moins franchement son opinion sur la question. Il apparaît de nombreuses discussions et expériences vécues à ce sujet chez les Djelgobé des environs de Tin Arkachen qu'ils ne considèrent pas l'abattage des arbres et la chasse comme indispensables à leur genre de vie. Au contraire. La viande sauvage est méprisable et un bon berger ne cotoie que des pâturages vierges où couper un arbre est inutile.

Concernant précisément une éventuelle politique de protection de la faune, il ne semble pas exister de problèmes majeurs chez les Peul sauf, bien sûr, à propos des hyènes et des chacals. Je serais moins optimiste à l'endroit des Kel tamachek...

Les Bella, par exemple, à la recherche d'un nouvel art de vivre depuis leur « indépendance » ont tendance à se comporter en prédateurs « tous azimuts », chasse comprise.

Lorsque mes interlocuteurs font référence à l'Administration à propos de la protection c'est surtout par nécessité de recourir à un pouvoir considéré comme neutre dans un milieu où l'idée égalitaire et où l'initiative personnelle a été introduite au sein d'une population multiraciale et multi-ethnique qui était très hiérarchisée et sans organisation étatique. Chacun devenant son propre maître, il est difficile de vouloir poser le

(1) cela ne peut être incompatible avec les genres de vie locaux puisque ce sont eux qui ont légué aux générations actuelles la Nature Oudalan et sa faune.

problème de la protection des ressources en s'appuyant sur une hiérarchie sociale moribonde qui avait d'ailleurs d'autres fonctions que celle-là.

Une référence à l'ingérence extérieure et un pis-aller pour tous, c'est au demeurant une simple hypothèse. Raison de plus pour réfléchir aux problèmes de la protection du milieu. De ce point de vue, le plus sérieux est de considérer l'inquiétude des partisans du forage dans des discussions où j'ai souvent fait le naïf pour savoir le vrai...

M.B. « Si le forage est ouvert, on vous demandera de respecter certaines règles. Ce qu'on veut, c'est ne pas gâter la brousse. Toi, n'as-tu pas peur de cela ?
« Le paiement (1), ce sera de ne pas couper les arbres, de ne pas tuer les gazelles, les autruches... Penses-tu que les gens vont respecter cela ?

1 « Nous allons respecter cela car c'est dans notre intérêt. Si on ne coupe pas les arbres, ils vont bien produire. Les bœufs vont bien manger... Et puis on aura de l'ombre pour se reposer.

M.B. « Pourtant on voit des gens qui coupent ».

1 « Ce sont des gens qui ne réfléchissent pas ».

M.B. « Est-ce que l'on est obligé de couper les branches si on a des chèvres ? »

1 « Ce n'est pas indispensable. Moi, j'ai un troupeau de chèvres mais je n'ai jamais coupé de branches pour leur donner. Je ne coupe jamais pour mes chèvres. Quand c'est vert, elles mangent jusqu'à une certaine hauteur, quand ça sèche, ça tombe et elles ramassent par terre. Je sais que si on fait des champs au forage ce sera fini pour nous (...) »

M.B. « Moi, il me semble qu'il faudrait ouvrir le forage pour les bœufs uniquement.
« Ça ne serait pas pour les chèvres (...). J'ai peur que ça abîme la brousse. Ce sont surtout les chèvres qui me font peur mais il y a des gens qui n'ont que des chèvres et des moutons... »

1 « Moi aussi, c'est ce que je veux... Pour les bœufs seulement !

M.B. « Mais tu as des chèvres comme tout le monde ! Je ne comprends pas... »

1 « C'est l'année 1973 qui nous a crevé le cœur. Voilà pourquoi on a commencé (2) à garder les chèvres. Mais le Peul, s'il a des chèvres, c'est pour chercher les bœufs avec. Chaque année, si les chèvres mettent bas et que les petits commencent à aller au pâturage on en vend la moitié pour remplacer avec une vache ».

(1) on venait d'évoquer l'éventualité d'une contribution financière des éleveurs pour l'accès aux abreuvoirs du forage.

(2) « nous » les Djelgobé.

M.B. « Si on ouvre le forage, ils vont aller là-bas, leur bétail va augmenter parce qu'il y a du bon pâturage. Après quelques années, il va y avoir beaucoup de bétail et ça va devenir comme en 1973. Les vaches vont crever encore ».

1 « Oui, ça c'est vrai... »

M.B. « Alors, à quoi ça sert ce que nous allons faire ? »

1 « Qu'est-ce que les gens veulent si ce n'est que le nombre de vaches qui augmente ?
« Et puis, maintenant, nous sommes devenus malins. Si on constate que les bœufs deviennent trop nombreux, on en vend... »

M.B. « Qu'est-ce que vous faites avec cet argent ? »

1 « (...) Si l'année n'est pas bonne on le « mange » (...). Si l'année est bonne on rachète des veaux ».

Le poulaakou implique une symbiose homme-nature qui passe par la vache. Par contre, chez les illélan le bétail était un bien en soi et parmi d'autres, nourri « sur » le pays. La production de lait est recherchée chez les Peul comme chez eux mais la « fonction » du troupeau n'est pas la même. C'est chez les Djelgobé que son entretien et sa prospérité est vraiment une raison d'être.

Chez les imajaren, la propriété du bétail était adaptée sinon liée au genre de vie guerrier. Bien transportable, il permettait une stratégie de fuite ou d'attaque et pouvait être assez facilement entretenu sur des milieux variés. La chèvre était très bien adaptée à ces besoins. Aujourd'hui l'élevage des bovins n'est toujours pas exclusif. Chez les illélan et leurs gens, l'élevage est moins sélectif que chez les Peul. Eux-mêmes et leurs animaux tolèrent une dégradation du milieu nettement plus forte que l'élevage peul.

On conçoit aisément qu'un parcours devenu peu satisfaisant pour des bovins peut l'être encore pour des chèvres, si le couvert arbustif est suffisant. Or, forage ou pas, le problème de la protection des parcours dans la région doit être posé en tenant compte de la totalité des types de bétail élevé en Oudalan et des différentes sortes d'éleveurs.

M.B. « On dit qu'au Mali la brousse est mieux gardée qu'ici (...) est-ce une bonne chose ? »

23 « C'est une très bonne chose. Il faut faire comme ça à *boula* ».

M.B. « Mais si on vous empêche de couper les arbres est-ce que vous allez obéir ? »

23 « Il y en a qui vont obéir mais d'autres vont continuer à le faire parce qu'ils en ont l'habitude. Il faudra mettre des goumiers pour « surveiller ».

M.B. « On m'a dit qu'on pouvait élever des chèvres sans couper les arbres. Est-ce vrai ? »

23 « C'est bien vrai ».

M.B. « Mais pourquoi les gens coupent-ils les arbres ? »

23 « Parce qu'ils ne connaissent rien. Les bergers sont comme leurs vaches et leurs moutons. Tant qu'ils ne voient pas quelqu'un qui peut leur faire du mal, ils ne cesseront jamais de faire des dégâts. Ils ne se rendent pas compte qu'ils font du mal (...). Si tout le bétail meurt par manque de brousse ils comprendront ».

M.B. « Ils seront obligés de manger le mil... »

23 « C'est ça qui nous a chassé du pays des Mossi ! C'est là-bas qu'il y a du sorgho (...). Ouvre le forage ! Comme ça, il n'y aura là-bas que du bétail et des Peul seulement ! (rires) (...) ».

G. « Vos gens accepteraient-ils de respecter des règles ? De ne pas couper les arbres, de ne pas chasser, de ne pas amener de chiens, ou (par exemple) ne pas amener de chèvres ? »

3 « Pour nous ici, si on nous empêche de faire tout ça, on peut obéir mais je ne sais pas pour les autres. Mais qu'on nous laisse amener les chèvres au moins (...) ».

33 « Si le bétail peut partir (au forage) on va laisser les chèvres et les moutons sur place (ici). Ce sera une bonne chose. D'ailleurs on a pas de chèvres... Il faut parler de ça aux Bella... »

Si la possession et l'élevage des moutons et surtout des chèvres fait partie du genre de vie normal des Kel tamachek aujourd'hui, il permet aussi d'accéder à la propriété des bovins. C'est un moyen très utilisé par les Bella lorsqu'ils reviennent de migration à l'étranger ; l'argent rapporté est converti en chèvres puis le croît de ce troupeau en zébus.

24 « Les grands arbres qui ne peuvent être atteints par les chèvres, il faut bien qu'on les coupe sinon comment feront-elles pour avoir les feuilles ? Il n'y a rien par terre (...). L'herbe c'est pour les bœufs ! Quant les arbustes au ras du sol sont terminés nous sommes obligés de couper les grands arbres... Aux environs du forage, même si on ne coupe pas, les chèvres pourront brouter cependant. Si nous avons du *takenait* (1) nous n'aurons pas besoins de couper les arbres. Il ne faut pas dire que les éleveurs de chèvres gâtent les arbres... »

M.B. « Qu'est-ce que vous ferez quand vous aurez coupé tous les arbres ? »

24 « En hivernage, nous ne coupons pas les arbres. En fin d'hivernage tous les arbres ne gardent pas leurs feuilles. D'autres ne les gardent qu'aux extrémités des branches. En saison sèche ils perdent toutes leurs feuilles... »

M.B. « Certains éleveurs m'ont dit que ce n'était pas la peine de couper les arbres parce que ce qui est par terre suffit ».

(1) *Blepharis linariifolia*

24 « Les endroits où les animaux ne passent jamais avant la chute des feuilles, là
« ça suffit. Mais à Gountouré Niénié les chèvres et les moutons sont plus nom-
« breux que les bœufs. Ce que tu dis est vrai mais ce n'est valable que dans les endroits
« où il n'y a pas beaucoup d'animaux. Les chèvres surveillent les arbres et à chaque
« fois qu'une feuille tombe elles la ramassent immédiatement. Mais il y a beaucoup
« de chèvres à Gountouré Niénié. Il y a à Gountouré Niénié des gens qui n'ont que
« des chèvres et pas de bœufs. Et même ceux qui ont des bœufs ont des chèvres... »

Le takenaït ne supporte pas la pâture. Il disparaît dès les premières années qui suivent le premier passage des troupeaux. Quant à la rareté des hommes et du bétail présentée comme une condition suffisante pour ne pas couper les arbres... inutile d'insister, on n'en est plus là !

M.B. « De toute façon si vous allez là-bas, il faudra laisser tomber vos haches ».

24 « Nous sommes d'accord pour abandonner nos haches en allant là-bas. Si nous
« sommes au forage nous n'aurons pas besoin de couper les arbres et nos chè-
« vres auront suffisamment à brouter. Là-bas c'est la brousse. On n'a pas besoin de
« couper les arbres ! D'ailleurs, si nous allons nous installer là-bas, nous arracherons
« les manches de nos haches et les laisserons ici. Nous n'aurons pas beaucoup à faire
« avec les animaux de la brousse, les lions les hyènes et les chacals. Nous n'aurons
« même pas à faire de parcs clôturés ».

M.B. « Y-a-t-il beaucoup d'éleveurs qui n'ont que des chèvres et des moutons ? »

24 « Oui, il y a beaucoup de gens qui n'élèvent que des chèvres et des moutons.
« Les Kel tamachek (les Itaboten, les Ihayawan, les Iderfan) et même quelques
« Peul qui n'ont que du petit bétail. La plupart des Bella aussi n'ont que des chèvres
« et des moutons. Les quelques têtes de bœufs que nous (1) possédons, nous les avons
« obtenus par le petit bétail. En ce qui concerne l'ouverture du forage nous deman-
« dons que ce soit en avril et en mai seulement. »

Nous avons longuement parlé de l'élevage de la chèvre sur le Séno Mango dans le cas où le forage serait ouvert. On a compris que ce sont les pratiques des chevriers qui causent des inquiétudes et non la façon de brouter de cet animal... qui sème d'ailleurs les espèces arborées de son propre pâturage.

13 « On a dit qu'on ne recevrait pas de chèvres... Sinon, quelques unes d'entre nous
« allaient partir là-bas. Mais comme ce n'est pas tout le monde qui a des bœufs...
« Il y a des gens qui n'ont que des chèvres et des moutons... ».

M.B. « Non ! On n'a pas dit cela. On a dit qu'on réfléchissait d'abord à ces questions...
« Les chèvres, ce n'est pas la question... Ce qu'on veut c'est qu'elles ne gâtent
« pas la brousse... ».

(1) c'est un Kel Ewel qui parle.

- 13 « Celui qui a des chèvres et quelques bœufs va tout réunir et partir au forage.
« Il ne peut pas partir sans ses chèvres ».
- 12 « Et le chevrier ne peut pas se séparer de sa hache. S'il voit un arbre qui intéresse
« ses chèvres il ne peut pas s'empêcher de le couper... ».
- 13 « Par exemple, un type qui a dix bœufs et trente chèvres ne peut amener ses dix
« bœufs (...) et laisser ses trente chèvres. Si on n'interdit par certaines sortes
« d'animaux là-bas, presque tous les gens iront. Mais si on dit que les chevriers ne
« doivent pas y aller aucun éleveur de Gountouré Kiri ne partira. Chez Kel tamachek,
« le petit bétail est plus important que les bœufs... ».

L'éventuelle présence du petit bétail sur le Séno Mango en cas d'ouverture du forage est une question importante. Le fait qu'il y ait eu peu de chèvres et de moutons là-bas en 1972 et 1973 ne doit pas tromper. Rien n'avait été prévu alors pour eux aux abreuvoirs.

- 6 « Nous (1) élevons plus les chèvres que les bœufs. Nous voulons des bœufs mais
« ce sont seulement les chèvres que nous avons.

M.B. « Il faut vendre tes chèvres pour acheter des vaches... »

- 6 « Nous, les Kel tamachek, nous ne pouvons pas rester sans chèvres. Un du *tama-*
« *chek*, quelle que soit sa richesse, s'il n'a pas de chèvres et d'ânes, c'est comme
« s'il n'avait rien (...) ».
- 25 « Nous ne voulons pas seulement amener nos bœufs. Nous voulons amener nos
« chèvres et nos moutons. Chez nous (2), il y a des gens qui n'ont pas de bœufs.
« Ils n'ont que des chèvres et des moutons (...) ».
- 26 « Par exemple, les Ihayawan ne constituent que deux tribus avec une famille
« Bella (?). Les Bella d'Eraf n'Aman ont des bœufs mais les Ihayawan n'ont
« que des chèvres et des moutons (...) ».
- 27 « Dans les campements, les gens sont différents (...). Cela effrayera les autres.
« Ils arrêteront de détruire la brousse. Par exemple, aux alentours de chez moi
« ici, j'ai interdit depuis longtemps de couper les arbres. Cela pour les animaux. Je
« ne sais pas si les autres pourront le faire mais moi je suis sûr que je ne laisserai pas
« faire... Je n'ai pas de berger pour garder mes animaux. C'est donc autour des cases
« ici qu'ils pâturent. Donc, je ne peux pas accepter qu'on me détruise cette brousse.
« D'ailleurs, cette année les sauterelles ont détruit l'herbe et les feuilles des arbres et
« les bêtes ont commencé à crever de faim (...) ».

(1) c'est un Itaboten qui parle.

(2) c'est un Kel Ewel qui parle.

M.B. « Il y a des éleveurs qui disent qu'il faut couper les arbres pour donner des feuilles vertes aux chèvres. D'autres disent que ce n'est pas la peine car les feuilles sèches suffisent. Qu'est-ce que tu en penses ? »

27 « Effectivement, si tu coupes les arbres, ce n'est pas bon parce que en trois jours il n'y a plus rien. Tandis que les feuilles qui tombent les animaux peuvent utiliser ça longtemps. Ça ne finit pas. Si on coupe l'arbre, il disparaît et les animaux ne mangent les feuilles qu'une fois. C'est donc détruire la forêt. Par exemple, l'année passée, la petite brousse qui se trouve ici, a tenu mes chèvres et mes moutons toute l'année avec les feuilles mortes que le vent faisait tomber au fur et à mesure ».

M.B. « Donc, si on empêche les éleveurs de chèvres de couper les arbres ça ne leur fait pas de tort ? »

27 « Actuellement, et là où nous sommes, si tu empêches les éleveurs de couper les arbres, tu leur fais du bien ! »

M.B. « Ce sont les étrangers qui font ça ? »

27 « Ce sont des éleveurs de la région même qui font ça. Nous avec nos chèvres nous ne bougeons jamais. Même si nous allons en brousse nous ne coupons pas les arbres ».

Les Djelgobé sont bien moins sensibles que les Kel tamachek à la question du petit bétail. D'ailleurs la plupart des gros éleveurs de zébus seraient hostiles à la présence des moutons et des chèvres aux abords des abreuvoirs si le forage était ouvert. Ce serait plus une gêne qu'un avantage pour eux.

2 « Je connais pour nous. Les autres je ne peux rien dire. Mais chez nous ici personne n'a de fusils ni de chèvres. Si les chèvres ne doivent pas aller là-bas, nous sommes contents de ça. Nous n'avons pas de chèvres (...) »

23 « Si on ouvre *boula*, je jure que les Bella vont amener leurs chèvres. Chacun cherche à sauver son bien. Eux, ils n'ont que ça. Ils vont aller avec (...) ».

4 « En ce qui nous concerne même si on ouvre le forage pendant vingt ans, nos chèvres n'iront jamais là-bas. Ce sont les vaches qui nous intéressent. Pour les autres, je ne sais pas. Je sais qu'il y a des gens qui seront d'accord et d'autres pas. Si tu ouvres le forage pour les éleveurs, chacun va amener son bien. Pourquoi as-tu peur que les chèvres aillent là-bas ? (...) »

28 « Je sais pour moi. Je n'ai pas de chien ni de fusil et mes petites chèvres qui sont là n'iront pas là-bas. Moi-même je ne connais pas là-bas. Je n'irai pas. Moi, ici, ça me suffit. Si les autres refusent de faire ce que tu dis, ils vont gâter pour demain (...) ».

- 29 « Ils seront tous d'accord même si ça ne leur plaît pas. Je sais que les Bella qui
« n'ont pas de vaches mais uniquement des chèvres ne seront pas d'accord. Mais
« si c'est l'Autorité qui a parlé, ils vont être d'accord (...) ».
- 28 « Chacun sait que les chèvres gâtent la brousse plus que tous les autres animaux
« (...) ».
- 5 « Pour l'histoire des chèvres, moi je peux en tenir compte mais je ne sais pas
« pour les autres. Même en 1973, mes chèvres n'ont été nulle part. Elles sont
« restées ici. Je pense que les autres aussi seront d'accord pour rechercher leur inté-
« rêt. Sauf les Bella qui n'ont que des chèvres. Pour ça, je ne sais pas. Mais si tu dis
« quelque chose, ils ne vont pas refuser. Il faudra amener quelqu'un pour surveiller.
« Les gens de l'Oudalan ne connaissent pas la honte. Même pour les impôts, il faut
« les poursuivre et les arrêter pour qu'ils paient (...). Si vraiment la hache et les chè-
« vres ne vont pas là-bas ce sera bien. Mais je me demande si tu pourras empêcher
« les chèvres d'aller là-bas. La force des gens de l'Oudalan ce sont les chèvres. La
« force des Djelgobé ce sont les bœufs. Il faut voir les Chefs et leur dire d'expliquer
« à leurs gens de ne pas amener de haches au forage. C'est ça qui est mieux.
« Si on voit quelqu'un avec une hache on l'arrête. Chacun dira à ses gens de
« faire attention mais pour le petit bétail ce sera difficile. Même si tu leur tires dessus,
« ils vont aller avec. Chacun cherche l'endroit où son bétail pourra vivre. Chaque année
« nouvelle trouve que l'hivernage précédent était meilleur. L'herbe est de plus en plus
« rare chaque année...

Les gens du Haut-Béli, savent bien que je ne dissocie pas la protection des par-
cours de celle des autres éléments de la nature, faune comprise. Eux-mêmes le font moins
que personne. Quand nous parlons de « la brousse » nous pensons à l'herbe, à l'eau,
aux arbres, à la terre, aux antilopes et aux fauves... et aux hommes dans tout cela, et
au bétail. La « brousse » des pasteurs de l'Oudalan c'est *la* Nature.

Bien que devenue rare, la hyène est toujours l'ennemie mais on admet assez bien
la nécessité de protéger les autres représentants de la faune sauvage. Les Djelgobé qui
« ne chassent pas et méprisent plus ou moins la viande de chasse (1) le font volon-
tiers. Il ne faut pas se faire trop d'illusions mais un dialogue est possible, surtout dans
la région de Gountouré Niénié et Loukodou où les Djelgobé sont majoritaires.

De toute façon quelle que soit l'issue de la réflexion à propos d'une éventuelle
réouverture du forage, il faut mettre en place dans la région de Tin Arkachen une poli-
tique et une stratégie de protection des écosystèmes et de la faune qui est entrain de
vivre ses derniers jours. Il est de l'intérêt de tous qu'elle survive. Là est l'urgence. Ce
n'est pas la protection qui est un luxe mais la destruction de la richesse naturelle. Un
luxe exorbitant.

- G. « Si on ouvre le forage, il y a des choses qu'on va vous demander de ne pas faire :
« ne pas couper les arbres quand vous serez là-bas, ne pas tuer les animaux
« sauvages (...). Pensez-vous pouvoir respecter ça ?

(1) sauf, rarement, la viande de gazelle séchée et pilée.

22 « Nous savons que nous pouvons empêcher les gens de chez nous mais pour les autres on ne sait pas. Ceux qui veulent que leurs bœufs soient bien là-bas ne refuseront pas ce que tu dis (...) ».

M.B. « Si on ouvre le forage, vous allez tous vous installer là-bas ou bien vous allez envoyer seulement les bergers ? »

8 « Si on ouvre le forage ce sont les bergers qui iront s'installer avec leurs familles. Nous, les vieux mangeurs de mil qui ne voyageons jamais, nous resterons ici. Nous ne sommes plus des Peul (1). Quand nous étions Peul, on ne cultivait pas et nous avions du lait en grande quantité. Maintenant, nous sommes des 'Mossi' (2). On cultive et on n'a pas de lait ».

M.B. « La présence du bétail fait-elle fuir les animaux sauvages ? »

8 « S'il n'y a que les vaches et les bergers seulement, il ne s'inquiètent pas. Mais s'il y a des cases à côté avec beaucoup de gens, ils s'enfuient ».

M.B. « Si on dit aux Chefs de surveiller la brousse pour que les gens ne coupent pas les arbres, pour qu'ils ne tirent pas les animaux sauvages, pensez-vous qu'ils seront d'accord pour obéir à leurs Chefs ? »

8 « Nous les Chefs, nous pouvons leur dire, mais je ne sais pas s'ils obéiront ou non. On ne peut pas les obliger (...) ».

M.B. « A quoi sert un Chef s'il n'est pas obéi ? »

22 « Je vais te dire une chose : ici c'est la brousse. Chacun est chez lui. Si le Chef dit un mot les gens disent dix mots. Personne ne respecte le Chef. Mais si c'est quelqu'un qui vient d'ailleurs, il le respecte bien. Les gens de la brousse, ils ont peur de l'Administration seulement ! (...) »

G. « Il y a certaines choses qu'on ne voudra probablement pas voir au forage s'il est ouvert : le chien, le fusil et la hache... »

10 « Nous sommes très contents pour ça. Nous préférons qu'il y ait des vaches seulement au forage. Nous n'avons pas de chèvres. Nous préférons les vaches. Nous n'avons pas de fusils et pas de haches mais je ne sais pas si les autres seront comme nous. Je connais pour nous seulement. Si tu ne mets pas de gommiers là-bas, je sais que les Bella viendront avec leurs fusils ».

Il est certes difficile de mesurer la sincérité des propos mais j'ai toujours été surpris de la facilité du dialogue concernant la protection de la faune en particulier et de la brousse en général avec les Djelgobé.

(1) ton de dérision...

(2) pris ici au sens de « paysans ». Les Mossi constituent une ethnie qui occupe le centre de la Haute-Volta. Ce sont des cultivateurs de mil.

28 « Je connais ton cœur ! Pour nous, si on nous dit de ne pas faire ça je peux garder pour moi mais pour les autres je ne peux. C'est à toi le puits. Tout ce que tu diras, les gens seront bien obligés d'être d'accord même s'ils ne veulent pas. Chacun commande sa famille. C'est toi qui peux empêcher les gens d'amener ça là-bas. Si le Commandant (1) veut dire à tout le monde ce que tu dis-là, personne ne va refuser. C'est ta parole qui peut garder le Séno Mango (...) »

Vœux pieux ou propositions sincères ? Toute action protectionniste est conçue en terme de contrainte et de répression. Cela ne me satisfait personnellement pas beaucoup mais rien n'empêche d'imaginer d'autres solutions et une autre politique.

6 « En ce qui concerne la chasse ou l'abattage des arbres chaque chef de campement peut s'en occuper et conseiller les gens. Sinon, une seule personne ne peut empêcher cela. Si on confie la responsabilité de ça à chaque chef de tribu, ils pourront le faire. Si les Chefs de campements sont désignés par l'Administration pour empêcher de couper les arbres et chasser, les gens ne vont pas refuser. Si dans un campement, il y a des gens qui refusent et veulent couper ou chasser, le chef peut les signaler aux agents des Eaux et Forêts (2).

« Nous essayerons d'empêcher les enfants de ramasser même les œufs d'autruche. Sauf si un type prend ça et le cache dans la brousse, nous pourrions empêcher ce ramassage. D'ailleurs il n'y a jamais eu ça ici... »

10 « Le guépard n'est pas méchant. Ce sont les hyènes et les chacals qu'il faut tuer (...) ».

M.B. « S'il y a interdiction de chasser (...) est-ce que vous pensez que ça va marcher ? »

6 « Nous t'avons compris. Nous sommes d'accord, d'ailleurs nous n'avons pas de fusil pour faire la chasse (3) ».

10 « C'est moi seul qui ai un fusil mais je ne tire que les hyènes. Il y a aussi X. qui a un fusil mais il ne l'utilise pas (...) ».

M.B. « Pour les lions, les chacals et les hyènes, je ne discute pas. Vous pouvez faire ce que vous voulez. D'ailleurs il n'y a plus de lions... »

13 « Nous n'avons pas beaucoup de bœufs à amener là-bas et on ne veut pas qu'on amène des chèvres (4). Si on ne veut pas qu'on coupe les arbres, qu'on chasse..., celui qui va là-bas sera obligé d'obéir. Mais je ne comprends pas pourquoi tu dis de ne pas amener de fusils aussi ? »

G. « Il n'aime pas qu'on tue les animaux sauvages ».

(1) l'Administrateur de Gorom Gorom. On disait avant « Commandant de Cercle ».

(2) proposition tout à fait hypocrite, on s'en doute...

(3) vrai dans ce campement Kel Ewel...

(4) bruit sans fondement s'étant plus ou moins répandu à la suite des conversations précédentes sur cette question.

12 « Mais figure-toi qu'il y a des gens qui vont là-bas uniquement pour tuer le gibier !
« Et, effectivement, le Séno Mango est le seul endroit qui nous reste comme
« brousse pour nous ici ».

13 « En 1973, nous n'avons pas sû que le forage était ouvert. Nous sommes partis
« avant. Si actuellement on savait qu'il devait être ouvert et si on avait quelqu'un
« pour nous conduire, on serait d'accord. Ce n'est pas par manque de bergers que
« nous ne partons pas mais c'est parce qu'on dit que les chèvres ne doivent pas aller
« là-bas. Là où va celui du *tamachek*, il amène ses chèvres, ses ânes, ses chiens et son
« fusil. Si le forage ouvrait aujourd'hui nous y déménagerions avec nos chèvres, nos
« ânes, nos chiens et tout le reste... Nous ne pouvons pas nous séparer de tout cela... »

Protéger les ressources pour et avec les gens de la région de Tin Arkachen est certes une bonne chose. Malheureusement, cela ne servira à rien si le Séno Mango est occupé par des étrangers à la région. Plus que tout autre, l'avenir du Séno Mango nécessite de lier les choses : le genre de vie et les ressources, les ressources et la production, le fait politique et l'ambition écologique (1).

En matière de protection de l'environnement, les avis préconisent deux sortes d'intervention : un gardiennage de type « goum » (que les gens de la région ont connu jusqu'en 1975 et rencontrent actuellement lorsqu'ils vont au Mali en saison des pluies) ou un mandat donné aux Chefs de groupements administratifs, qui assermentés, agiraient et interviendraient au nom du service officiel qui pourrait être, par exemple, celui des Parcs Nationaux ou des Eaux et Forêts ou tout autre service de protection. Quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir à propos d'une éventuelle réouverture du forage, on ne peut nier qu'une action en faveur du milieu naturel, donc de l'élevage, doit être mise en place d'urgence dans le Nord-Ouest de l'Oudalan.

M.B. « Moi, je te demande aussi une chose si on ouvre le forage : c'est que dans dix
« ans il y ait plus de gazelles, plus d'autruches sur le Séno Mango que
« maintenant ».

1 « Pour ça nous pouvons nous en occuper mais il faut que l'Administration nous
aide franchement ».

M.B. « Comment voulez-vous qu'elle vous aide ? »

1 « Nous les Chefs, si l'Administration nous aide et écoute nos conseils, on pourra
« empêcher ça. Ce sont les Chefs qui connaissent les chasseurs, les coupeurs
« d'arbres. Ils connaissent ceux qui brûlent la brousse(2)... Voilà comment vous pouvez nous aider. Si un jour dans la brousse je rencontre quelqu'un qui coupe un arbre,
« je lui dis de laisser cet arbre. Il va me demander si l'arbre m'appartient. Je lui dirai
« que la brousse m'a été confiée en tant que Chef par le Commandant (...). Comme
« ça, si le lendemain j'en vois un autre, il va s'arrêter avant que je ne dise un seul
« mot. Si on me donne l'autorisation je pourrai empêcher cela. Ce sont les Chefs

(1) qui inclue le fait économique dans ce type de société utilisant des ressources renouvelables.

(2) allusions à quelques feux accidentels. Il faut le rappeler : il n'y a pas ici de feux volontairement allumés comme dans le Sud.

« qui peuvent surveiller les choses comme ça. Le gendarme, il est chez lui. Il ne sait pas ce qui se passe en brousse ici. Le Commandant aussi. Donc il faut confier la garde de la brousse aux gens qui sont en brousse, à ceux qui l'utilisent ».

M.B. « A qui est cette brousse, celle qui est autour de Tin Arkachen ? »

1 « C'est la brousse seulement. Ce n'est pour personne ».

M.B. « Si on ouvre le forage, ce ne sera plus la brousse ; les gens vont aller s'installer ».

1 « Bien sûr, si on ouvre le forage, ce ne sera plus la brousse ».

M.B. « Alors qui va commander en ce moment ? Ce sera pour qui ? »

1 « Pour ça, il faut que tout le monde se réunisse pour trouver quelqu'un qui s'en occupe ».

M.B. « Tu veux qu'on fasse des élections ou quoi ? »

1 « Non, les Chefs peuvent discuter seulement entre eux (...) »

M.B. « Donc tu penses que si l'Administration vous donne la surveillance de la brousse vous serez obéis par vos gens ? »

1 « J'en suis sûr ». Si l'Administration fait ce que je t'ai expliqué tout à l'heure, nous pourrons le faire. Ça va marcher ».

Si une politique de protection de l'environnement ne peut rencontrer d'opposition de principe, elle se heurtera certainement à des perceptions parfois différentes du milieu naturel suivant les groupes.

7 « (...) Si tu refuses, nous sommes obligés de respecter et de faire ce que tu veux ».

G. « Penses-tu que tout le monde sera d'accord comme toi ? »

7 « Tout le monde ne sera pas d'accord. Il faudra mettre un goumier. Si jamais il saisit quelqu'un, les autres vont suivre ce que tu dis-là » (1). Nous les Peul il faut qu'on nous montre la route. A propos des chèvres il faut voir avec les Bella. Ce sont eux qui ont des chèvres. Partout où ils vont, les chiens sont derrière. Si tu mets quelqu'un pour surveiller les gens, ils vont suivre ce que tu dis. Parce qu'aujourd'hui, pour toute chose il faut une surveillance. Il y a des gens qui comprennent et il y a des gens qui ne comprennent pas ».

11 « (...) Si on ne nous interdit pas d'amener les chèvres et les ânes nous sommes contents. Les autres interdictions ne causent aucun problème pour nous. Avant l'interdiction de l'Administration, j'avais demandé à ma famille de ne pas couper

(1) je venais de parler de la protection de la végétation et de la faune.

« les arbres. Donc chez les autres je ne sais pas, mais chez moi, ici (1), personne ne coupe les arbres dorénavant. Même quand le berger sort avec les animaux, il n'amène pas sa hache. J'ai surpris un type en train de couper des arbres ici. Je lui ai donné l'ordre de payer une amende de dix mille francs ou de partir. Il a refusé ».

La référence au Mali en matière de protection de la nature est systématique. Le contrôle qui passe là-bas pour être relativement ferme, est présenté comme un bien par les Peul (qui ne sont pas vraiment des coupeurs d'arbres) mais aussi par certains Kel tamachek.

G. « Si on ouvre le forage et qu'on te demande de n'amener ni hache, ni fusil, ni chien, est-ce que tu vas accepter ? » (2).

6 « Nous conduirons nos chèvres mais tout ce que tu cites nous ne l'amènerons pas. Celui qui amènera ça, tu n'auras qu'à le frapper (...). Même si les chevrans viennent, ils ne couperont pas les arbres si on le leur demande. Celui qui coupera une branche, tu lui feras payer une amende et les autres ne le feront plus. Si c'est une autorisation du Commandant qu'on fait payer ces amendes, les intéressés payeront et ne recommenceront plus ».

G. « Tu penses que ce sera comme ça dans toutes les tribus ? »

6 « Partout cela sera respecté par les tribus. Nous, nous n'avons que des chèvres. Nous discutons pour nos chèvres et non pour les bœufs des Peul. Les Peul cherchent les meilleurs pâturages pour leurs bœufs et nous nous cherchons les meilleurs pâturages pour nos chèvres (3). Si nous allons là-bas, c'est pour que les bœufs des Peul cassent les pattes de nos chèvres (...). Les quelques bœufs que nous avons, nous les confierons aux Peul si on va au forage.

« Il est préférable de faire comme au Mali ou même pour faire un parc, on utilise du bois mort ou des cordes pour attacher le bétail. On ne coupe jamais là-bas. Tu ne verras jamais quelqu'un couper un arbre vert. Tout ça c'est pour que la brousse ne disparaisse pas. A cet effet, il y a des gommiers qui se promènent partout pour contrôler. S'ils surprennent quelqu'un, ils le font payer jusqu'à le dégouter de la hache. Maintenant, il y a des gens qui ne veulent même plus voir une hache ».

En cas d'ouverture du forage une série de mesures « protectionnistes » serait assez bien admise par les populations et les gênerait peu : pas de fusil, pas de chien, pas de hache... Ce serait, à mon sens, mieux venu que d'exiger un paiement pour accéder au forage.

Ces interdictions ne constitueraient certes pas une politique de « gestion » du Séno Mango suffisante mais un strict minimum. Le problème des chèvres est différent : exclure cet animal c'est pratiquement exclure les Kel tamachek et réserver le forage au Djelgobé.

(1) c'est un Ihayawan de Zamarkoye qui parle.

(2) quant à l'*iler* (outil de sarclage), inutile de poser la question : que le forage permette l'apparition des champs de mil et d'un habitat sédentaire sur le Séno Mango est la hantise de tous ici, partisans du forage compris.

(3) c'est un Kel Ewel qui parle.

L'AVENIR DE LA RÉGION

Que le forage de *boula* soit ouvert ou non, le Séno Mango doit vivre. Dans les deux cas, des interventions protectionnistes sont indispensables. Dans le cas où le forage ne serait pas remis en service, ces opérations seront relativement simples et pourront être progressives. Elles auront essentiellement pour but, par ordre d'urgence, de sauver certains éléments de la faune sauvage et dans un deuxième temps de régénérer les parcours dans les lieux les plus dégradés, aux abords des points d'eau actuels. Ces interventions devront être plus rigoureuses et plus rapides dans le cas d'une réouverture du forage sans être forcément d'une nature différente. En attendant, quel est l'avenir du Séno Mango ?

Évolution de la situation dans le cadre du statu quo

Si on excepte - pour des raisons différentes - le Séno Mango et ses abords et le ranch de Markoye (1), il n'existe plus en Oudalan de zones situées à moins de vingt kilomètres d'un point d'eau permanent conservant du pâturage en fin de saison sèche. De plus, les disponibilités en herbe et en pâturage aérien diminuent partout. Cela se traduit par un double dynamique du peuplement humain. Les éleveurs les plus exigeants quant à l'environnement et à l'état du bétail s'en vont. Il s'agit essentiellement de Peul Djelgobé qui vont dans le Gourma malien. La dégradation du capital naturel entraîne également le départ des victimes du déséquilibre croissant population-ressources.

Une augmentation exceptionnelle des effectifs en hommes et en bétail ne peut qu'accélérer les phénomènes de dégradation et entraîner une accélération des processus migratoires.

Aux abords du Séno Mango, l'utilisation de l'espace sans ouverture du forage évoluera probablement de la façon suivante :

— augmentation relativement lente des effectifs bovins par un croît plus satisfaisant qu'ailleurs. En effet, une mortalité exceptionnelle y sera toujours atténuée grâce à la proximité de pâturages vierges permettant une certaine mobilité du front de pâture.

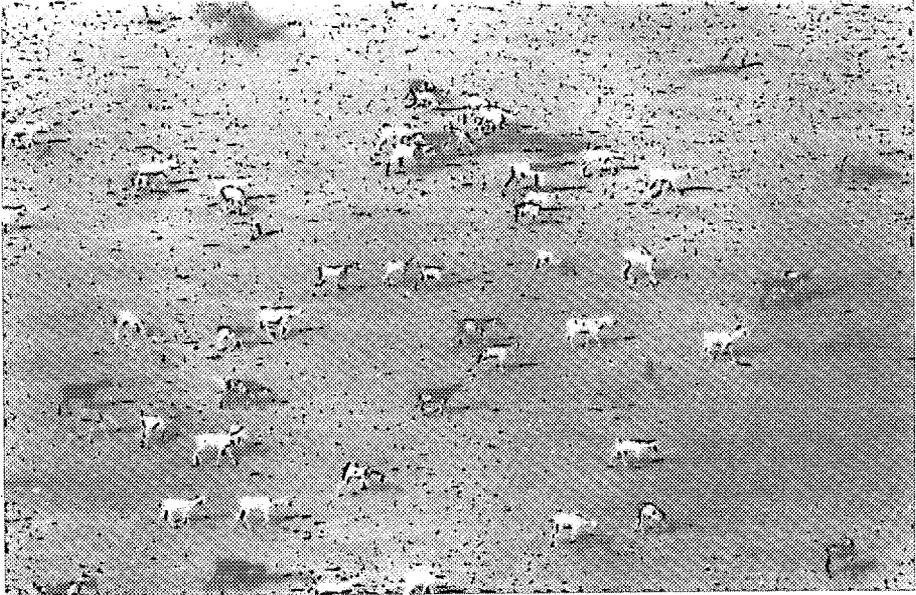
— maintien et peut-être accroissement de la migration du bétail des Djelgobé vers le Mali, éliminant au fur et à mesure la plus grande partie de l'accroissement des effectifs totaux.

— augmentation de la dégradation des ressources pastorales autour des points d'eau existants et sur les dunes périphériques de trois façons :

— appauvrissement du couvert arboré et arbustif en relation avec l'augmentation du nombre des chèvres, tout le monde s'y met : Peul victimes de la sécheresse, Bella agriculteurs voulant se lancer dans l'élevage...

— appauvrissement du pâturage herbacé par augmentation de l'effectif bovin autour des points d'eau et sur le front de pâture (zone centrale de la carte 4) qui ira en se rétré-

(1) dans l'Est de l'Oudalan.



31



32

« Il y en a qui n'ont que des chèvres »

cissant et en se stabilisant, probablement aux environs de 24 km des puisards (sous réserve que la nouvelle technique d'abreuvement mise en place par les Djelgobé en 1980 ne se systématise pas, ce qui paraît probable).

— augmentation des surfaces cultivées autour de Sirengou et d'Eraf n'Aman mais surtout entre Gandéfabou Kel Ewel et Gountouré Kiri, voire sur le Séno Yarendi dans les environs de Loukodou. C'est ce dernier point qui est le plus inquiétant.

— pression accrue de la charge en saison sèche sur les marges extérieures de la zone de Tin Arkachen par les troupeaux de la région de Déou, Gargassa, de Fadar Fadar, Dibissi et de Tin Adjjar.

— le cœur vierge du Séno Mango, cerné par une occupation du sol accrue et la pression de la charge sur les parcours, deviendra de moins en moins capable de conserver sa faune à cause de la destruction des écosystèmes provoquée par la densification de l'occupation humaine sur le pourtour mais aussi par une pression de la chasse locale qui est un fait nouveau dans la région mais doit être pris en considération malgré sa modestie à l'heure actuelle.

La pression pastorale sur le cœur du Séno Mango risque également de provenir du Nord-Ouest si l'hypothétique puits malien de Tin Senanen a un débit important. Un front de pâture s'éloignant vers le Sud-Est d'une vingtaine de kilomètres à partir de ce puits permettrait l'apparition des troupeaux maliens près du Séno Mango voltaïque en saison sèche (1).

La situation de la faune ne s'améliorera pas :

— la présence saisonnière de l'éléphant et celle, permanente, du guépard est de plus en plus menacée par la destruction du couvert végétal entre Soum et Loukodou. Cette destruction a une origine naturelle (régression de *Pterocarpus lucens*) mais aussi anthropique : émondage excessif, densification du bétail et augmentation des surfaces cultivées en mil sur les dunes voisines, damage du sol par piétinement.

La disparition de la gazelle dama et de la gazelle dorcas deviendra effective, tandis que la raréfaction de la rufifrons et de l'autruche se poursuivra, les derniers individus ne se manifestant plus qu'à partir du Mali.

Enfin, à plus long terme, la dégradation de ressources indispensables à la qualité de la vie pastorale se poursuivra lentement : raréfaction du fonio sauvage consommé par les Bella, raréfaction des Andropogonées perennes utiles à la construction de l'habitat, raréfaction de divers-bois d'œuvre que les forgerons ont de plus en plus de mal à trouver, etc...

Ainsi, l'évolution des ressources et de l'utilisation de l'espace dans le Nord-Ouest de l'Oudalan sera sensiblement de même nature qu'ailleurs bien que plus lente ici et moins contraignante. Le sort de la faune sauvage exceptée, on peut considérer que les

(1) je le répète, l'existence de ce puits m'a été indiqué par les Djelgobé mais je ne le connais pas et rien ne me permet de le localiser avec précision.

31 1979 —

Chèvres sur un pâturage consommé totalement car on est proche d'un point d'eau.

32 1979 —

Chèvres sur le Béli. Les Djelgobé ne s'intéressent vraiment qu'au zébu. Certains ont quelques chèvres mais sans enthousiasme. Les grands chèvres de l'Oudalan sont des Kel tamachek : Bella, Itaboten, Iderfan, etc. mais surtout Ihayawan.

choses resteront à peu près en l'état durant les 20 prochaines années. Donc, diagnostic modérément pessimiste - voire rassurante par rapport à ce qui se passe ailleurs en Oudalan -.

Évolution de la situation en cas d'ouverture du forage

Envisageons pour mémoire, pour mémoire seulement, une ouverture du forage durant toute la saison sèche. Elle provoquera l'afflux d'une quantité imprévisible de bétail et de population. Elle drainera les troupeaux probablement dans un rayon d'une centaine de kilomètres. On viendra de Bangao, de Tin Akof, du Nord du Djelgodji, de Gorom Gorom. La chose s'est déjà produite... Les effets d'un tel processus relèvent de l'évidence. Ce sera la destruction du Séno Mango, je veux dire de ses pâturages et de sa faune. Le gain individuel en bétail sera négligeable et sans commune mesure avec le risque d'hécatombe et l'appauvrissement du capital naturel.

Le Séno Mango cesserait alors de jouer son rôle de « ballon d'oxygène », qui faisait des éleveurs voisins des gens sinon sans problèmes du moins en situation de les résoudre. Les parcours de la moitié occidentale de l'Oudalan seraient bloqués. Les éleveurs de la région de Tin Arkachen n'auraient d'autres possibilités que de partir. Probablement dans le Gourma.

D'autres effets apparaîtraient certainement, plus ou moins prévisibles. Ils n'auraient pas grand chose à voir avec l'élevage et son « développement » en général et le pastoralisme en particulier...

Si on envisage une durée d'activité du forage d'un mois à un mois et demi par an en fin de saison sèche comme le souhaitent ceux de la région qui sont favorables à son ouverture, on peut supposer l'apparition de phénomènes classiques mais d'une amplitude sans commune mesure avec ceux d'un point d'eau traditionnel.

Henri BARRAL, après les espoirs mis dans la création du forage et après la dure expérience de 1973, voit aujourd'hui le problème de la façon suivante (1) :

« A mon avis le problème de la mise en service du forage est d'une simplicité enfantine (2) : il faut l'incorporer (avec les parcours dont il permet l'exploitation) à l'écologie de la zone. Cela signifie que, sauf catastrophe climatique comme en 1972, on doit le remettre en service vers le mois d'avril, c'est-à-dire un peu avant l'assèchement définitif de la mare d'Eraf n'Aman et arrêter de pomper à la première pluie un peu conséquente. Il y a d'ailleurs à cela une raison supplémentaire. Si on continue à pomper, on va voir des gens se mettre à semer du mil, en particulier sur le Séno Mango.

« Si on arrête, ils ne pourront pas semer et sarcler puisqu'ils ne trouveront pas d'eau à boire. La petite mare de Tin Arkachen a un régime trop irrégulier pour qu'on puisse compter sur elle. Une pluie permettant les semis ne suffit pas nécessairement à la remplir. D'ailleurs si c'était un point d'eau fiable il y a longtemps qu'il y aurait des champs sur le Séno Danadio.

D'autre part, la zone du forage ne comporte que des parcours de saison sèche (ce sont des steppes sur formations éoliennes) et à la rigueur des parcours de pré-hivernage

(1) communication de notes personnelles.

(2) j'aimerais qu'il en soit ainsi...

« (végétation arbustive, brousse tigrée). Il est logique de les mettre à la disposition
 « du bétail pendant cette période de l'année, tandis qu'en hivernage il faut que celui-
 « ci aille sur les parcours à *Panicum laetum* du Mali ou des autres régions de l'Ouda-
 « lan. La règle d'or à mon avis est de ne casser sous aucun prétexte le rythme biologi-
 « que et le système de transhumance qui le sous-tend ».

Cette position est fidèle à celle des éleveurs de la région favorables à l'ouverture du forage. Cela dit, s'inscrire dans la logique traditionnelle de l'espace pastoral à propos du transfert d'une technologie mille fois plus puissante que les moyens habituellement utilisés me paraît pour le moins utopique. L'expérience l'a montré.

Au mieux, le front de pâture s'éloignera vers le Nord-Ouest, sur la frontière et au-delà, pendant un mois de l'année, entre l'époque de la fermeture de la mare d'Eraf n'Aman et le début de la première pluie. Le jeu en vaut-il la chandelle sur le plan financier et économique ? Sur le plan politique ? Sur le plan écologique ? Sur le plan humain puisque l'ouverture du forage ne fait pas l'unanimité dans la région, surtout chez les éleveurs les plus spécialisés ?

Si l'optimisme d'Henri BARRAL et des gens de la région de Tin Arkachen favorables à l'ouverture du forage est justifié, on peut supposer sans grand risque de se tromper qu'une nouvelle aire de pâture (d'un rayon de 18 à 20 km) apparaîtra à l'Ouest et au Sud-Est de *boula*, la moitié à peu près de sa surface se situant au Mali. Une telle situation se manifesterait très rapidement. On l'a constaté lors de la première ouverture du forage.

Oui, en supposant que tout se passe comme l'imaginent les plus confiants, un mieux-être apparaîtra pour certains troupeaux au cours de la première année, puis, très vite, la situation que connaît actuellement le point d'eau de l'Oudalan se constituera. La seule différence est que le front de pâture aura été déplacé à l'étranger et que l'accroissement déjà notoire du bétail des Djelgobé aura reçu un « coup de fouet ». La migration de ces troupeaux vers le Gourma malien se poursuivra alors d'autant plus sûrement. Elle interviendra avec plus de rapidité et de détermination car la réussite aura été importante grâce à l'ouverture de l'ensemble du Séno Mango à la pâture. Certains des plus gros éleveurs hostiles aujourd'hui à l'ouverture du forage partiront les premiers après avoir laissé le Séno Mango dans un état qui satisfera peut-être d'autres groupes moins exigeants mais qui n'auront ni le talent ni les moyens de remplacer les premiers (1). Soyons juste : le pays aura gagné un village... mais la région de Tin Arkachen aura cessé d'être ce qu'elle est aujourd'hui : la seule zone de l'Oudalan exploitée d'une façon équilibrée à la satisfaction de ses habitants. Sur tous les plans, celui de la faune notamment, on aura pris une grosse responsabilité. Ceci dans le cadre d'une hypothèse favorable.

Or, je crains qu'en cas d'ouverture, les choses ne se passent pas comme le souhaitent les plus optimistes. Rien ne permet de penser que les conditions qu'ils préconisent pourront être remplies (calendrier d'ouverture, contrôle de la charge, protection). Comment être confiant après ce qui s'est déjà passé là-bas en 72 et 73 ?

(1) quand une zone se dégrade, elle le fait de plus en plus vite car « récupérée » successivement par des gens de moins en moins motivés et compétents au plan de l'élevage.

N'OUVREZ PAS LE FORAGE CHRISTINE !

FAUT-IL OUVRIR LE FORAGE CHRISTINE ?

Il faut répondre à la question alors que personne ne dit *pourquoi* et *pour qui* il conviendrait de réaliser une telle opération. En fait, aucun des nombreux « amis » du Sahel - ceux qui veulent le changer comme ceux qui veulent le sauver des calamités naturelles - ne sont très explicites quant à la finalité de leur action. Je réponds donc en fonction des sentiments qui me lient aux hommes de l'Oudalan et à leur nature.

Le forage Christine ne doit pas être ouvert :

— *Pour des raisons d'opinions* : une ouverture du forage est loin de faire l'unanimité dans la région. Ceux qui ne voient pas d'un trop mauvais œil cette réouverture réclament des conditions de gestion qui me paraissent irréalisables actuellement. Ce ne sont d'ailleurs pas les éleveurs les plus responsables et les plus efficaces. Vouloir d'un forage à Tin Arkachen pour « gagner le nom » ou y ouvrir une boutique n'est pas à prendre en compte dans ce débat.

— *Pour des raisons économiques* : le gain en bétail qui pourrait éventuellement intervenir au cours des premières années (il faudrait pour cela que le Séno Mango soit réservé aux seuls utilisateurs actuels) se fera très vite au bénéfice du Mali par émigration des gros troupeaux alors que la Haute-Volta verra ses derniers bons pâturages sahéliens rapidement dégradés. Quel que soit le projet économique qu'on se propose de réaliser, il est absurde d'intervenir en détruisant la matière première. On le ferait d'ailleurs pour un coût très voisin du capital bovin existant déjà dans la région (une opération bien organisée coûterait certainement plusieurs centaines de millions de francs CFA). Une telle destruction interviendrait d'autant plus facilement que l'environnement et les ressources du Séno Mango sont d'une extrême fragilité. Qu'on agisse au Sahel mais en priorité dans les zones gravement dégradées, là où le genre de vie local connaît des difficultés ou des échecs à l'intérieur de ses propres valeurs ce qui est souvent le cas lorsqu'il n'est plus assumé au plan des besoins ou au plan démographique (1).

— *Pour des raisons écologiques* : le prix à payer quant à la destruction du milieu et de la faune sauvage paraît lourd même en cas de réussite.

— *Pour des raisons politiques et de droit international*.

Une opération à partir de l'ouverture du forage n'aboutira au mieux qu'à une augmentation provisoire du nombre de têtes (2) alors que la plupart des maux que connaît

(1) on peut même alors tenter des transferts de technologie. Les experts en la matière ne manquent pas dans nombre d'associations pour le développement international = culture de l'herbe, porcheries, stabulation ou, plus simplement, « *game ranching* » et « *cropping* » qui sont d'excellents moyens de produire de la viande à bon compte, les exemples soviétiques et africains sont là pour le démontrer. Laissons les Peul boire le lait et régénérons la grande faune si la ville veut de la viande ! On sait que les vétérinaires d'Afrique de formation française ne sont pas de chauds partisans de la sauvagine.

(2) la réussite ne serait qu'apparente. Le problème majeur de l'élevage en Haute-Volta est que ce pays ne possède plus (sauf dans l'Est) les espaces suffisants au pastoralisme le plus efficace donc le plus exigeant. Le pays perd du bétail et ses meilleurs éleveurs par émigration ; il voit également ses parcours se dégrader car leur capacité de renouvellement est insuffisante aujourd'hui par rapport à la charge totale.

« C'est la bonne Paix et la mauvaise Paix en même temps »



33 1979 —

Grues couronnées à Tin Akof.

le Sahel (1) viennent de l'accroissement excessif de la charge et de la diminution de la qualité des carcasses et de la production de lait.

L'accélération des processus normaux qui s'ensuivra sera incontrôlable de toute façon : qu'il s'agisse de l'émigration vers les pâturages du Gourma des meilleurs éleveurs et des plus gros troupeaux ou de l'éviction des autres. Ces mécanismes s'accéléreront car on aura entamé un capital relativement respecté jusqu'ici. On sera resté dans une optique de prédation (2) mais en provoquant (notamment par immigration des étrangers) une augmentation incontrôlable et surtout irresponsable de la charge.

Comme en 1973, mais cette fois pour longtemps, le forage détruira les ressources, chassera les éleveurs locaux qui jusqu'à présent les utilisaient d'une façon raisonnable, la seule, en l'occurrence, à avoir fait ses preuves dans ce type de milieu.

Dans l'ensemble, les problèmes qui se posent aux sociétés en présence sont d'abord, à mon sens, celui de l'arrêt des phénomènes « d'extensification » et de dégradation des mécanismes traditionnels d'utilisation de l'environnement et, dans un deuxième temps, celui d'une régénération des potentialités. Dans une telle optique, la discussion à propos de la région de Tin Arkachen reste ouverte. L'émergence de biens de consommation importés et leur utilisation, modeste d'ailleurs, par les gens du pays n'est pas un indice satisfaisant de prospérité. Le véritable bilan doit être fait à partir du nombre

(1) dans le cadre de la situation historique qui est la sienne aujourd'hui.

(2) qui est la sagesse même si elle est modeste, si les besoins qui la motivent restent constants et si les charges humaines et animales restent globalement stables.

d'immigrants temporaires ou définitifs quittant le pays en laissant derrière eux un environnement qui se dégrade d'année en année et des populations de moins en moins armées vis-à-vis des difficultés conjoncturelles à cause d'un appauvrissement des liens de solidarité anciens et de la disparition des mécanismes de transfert définitif ou provisoire de la richesse, c'est-à-dire du bétail.

La qualité d'une politique au Sahel se mesurerait d'abord à sa capacité à freiner les phénomènes d'appauvrissement. En dehors d'une telle optique, « développer l'élevage » est une expression qui ne veut pas dire grand chose :

— augmenter le nombre des animaux ? Les bornes du cynisme seraient dépassées...

— augmenter la qualité des carcasses ? Alors, il faudrait laisser les Djelgobé gérer le Séno Mango où ils obtiennent actuellement d'excellents résultats et améliorer des modes d'élevage de type « paysans » comme je l'ai déjà suggéré.

— augmenter la production laitière ou la rendre telle qu'elle était il y a cinquante ans d'après des témoignages ? Alors, il faudrait intervenir pour une régénération des parcours dans les endroits les plus dégradés. Il faudrait boiser en espèces fourragères et mettre en défense. Il faudrait protéger ce qui peut l'être. Il faudrait « gérer » différemment certains parcours : autant de choses qu'il serait malhonnête de laisser croire possibles actuellement.

Une réouverture du forage Christine représenterait un investissement discutable et créerait une situation délicate. Elle serait également dangereuse pour la région pour toutes les raisons que je viens d'indiquer. Au-delà des illusions, une telle opération, renouvelée, reproduirait les mêmes effets : bétail décimé, parcours dégradés, prime à l'irresponsabilité offerte à des éleveurs peu motivés, peu compétents et d'autant moins respectueux des ressources locales qu'ils viendraient de loin concurrencer les autres.

Le Séno Mango et ses abords sont exploités aujourd'hui et cela d'une façon rationnelle, je veux dire respectueusement des ressources. L'urgence n'est pas ici de détruire un tel équilibre, elle est de protéger la pièce centrale de ce système c'est-à-dire le cœur du Séno lui-même et de régénérer les parcours de sa périphérie, sur la chaîne des points d'eau de la dune de Gandéfabou à Soum et sur le Haut-Béli.

Une volonté de régénération et de protection des ressources et un souci de réhabilitation du genre de vie à la suite des échecs qu'il a pu connaître localement devraient se manifester à partir du Séno Mango vers le reste de l'Oudalan. Il ne s'agit pas de faire payer au Séno Mango et à ceux qui l'utilisent actuellement avec plus ou moins de bonheur les échecs enregistrés ailleurs par d'autres. Il ne s'agit pas non plus d'encourager les sahéliens à une plus grande dégradation de leur capital naturel. Il s'agit au contraire de les inciter à le régénérer et à le protéger pour le maintenir. Ce n'est pas travailler pour l'éleveur, aujourd'hui et dans ce type de milieu, que de vouloir multiplier des effectifs.

C'est encore moins travailler pour le « développement » de l'élevage que d'essayer de tendre vers un tel but. On pouvait peut-être se tromper il y a quelques années, plus aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRAL (H.), 1967 — Les populations d'éleveurs et les problèmes pastoraux dans le Nord-Est de la Haute-Volta. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. IV, n°1, Paris.
- BARRAL (H.), 1970 — *Étude socio-géographique pour un programme d'aménagement pastoral dans le Nord-Ouest de l'Oudalan*, ORSTOM, Ouagadougou (1), multigr.
- BARRAL (H.), 1970 — Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de Bangao, *Études rurales*, n°37, Mouton, La Haye-Paris.
- BARRAL (H.), 1973 — Les zones d'endodromie pastorale au Sahel voltaïque, in *Programme d'Hydraulique au Sahel voltaïque*, SCET-International, Paris.
- BARRAL (H.), 1974 — Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du Nord de la Haute-Volta : les zones dites d'endodromie pastorales. *Communication au Séminaire International sur le pastoralisme*, Alger.
- BARRAL (H.) et BENOIT (M.), 1976 — *Nature et genre de vie au Sahel (l'année 1973 dans le Nord de la Haute-Volta)*, ORSTOM, Ouagadougou, multigr.
- BARRAL (H.), 1978 — Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral. Coll. *Travaux et Documents de l'ORSTOM* n°77, 120 p., ORSTOM, Paris (2).
- BENOIT (M.), 1974 — Introduction à la géographie des aires pastorales soudanaises de Haute-Volta. Coll. *Travaux et Documents de l'ORSTOM* n°69, 96 p., ORSTOM, Paris.
- BENOIT (M.), 1974 — Introduction à l'étude des aires pastorales soudanaises de Haute-Volta. *Communication à la rencontre inter-centres de Ouagadougou* organisée à l'intention des géographes ORSTOM, de l'Afrique de l'Ouest, 9-16 février, actes de la rencontre, ORSTOM, Ouagadougou.
- BENOIT (M.), 1976 — Écologie du pastoralisme et aménagement (Haute-Volta). *Communication au Séminaire sur les Méthodes de planification du développement rural* organisé par le Ministère du Plan de Haute-Volta du 2 au 5 mars(3).
- BENOIT (M.), 1978 — Sahel voltaïque : la leçon de 1973 est toujours d'actualité. in « *Construire ensemble* », Journal du CESAO, Bobo-Dioulasso.
- BENOIT (M.), 1979 — Le chemin des Peul du Boobola. Collection *Travaux et Documents de l'ORSTOM*, n°101, 208 p., ORSTOM, Paris.
- BOGNOUNOU (O.), 1971 — Haute-Volta, terre qui meurt, in *Carrefour africain* du 4 décembre.
- BOULET (R.), 1968 — *Étude pédologique de la Haute-Volta*. Région Centre Nord, ORSTOM, Dakar-Hann (4).
- CLASTRES (P.), 1974 — *La société contre l'État*. Éditions de Minuit, Paris.
- GASTON (A.), 1971 — *Étude agrostologique de la réserve pastorale de Tin Arkachen (République de Haute-Volta)*, IEMVT, République Française, Secrétariat d'État aux Affaires Étrangères ; République de Haute-Volta, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Paris, Ouagadougou (5).
- SAHLINS (M.), 1972 — *Âge de pierre, âge d'abondance*. Bibliothèque des Sci. Hum., Gallimard, N.R.F.

(1) l'annexe VI est constituée d'extraits de ce rapport.

(2) ce titre reprend en grande partie les conclusions de l'Étude socio-géographique pour un programme d'aménagement pastoral dans le Nord-Ouest de l'Oudalan de 1970.

(3) je n'écrirais plus un tel texte aujourd'hui.

(4) l'annexe I est composée d'extraits de ce rapport.

(5) l'annexe VII est composée d'un extrait de ce rapport.

Annexe I

EXTRAIT DU RAPPORT DE R. BOULET (1)

Les formations sableuses éoliennes (2)

« Les ensablements éoliens constituent une formation sédimentaire venue tardivement fossiliser en partie les modelés précédemment décrits.

« La zone d'extension des grands ergs fixés ne couvre que l'extrême Nord de la Haute-Volta ; elle est limitée au Sud par un cordon sableux très continu dont la racine se trouve au Niger, qui passe par MARKOY, OURSI et se prolonge au Mali.

« Plus au Sud, et jusqu'au parallèle 14° environ, les ensembles dunaires, encore discernables par leur modelé, s'étendent en bandes transversales, bien individualisées au Nord de DORI, plus confuses à l'Ouest.

« L'extension des sables éoliens déborde cependant notablement la limite méridionale des formations dunaires typiques. Ils sont alors plus discrets et difficilement décelables du fait de leur faible épaisseur et de leur modelé qui épouse celui de leur substrat. Ils ne jouent pas moins un rôle pédologique et agronomique important et sont responsables de l'extension méridionale des sols ferrugineux peu lessivés. Les témoins les plus méridionaux que l'on ait observés se situent approximativement sur une ligne : MANI - KAYA - BANGASSOGO.

« Deux ensembles éoliens se distinguent par leur modelé et leurs sols :

« — Le plus étendu, à forme émoussé, est constitué par la juxtaposition de dunes arrondies, très aplanies, séparées par des dépressions où le substrat peut affleurer. La concentration de la végétation dans les creux interdunaires donne un aspect photographique réticulé très caractéristique.

« Les sols associés à cette formation sableuse sont bien différenciés, leurs horizons sont contrastés et comportent un B de couleur et de structure net, souvent textural.

« Les ensablements aplanis méridionaux sont rattachés à ce système par l'analogie d'évolution de leurs sols.

« — Un second système de dunes, géographiquement voisin du précédent, s'en distingue par l'amplitude et la vigueur de son modelé.

« Organisés en vastes cordons transversaux au Sud, en larges champs dunaires au Nord, ils se surimposent aux ergs aplanis dont ils bordent souvent la limite septentrionale.

« Les sols du second système sont peu différenciés et ne montrent que de faibles variations de couleur, sans modification perceptible de structure et de texture. Ils entrent dans le faciès peu différencié des sols brun rouge, et ferrugineux peu lessivés.

(1) Étude pédologique de la Haute-Volta, Région Centre-Nord, République de Haute-Volta, Ministère de l'économie nationale, Direction du génie rural ORSTOM Centre de Dakar-Hann, 1969.

(2) dont le Séno Mango fait partie.

« Ces formations sableuses ont été observées et cartographiques avec les mêmes caractères du Niger Oriental à la Haute-Volta. L'interprétation la plus vraisemblable, aussi bien de leur modelé que de leurs sols, consiste à en faire deux systèmes chronologiquement distincts, la chronologie stratigraphique quaternaire établie par H. FAURE à partir des formations sédimentaires du Lac Tchad permet d'estimer l'âge de ces ergs, sans toutefois qu'ait pu être établie avec certitude leur identité avec les deux formations sableuses situées dans l'échelle stratigraphiques par cet auteur.

« Les travaux de H. FAURE (1962) ont abouti à la chronologie suivante (résumé) :

— Avant 22.000 ans B.P. : Période aride prolongé.

Mise en place d'un erg avançant vers le Sud de 400 km par rapport à la zone des sables vifs actuels.

— De 22.000 à 7.000 ans B.P. : Grande période lacustre ; liée à une période humide importante.

— de 7.000 à 5.000 ans B.P. : Période aride mineure.

Mise en place d'un erg II.

— De 5.000 à 3.500 ans B.P. : Période humide mineure.

— De 3.500 ans B.P. à la période actuelle : dessèchement progressif.

« L'erg aplani correspondrait à l'erg I ou erg ancien, l'erg à modelé juvénile à l'erg II ou erg récent (1).

« Cette succession de phases climatiques rend compte des différences observées entre les deux formations sableuses, la plus vieille ayant évolué, tant du point de vue géomorphologique (aplanissement des dunes) que pédologique (argilification par altération, migration d'éléments) au cours de la grande période humide avant que l'erg récent ne se soit mis en place. La faible différenciation des sols de l'erg récent s'explique de même par la faible accentuation et la brièveté de la deuxième récurrence humide.

« Certaines observations effectuées en Haute-Volta, dans la mare de Soum et ses abords, mettent en évidence la même succession climatique, sans avoir encore apporté de repère chronologique ».

Annexe II

LA RÉSERVE SYLVO-PASTORALE ET PARTIELLE DE FAUNE DU SAHEL

L DD
République de Haute-Volta
Unité — Travail — Justice
Présidence de la République

Décret N°70/302/PRES/AGRI L/F
Portant classement de forêt
réserve sylvo-pastorale et
partielle de faune du Sahel.

Le président de la République, Président du conseil des ministres,
Vu la proclamation du 30 janvier 1966 ;
Vu l'ordonnance n°1/PRES du 5 janvier 1966 ;
Vu le décret n°67 — 079/ORES du 6 avril 1967 portant composition du gouvernement ;
Vu le décret n°67 — 11/PRES du 23 mai 1967 portant définition des secteurs ministériels ;
Vu le décret du 4 juillet 1935 fixant le régime forestier en Haute-Volta ;
Vu le procès verbal de la commission de classement en date du 12 mars 1970 ;
sur la proposition du Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, le conseil Ministres entendu en sa séance du 9-12-1970.

(1) le Séné Mango participe des deux systèmes dunaires (M.B.).

DECRETE

Article 1^{er} : est constituée en réserve sylvo-pastorale et partielle de faune dite du Sahel le terrain d'une superficie de 1 6000 000 hectares environ, comprenant les cercles de Djibo, Dori, Gorom, Gorom, et la subdivision d'Aribinda, délimitée comme suit :

A l'Ouest : la piste de Douna à Djibo de la frontière du Mali à Djibo.

Au sud : La route Djibo-Aribinda et Aribinda-Dori par Oulpho-Alpha. La route de Dori à Tera au Niger jusqu'à la frontière Haute-Volta - Niger.

A l'Est : La frontière Haute-Volta - Niger de la route Dori-Tera jusqu'à la frontière du Mali.

Au Nord : La frontière du Mali jusqu'à la piste de Djibo à Douna.

Article 2 : Sont interdites à l'intérieur de la réserve sylvo-pastorale et partielle de faune du Sahel :

1) Toute culture industrielle c'est à dire qui n'aurait d'autres buts que la seule subsistance des éleveurs ;

2) Les feux de brousse ;

3) La coupe des arbres fourragers sauf dans les conditions déterminées par le service des Eaux et Forêts.

Dans les zones temporairement mises en défense, toutes les cultures, la circulation des animaux et les campements seront interdits.

Article 3 : Outre les dispositions réglementant la chasse les mesures suivantes seront appliquées :

1) Le port de toute arme rayée de calibre supérieur à 6 mm est interdit étant entendu que les armes de calibre inférieur à 6 mm ne peuvent être utilisés que pour tirer le petit gibier.

(article 12 de l'ordonnance n°68 — 059/13 AGRI/EL).

2) La chasse n'est autorisée dans la réserve qu'au titulaire de permis de chasse, moyenne chasse et permis de passagers.

Cependant, les populations autochtones et les fonctionnaires résidants en fonction d'une décision d'affectation peuvent chasser s'ils détiennent un permis de petite chasse dans les limites définies par ce permis. En cas de contestation le prévenu serait tenu de présenter un certificat de résidence.

3) Outre les espèces dont les latitudes d'abattage sont déjà prévues, nul ne pourra tirer dans la journée plus de deux outardes, dix canards, dix sarcelles, dix pintades et dans la semaine plus de quatre vingt de ces oiseaux réunis.

Article 4 : Le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera (1).

Ouagadougou, le 9 décembre 1970

Diffusion générale

Par le Président de la République

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage

A. DOUKOURE. Général Sangoulé LAMIZANA.

(1) on imagine l'impossibilité de faire appliquer une législation qui a par ailleurs trente ans de retard au moins. Actuellement (décembre 1982) la chasse est interdite sur tout le territoire voltaïque.

Annexe III

LE MANIFESTE D'ARUSHA (1)

La survie de notre vie sauvage est un grave problème qui nous concerne tous en Afrique.

Ces créatures sauvages dans les contrées sauvages qu'ils occupent ne sont pas importants seulement comme source d'émerveillement et d'inspiration mais font partie intégrante de nos ressources naturelles, de notre vie future et de notre bien-être.

En acceptant la prise en charge de notre vie sauvage, nous déclarons solennellement que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que nos arrière-petits enfants puissent jouir de cet héritage riche et précieux.

La conservation de la vie sauvage et des espaces sauvages nécessite les connaissances de spécialistes, des hommes entraînés et de l'argent et nous faisons appel à d'autres victoires pour coopérer dans cette tâche importante - dont le succès ou l'échec n'affectera pas seulement le continent Africain mais le reste du monde également.

Tanganyika, septembre 1961

J.K. NYERERE, Prime Minister,
A. S. FUNDIKIRA, Minister Legal Affairs
T.S. TEWA, Minister Lands and Surveys.

(1) Traduction de Madeleine Benoit.

Annexe IV

COMPOSITION DES DIFFÉRENTES FORMATIONS VÉGÉTALES (1)

I. Le fourré (dit aussi « brousse tigrée »)

(a) Arbustes et arbres (de petite taille) :

Pterocarpus lucens
Combretum micranthum
Grewia bicolor
Commiphora africana
Acacia sp.

(b) Graminées :

Schoenefeldia gracilis (annuelle)
Loudetia togoensis (annuelle)
Aristida mutabilis (annuelle)

Pour mémoire : *Andropogon gayanus* (perenne).

Localisation : zone comprise entre les ergs : cuirasses ferrugineuses, glaciais.

(1) espèces dominantes uniquement.

II. La steppe

(a) arbres et arbustes :

Combretum glutinosum (presqu'entièrement disparu ces dernières années).

Balanites aegyptiaca

Guiera senegalensis

Commiphora africana

(b) Euphorbe :

Euphorbia balsamifera

(c) Graminées :

— Parcours très pâturés :

Schoenefeldia gracilis

Aristida mutabilis

Ctenium elegans

Aristida stipoides

Zornia glochidiata

— Parcours peu pâturés :

Ctenium elegans

Aristida mutabilis

Andropogon gayanus

Schoenefeldia gracilis

Eragrostis tremula

Cenchrus biflorus

en fréquence variable.

— Zone vierge, présence remarquable et sur de grandes étendues de :

Andropogon gayanus

Blepharis linariifolia

Panicum laetum

Localisation : dunes.

III. La forêt :

Anogeissus leiocarpus

Myragina inermis

Acacia seyal

Acacia ataxacanta

Grewia tenax

Grewia flavescens

Ximenia americana

Ziziphus micronata

plus quelques espèces du fourré quand l'hydromorphie du sol diminue.

IV. Recolonisation de la jachère :

(a) Arbres et arbustes :

Balanites aegyptiaca

Acacia radiana

Piliostigma reticulata

Guiera senegalensis

Bauhinia rufescens

(b) Graminées :

Schoenefeldia gracilis

Cenchrus biflorus

Aristida mutabilis

Eragrostis tremula.

Annexe V

FAUNE : Noms français employés dans le texte et noms latins, par ordre de citation dans le chapitre II.

Autruche	<i>Struthio camelus</i> (L.)
Gazelle dama dite « biche Robert »	<i>Gazella (Nanger) dama</i> (Pallas)
Gazelle dorcas	<i>Gazella dorcas</i> (L.)
Guépard	<i>Acinonyx jubatus</i> (Schreber)
Gazelle rufifrons	<i>Gazella rufifrons</i> Gray
Phacochère	<i>Phacochoerus aethiopicus</i> (Pallas)
Oryctérope	<i>Orycteropus afer</i> (Pallas)
Hyène tachetée	<i>Crocuta crocuta</i> (Breleben)
Hyène rayée	<i>Hyaena hyaena</i> (L.)
Chacals	<i>Canis aureus</i> L. et <i>Canis adustus</i> Sundevall
Renard pâle	<i>Vulpes pallida</i> (Greteckmar)
Chat doré	<i>Felis (Profelis) aurata</i> Temminck
Chat de Lybie	<i>Felis (sylvestris) libyca</i> Forster
Éléphant	<i>Loxodonta africana</i> (Blumenbach)
Grande tortue	<i>Testudo sulcata</i> Gmelin
Outardes	<i>Otis (Ardeotis) arabs</i> (L.) et <i>Neotis denhami</i> (Children)
Grand Calao	<i>Bucorvus abyssinicus</i> (Boddaert)
Serpentaire	<i>Sagittarius serpentarius</i> (Miller)
Cigogne tantale	<i>Ibis ibis</i> (L.)
Pélican	<i>Pelecanus onocrotalus</i> (L.)
Spatules	<i>Platalea alba Scopoli</i> et <i>Platalea leucorodia</i> (L.)
Grue	<i>Balearica pavonina</i> (L.)
Lynx caracal	<i>Felis (Lynx) caracal</i> Schreber
Panthère	<i>Panthera pardus</i> (L.)
Porc-épic	<i>Hystrix</i> sp.
Serval	<i>Felis (Leptailurus) serval</i> Schreber
Varan du Nil et Varan de terre	<i>Varanus niloticus niloticus</i> (L.) <i>Varanus exanthematicus</i> (Bosc)
Lycaon	<i>Lycaon pictus</i> (Temminck)
Lion	<i>Panthera leo</i> (L.)
Hippotraque	<i>Hippotragus equinus</i> (Descaret)
Damalisque	<i>Damalicus korrigum</i> (Ogilby)
Pintade	<i>Numida meleagris</i> (L.)
Francolin	<i>Francolinus bicalcaratus</i> (L.)

Toutes les espèces d'oies et de canards propres au Sahel (endémiques ou migratrices) se trouvent sur le Béli quand il est en eau, de juillet à mars. L'époque des grands rassemblements est la saison froide (novembre à février).

Tout cela n'a rien d'exhaustif, bien entendu.

Annexe VI

EXTRAIT DES CONCLUSIONS DU RAPPORT BARRAL A PROPOS DU PROJET DE RANCH DANS LA RÉGION DE TIN ARKACHEN EN 1970 (1)

« Ce n'est pas un hasard si les Peul Djelgobé ne participent pas, en période de disette, à l'exode alimentaire : ils ont en général assez de bœufs pour en vendre autant qu'il sera nécessaire pendant toute la durée de la saison sèche, pour se procurer autant de mil qu'il en faudra et quel que soit le prix demandé sur les marchés (...).

« Le projet de création dans cette zone d'un ranch d'embouche de 50 000 ha revenait donc à rendre impossible l'élevage traditionnel dans le Nord-Ouest de l'Oudalan, c'est-à-dire à retirer aux populations l'essentiel de leurs moyens d'existence (...). Nul doute dans ces conditions que l'exode définitif vers le Mali d'au moins 2 000 personnes et de plus de 10 000 bovins eut été la conséquence immédiate d'une telle opération.

« C'est ce qui nous a amené à la déconseiller dès 1969 par une note en date du 21 juin communiqué à Monsieur le Chef de Service de l'Élevage et des Industries Animales de Haute-Volta. La suite de l'enquête sur le terrain nous a confirmé dans cette opinion.

« Plus encore en effet que la perte de substance que représenterait pour la Haute-Volta l'exode de 2 000 personnes et le manque à gagner que constituerait celui de 10 000 bovins, les conséquences psychologiques auraient été désastreuses, dans cette région frontalière, et se serait répercutées sur l'ensemble de la population de l'Oudalan.

« En revanche, et à l'inverse de ce qui serait inmanquablement produit, si le projet de ranch avait été réalisé, la mise en service d'une station de pompage assortie du libre usage du pâturage jusqu'ici inaccessible, risque d'entraîner un énorme flux d'élevage et de bétail d'une grande partie de l'Oudalan mais aussi du Mali voisin.

En cas d'abandon du projet du ranch, BARRAL propose l'ouverture du forage Christine et la création d'une « réserve pastorale » :

« Il y a donc lieu de craindre de voir les nouveaux pâturages ainsi mis à la disposition des éleveurs, submergés par des dizaines de milliers de bêtes et le cheptel de cette zone passer de 13 000 têtes à 40 000, peut être davantage. Nous pensons que l'on y verra en effet des animaux s'abreuvant actuellement en saison sèche aux points d'eau suivants :

« **Au Mali**

- « — In Tillit
- « — Tin Téhégrin
- « — In Daki
- « — Bangimallan

« **et en Haute-Volta, les points d'eau de :**

- « — Fadar Fadar
- « — Cacham
- « — Ganadaouri
- « — Oursi
- « — Tin Adjiar
- « — Dibissi
- « — Gargassa
- « — Déou

(1) Étude socio-économique pour un programme d'aménagement pastoral dans le nord-ouest de l'Oudalan, ORSTOM, ORSTOM, Ouagadougou. Ce projet de ranch a été formulé à la fin des années 60.

« — Boulikéssi
« — In Tagaten
« — Tounté

« Des mesures limitatives doivent être donc envisagées sous peine de voir ces nouveaux pâturages et aussi une partie des pâturages actuels rapidement anéantis (...).

« Il conviendrait d'appliquer les principes suivants :

« — mise en service de la station de pompage vers la fin de la saison sèche seulement, de la mi-avril à début juillet, c'est-à-dire bien avant l'assèchement de la mare d'Eraf n'Aman, mais avant que les bœufs s'abreuvent à Gandéfabou Djelgobé, à Gandéfabou Kel Ewel et à Gountouré en soient réduits à boire un sur deux.

« — interdiction de toute activité autre (1) que pastorale (...) c'est-à-dire en particulier l'interdiction de toute culture. Ce point est évidemment essentiel, et il est inutile d'insister davantage sur son importance : le maintien des quelques surfaces cultivées existantes pouvant s'y trouver incluses, comme les champs de Sirengou, y serait toléré mais toute nouvelle extension serait interdite, et les plaintes pour dommages éventuels causés par le bétail (dans le cas de semis précoces) n'y seraient pas recevables (...).

« Il n'est pas équitable par exemple que dans le cas de terrain de culture nouvellement établi sur des zones de pâturages, l'éleveur se voit contraint d'indemniser les dégâts commis par ses animaux dans les champs, alors qu'il est le premier à subir un préjudice du fait de la destruction du pâturage par le cultivateur. De tels conflits sont fréquents entre Bella et Peul ».

(1) il serait hautement souhaitable qu'une éventuelle réserve pastorale soit en même temps érigée en réserve intégrale de faune sahélienne. Cette zone héberge en effet un certain nombre d'espèces animales rares ou inexistantes ailleurs en Haute-Volta en particulier : le guépard, l'autruche et la gazelle dama ou « biche Robert ». Or la création d'une station de pompage ne manquerait pas de faciliter l'accès de cette zone à des chasseurs et entraîner l'extermination rapide de cette faune.

Annexe VII

EXTRAIT DE L'ÉTUDE AGROSTOLOGIQUE DE LA RÉSERVE PASTORALE DE TIN ARKACHEN

Par A. GASTON. 1971 (1)

Je cite ces extraits pour situer les spéculations qui ont précédés la première ouverture du forage Christine. On imaginera sans peine que je ne partage pas leur optimisme, prudent au demeurant.

« La découverte d'une nappe à gros débit a permis la présentation d'un projet de ranch de 50 000 hectares.

« Ce projet a été abandonné, car il n'y avait que 20 000 ha *totale*ment inexploités. Il a été modifié pour s'orienter vers celui de la réserve pastorale de 50 000 hectares.

« La zone d'extension maximum » de la réserve est de 71 000 ha, limitée au sud par la barrière de « brousse tigrée » située entre le Séno Mango et le Séno Yarendi, à l'Ouest par l'Adjora qui va de Firirilio à Eraf n'Aman. Cette zone est exploitée par 13 000 têtes.

« La réserve pastorale de 50 000 hectares ouverte seulement pendant trois mois a sa limite trop rapprochée des points d'eau traditionnels.

(1) Étude agrostologique de la région de Tin Arkachen (Haute-Volta), IEMVT, République Française, République de Haute-Volta (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage), Paris, Ouagadougou.

« Il est plus logique de créer une réserve de 35 000 hectares, dont la limite serait parallèle à celle des 20 000 hectares tracés par Barral.

« Elle engloberait donc 20 000 hectares vierges et 15 000 ha très mal exploités, ce qui laisserait les 35 000 hectares restants dans la zone d'extension maximum à la disposition des 13 000 têtes présentes sur les points d'eau traditionnels. Les 35 000 hectares de pâturage de la réserve serait alors ouverts pendant trois mois, au moment où les éleveurs sont obligés d'aller chercher la paille à 2 km de leur point d'eau. La concordance de ces deux faits dans le temps évitera les litiges portant sur les 15 000 hectares qu'ils utilisaient tant bien que mal en dernier recours.

« Les parcours de l'Oudalan sont à saturation. Il y a dans le cercle, une UBT pour 4 hectares (Mordant). L'ouverture de cette réserve ne pourra être bénéfique pour le cheptel intéressé, puisque 15 000 têtes pourront théoriquement venir se nourrir pendant trois mois de saison sèche.

« Mais, dans la première phase de mise en exploitation de cette réserve, il faudra limiter le nombre de têtes par point d'abreuvement, pour éviter la stérilisation du pâturage autour de ces points d'eau, et également augmenter progressivement le nombre de têtes dans la réserve, une charge instantanée de 35 000 têtes en 3 mois pouvant détruire le pâturage dans une proportion plus grande que celle prévue par la méthodologie.

« Mais, dès l'ouverture de la réserve, les 13 000 têtes des points d'eau périphériques pourront y avoir accès, et ce nombre pourra être augmenté chaque année, jusqu'à 35 000 si la concentration très forte ne produit pas de dégradation des parcours ».

Annexe VIII

« CE SONT LES TEMPS QUI ONT CHANGÉ... »

« Exploiter, prospecter le sol et le sous-sol, faire rendre à chacun tout ce qui est convenable pour la bonne vie des hommes, organiser des plantations, essayer des cultures nouvelles, creuser des mines, capter la force motrice aux chutes d'eau, tracer des routes, des canaux, des voies ferrées ; lancer des ponts, édifier des villes, des greniers, des ponts maritimes et aériens, distribuer les eaux, la lumière et l'énergie électrique, bref, découvrir les richesses naturelles, les aménager, les déverser en flots féconds sur le vaste monde, tel est un des rôles de l'activité colonisatrice (...) ».

« La nation éducatrice favorisera l'accroissement des richesses naturelles :

« (...) par une politique de l'alimentation destinée à prévenir les disettes et, de plus, remplacer la sous-alimentation chronique des sauvages et demi-civilisés par une alimentation variée et abondante, qui augmentera leur capacité de travail, et par ce fait même, la prospérité commune (...).

Folliet J. Docteur en philosophie thomiste :

Le droit de colonisation. Étude de morale sociale et internationale, 1930, imp. Neveu et Co. Lyon 350 p.

« La fin et les moyens » :

« Le développement a un but ultime.. faire progresser la condition humaine et améliorer la vie de chacun.

« Pour arriver à ces fins il est nécessaire de convertir les richesses de chaque pays en biens dont chaque personne à besoin.

« Le sol en nourriture
« L'eau en hydro-électricité
« La main d'œuvre d'hommes et de femmes sous utilisés en une productivité pleine et
« satisfaisante ».

BRADFORD MORSE
Administrateur du P.N.U.D.
P.N.U.D. : Progrès enregistré ; le programme des Nations Unies en 1978. Avril 1979.

Annexe IX

TAWAANGAL

« J'ai toujours aimé le bétail. Même aujourd'hui, quand j'entends le troupeau revenir au campement, j'ai envie d'aller en sa rencontre. Tellement j'aime suivre les bœufs ! Je suis 'fini' aujourd'hui, mais mon esprit va vers les bœufs... Si le Peul n'a pas de vaches, il n'y a pas de *poulaakou* en lui ».

« On vivait modestement mais nos biens avaient de la valeur (...)
« Tu travaillais bien
« Tu surveillais ton bétail
« Tu avais honte de ce qui était honteux
« Tu avais peur de ce qui était effrayant (...)
« Les hommes étaient des Hommes ».

« Alors, 'celui de la brousse' (1) a vu que je tenais bon et il a reculé. En même temps, les gens sont venus. Lorsque les gens sont venus, j'ai trouvé mes esprits, sinon, avant qu'ils arrivent je n'étais pas moi-même devant LUI. Je me décide : si je cours et abandonne ma vache ce sera une honte pour moi. Tout le village chantera. Si je pense à la vie je cours ! Si je pense à la honte je reste ! ».

« Le Peul est toujours dans la brousse et dans la fatigue. C'est dieu qui a fait ça.
« Dieu les a créés pour qu'ils souffrent dans leur vie de berger.
« Tout le monde sait que la vie de Peul est souffrance.
« Ils sont fait pour la Brousse.
« Le Peul n'a jamais eu la paix.
« Dieu a créé le Peul pour qu'il souffre.
« Non ! le Peul n'a jamais eu la Paix...
« Le Peul, qu'il soit riche ou pauvre, il vit de peu, il ne mange pas beaucoup.
« Il ne s'habille pas bien.
« Il est toujours en Brousse.
« Derrière les vaches, il souffre.
« C'est la bonne Paix, et la mauvaise Paix en même temps.
« Ils n'ont plus rien (1). Ils sont devenus des « hommes de la ville ». Le Djelgodji reste mais il n'y a plus de Djelgobé au Djelgodji. Nous, nous restons toujours dans la Brousse derrière nos vaches. Nous avons ce que nous voulions. C'était la Brousse et nous avons trouvé la Brousse.
« Nous vivons bien au moins. Nous avons gardé notre Coutume ».

(1) il s'agit du lion. Celui qui parle était un enfant lorsque l'incident qu'il relate s'est produit.

« Avant, il y avait plus de Pitié qu'aujourd'hui. Les gens ne s'aiment plus. Tout change dans la vie. Avant, il y avait la Pitié, la Parenté profonde, le Lien (...). Aujourd'hui, il y a la Richesse mais pas la Valeur. Il y a l'Avoir mais pas la Satiété (...). Tout le monde a le cœur dur. Si les gens ne se tuent pas aujourd'hui, c'est qu'ils ont peur (...). Il faut se servir de la richesse pour faire le Bien. La Richesse ne sert à rien si elle n'a pas de Valeur. L'homme qui a de la Valeur, c'est celui qui pense aux autres, qui fait du Bien aux autres, qui respecte tout le monde, qui donne quand il peut. Aujourd'hui, les hommes ont la Richesse, mais cette richesse ne sert à rien. Ils n'en profiteront pas. Ils n'en font pas profiter autrui. C'est Dieu qui a fait partir la Valeur. Elle est remontée comme elle était descendue (...).

« La Parentée et la Pitié étaient descendues ensemble. La Pitié a disparu et il reste seulement la Parenté. La Valeur était descendue avec la Richesse. La Valeur a disparu et il reste seulement la Richesse. L'Avoir et la Satiété étaient descendus ensemble. L'Avoir est resté mais la Satiété a disparu... ».

« Il y a trois sortes de Pitié. D'abord, si tu aimes quelqu'un et que quelque chose (de mal) lui arrive, tu as pitié de lui dans ton cœur. Si tu vois quelqu'un en difficulté, tu as pitié de lui et tu lui donnes de l'aide. Puis, il y a la vraie Pitié dans le cœur de certains hommes. Qu'ils aiment ou pas, que tu sois leur ami ou leur ennemi, ils ont pitié de toi (...).

« Ne pas faire ce que tu ne dois pas faire.

« Ne pas manger ce que tu ne dois pas manger.

« Ne pas dire ce que tu ne dois pas dire.

« Ne pas manger où tu ne dois pas manger.

« Ne pas aller où tu ne dois pas être.

« Voilà comment éviter la Honte ».

« Tout le monde vit par sa Coutume (1), son Caractère et ce qu'il a décidé de faire. C'est ce que nous avons trouvé. Nous n'avons pas laissé non plus. Chacun suit sa Coutume ».

« Il y a trois choses qui n'ont pas de remède :

« la Vieillesse n'a pas de remède,

« la Mort n'a pas de remède,

« la Bêtise non plus n'a pas de remède ».

un pasteur nomade,
1979, extraits de conversations avec Michel BENOIT
et Sy SÉKOU.
à Saba Kolangal

(1) à propos des Peul restés au Djelgodji.

Note ajoutée à la présente édition

On s'étonnera peut-être de la modestie - pour ne pas dire l'absence de propositions « constructives » - concernant le Séno Mango en particulier et l'Oudalan en général. Il faudrait d'abord proposer une analyse de la vie pastorale nomade dans ses rapports avec l'État. Cela me serait facile mais nous entrainerait hors des sentiers battus aussi bien par les conseillers que par les objecteurs...

La vie pastorale a besoin d'espace et l'État d'un territoire et d'hommes occupant ce territoire de façon stable. Le pastoralisme nomade est liberté dans la nature alors que le pouvoir est l'essence de l'État. C'est pour cela que les nomades « gênent ». Les espaces encore vierges qui sont leurs futurs refuges « gênent » aussi. Dans un tel contexte, des propositions sont possibles si on dissocie un certain nombre de choses et de faits. Ce à quoi je me refuse.

Je me sens mal autorisé à plaider la cause d'un seul instant aux justificatifs habituellement avancés à propos des attentions dont le Sahel est l'objet. La comparaison des quelques extraits que j'ai pu citer permet de douter de la sincérité de toute une tradition « charitable »... Aimer les hommes en portant comme préalable qu'il faut les changer pour qu'ils ressemblent - forcément - plus à soi c'est s'aimer soi-même...

Je me sens mal autorisé à plaider la cause d'un art de vivre qui n'est pas le mien mais je sais - j'ai vu - que ses adversaires n'ont pas de tels scrupules. Proposer une philosophie à long terme pour le Séno Mango n'est possible aujourd'hui que dans le cadre d'une organisation issue d'un monde étranger. Sa nature fait d'elle l'ennemie de la vie nomade et c'est cette vie qui a permis la perpétuation du Séno Mango jusqu'à nos jours. « Proposer » est donc impossible sauf à être « négatif », dans la mesure ou un projet de forage près de Tin Arkachen paraît absurde à l'intérieur même de la logique productiviste. Ce que j'ai fait. Quant au reste, il faut attendre car on ignore ce jour si le forage sera couvert ou non. Envisageons l'alternative et restons dans le court terme :

— en cas de non ouverture, il faudra faire en sorte que la zone absolument vierge du Séno Mango reste un sanctuaire autour de Tillétani. Une coordination en ce sens avec le Mali est souhaitable. Là est le plus urgent concernant le Séno Mango au sens strict. Cela ne fera de tort à personne et préservera l'avenir.

Inutile d'entrer pour l'instant dans le détail des modalités possibles :

— en cas d'ouverture du forage, un plan de sauvegarde des espèces sauvages menacées devra être mis en œuvre avant la mise en service. Cela impliquera des captures et des transferts. Quelques biotopes caractéristiques devront être également protégés. Une action de conservation « compensatoire » devra intervenir sur la périphérie de la zone du forage, notamment aux abords du Haut-Béli (Eraf n'Aman surtout). A partir de là, il faudra être prêt à restituer au Séno Mango ses richesses détruites. L'attente ne sera pas très longue si les promoteurs du forage ne prennent pas plus de précautions que d'habitude en pareil cas.

Partir en laissant la place aussi propre qu'elle était lorsqu'on l'a trouvée n'est à la portée que des meilleurs parmi les nomades. C'est pour eux la marque de la seule civilisation qui mérite d'être vécue. Ce n'est d'ailleurs pas incompatible avec un minimum de tact qui consiste à ne pas porter de jugement de valeur négatif sur les civilisations d'autrui. N'en déplaise aux bons apôtres, ceux du début du siècle comme ceux d'aujourd'hui.

M. BENOIT
Dakar, décembre 1981.

Achévé d'Imprimer
sur les presses de Copédith
Mars 1984

Fabrication — Coordination
Hélène DARDENNE

Sécheresse ou pas, les natures sahéliennes se dégradent parce que les comportements qui les animaient ont été perturbés et parfois empêchés. Il ne sert à rien de s'apitoyer sur des « environnements » en plein marasme après avoir nié — consciemment ou non et de mille façons — les genres de vie qui les avaient façonnés.

Le Seno Mango n'est pas une « brousse vierge à mettre en valeur », c'est un espace de sécurité pour les éleveurs du Nord-Ouest de l'Oudalan, en Haute-Volta. Faut-il y créer un forage hydraulique pour le bétail ?

Certes, « Seno Mango » est un livre sur le Sahel et le monde nomade mais il est aussi le résultat d'un dialogue parfois ambigu avec des hommes qui ont surtout besoin de silence et d'espace dans un monde devenu bien petit. On leur propose une technologie qui peut aussi bien faire leur affaire que provoquer leur perte. À eux de donner une vérité qui avait toutes les chances d'être inconfortable pour ceux qui voulaient savoir avant d'agir. Un scrupule pas si fréquent et une attitude qui a permis à tous de s'exprimer sans arrière-pensées...

Que chacun, maintenant, fasse ce qu'il croit bon, pour la « Grande Dune », ses hommes, ses brousses, et... ses guépards.

Du même auteur, parus aux éditions de l'O.R.S.T.O.M. :

« Introduction à la géographie des aires pastorales soudaniennes de Haute-Volta ». Coll. Travaux et Documents, n° 69, 96 p., O.R.S.T.O.M., Paris, 1973.

« Le chemin des peuls du Boobola ». Coll. Travaux et Documents, n° 101, 208 p., O.R.S.T.O.M., Paris, 1979.

« Nature peul du Yatenga — remarques sur le pastoralisme en pays mossi ». Coll. Travaux et Documents, n° 143, 178 p., O.R.S.T.O.M., Paris, 1982.

« Oiseaux de mil, les Mossi du Bwamu (Haute-Volta) ». Coll. Mémoires O.R.S.T.O.M. n° 95, 118 p., O.R.S.T.O.M., Paris, 1982.